

Faculté de philosophie, arts et lettres

Les complexes conditionnels en arabe moderne de presse

Auteur : Tesse Thibault
Promoteur(s) : de Callataÿ Godefroid et Sartori Manuel
Année académique 2020-2021
Master en langues et lettres anciennes, orientation orientales
Finalité approfondie

Les complexes conditionnels en arabe moderne de presse

Mémoire de fin d'études

rédigé par

TESSE Thibault

dans le cadre d'un Master en langues et lettres anciennes, orientation orientales

Promoteurs :

de Callataÿ Godefroid et Sartori Manuel

Année académique : 2020-2021

Sommaire

Introduction	1
Chapitre 1 - L'arabe moderne de presse.....	8
Chapitre 2 - Les complexes conditionnels	14
Complexes.....	14
... conditionnels	20
Chapitre 3 - Les conditionnelles dans la grammaire arabe	27
Chapitre 4 - Présentation des données.....	42
Méthodologie	42
L'éventuel	42
Eventuel présent : 'idā (mā) fa'ala (fa-)yaf'alu	43
Eventuel passé : 'idā fa'ala fa'ala.....	45
Potentiel	47
En 'in: 'in fa'ala (fa-(inna)) sa-yaf'alu.....	48
En 'idā: 'idā fa'ala (fa-(inna)) sa-yaf'alu.....	51
En law: law fa'ala (fa-(inna)) (sa-) yaf'alu	54
Irréel	56
Présent	56
Passé : law fa'ala la-fa'ala	62
Tableau récapitulatif	64
Chapitre 5 - A l'épreuve des grammaires.....	66
Dans 'ayyuhā ṭ-ṭālib:.....	66
Chez Schultz	69
Chez Ryding.....	73
Chez Badawi et <i>aliṭ</i>	75
Chez Beeston	77
Chez Cantarino.....	79
Réel et éventuel : ce que dit la grammaire grecque	88
Conclusion : un système d'une riche complexité, entre classique et moderne	92
Bibliographie complète	96

Introduction

Quand on ouvre l'*Encyclopia of Arabic Language et Linguistic*, sur la notice de l'arabe moderne ou *Modern Standard Arabic*¹, on remarque, vers la fin de l'article, dans la très courte section que l'auteur, Ernest N. McCarus, dédie aux phrases conditionnelles, que ce qu'il écrit ressemble beaucoup à ce qu'écrivent Régis Blachère et Maurice Gaudefroy-Demombynes dans leur grammaire de l'arabe classique². S'il est vrai que l'arabe classique et l'arabe moderne restent fort proches, à tel point que parfois ils sont assimilés l'un à l'autre (et pas forcément à tort, selon le point de vue), on peut néanmoins se demander si, depuis plus d'un millénaire, le système des conditionnelles n'a pas bougé. Est-ce que de nos jours, les arabophones qui maîtrisent la langue classique s'exprime vraiment de cette manière ? Ou les grammaires sont-elles en retard par rapport à la langue actuelle ? Plus largement, est-ce que l'arabe classique et l'arabe moderne sont assimilables l'un à l'autre ? Y a-t-il des différences entre eux ?

C'est à ce genre d'interrogations que notre mémoire de fin d'études va tenter de répondre. Pour ce faire, nous avons choisi d'étudier un domaine de la syntaxe de l'arabe moderne, en l'occurrence, les phrases conditionnelles, sur base d'un corpus que nous avons nous-mêmes rassemblés, dépouiller recenser et analyser. Pour coller au mieux de la réalité de la langue, nous avons choisi d'analyser un journal, *'al-quds al-'arabī*, d'en retirer les complexes conditionnels pertinents pour notre étude et, après conversion des phrases en données statistiques, d'élaborer les grands traits du système conditionnel arabe tel qu'il apparaît dans la presse, avant de le confronter aux descriptions que font les grammaires arabes et les ouvrages spécialisés de ce même système.

1 Mc-Carus, 2007: vol. 3 pp. 261-262.

2 Blachère & G.-Demombynes, 1975 : pp. 450 – 467.

Les conditionnelles sont toute une variété de structures linguistiques qui font intervenir plusieurs facteurs d'ordre syntaxique, sémantique, logique, pragmatique, parfois même stylistique ou encore sociolinguistique. C'est un phénomène complexe sur lequel bons nombres de travaux ont été effectués, ou sont encore aujourd'hui en cours. En ce qui concerne l'arabe, en dresser une liste exhaustive serait une tâche bien ardue, mais nous pouvons quand même citer l'ouvrage complet que Yishai Peled leur a consacré pour l'arabe classique, de même que Reckendorf³ et sa célèbre *Arabische Syntax*. Les grandes grammaires de l'arabe classique ont aussi chacune abordé les conditionnelles, Blachère-Demombynes, Wright⁴,... et la très récente *Syntaxe de l'arabe classique* de Pierre Larcher, qui, même si elle décrit un état de l'arabe qui n'est pas l'objet de ce présent travail, nous a grandement aidé dans notre tâche et nous a donné le cadre théorique et linguistique dans lequel s'inscrit notre réflexion. Ce dernier ouvrage est aussi en partie basé sur les articles qu'a écrits l'auteur dans différentes revues et dont plusieurs ont pour objet un aspect particulier des complexes conditionnels⁵. Nous avons eu aussi recours à une partie des travaux de Manuel Sartori, à qui nous devons énormément d'avoir ouvert, par son article « *Pour une approche relationnelle de la conditionnelle en arabe littéraire moderne*⁶ » la voie que notre présent travail poursuit. Du reste, nous avons aussi pour une large part utilisé les grammaires de l'arabe, écrite en arabe et qui offre, par leur normalisation, un premier cadre qui pourra servir de repère, avant de le mettre en relation avec, cette fois, les grammaires de l'arabe moderne, notamment *Modern Written Arabic – A comprehensive grammar*⁷, de Elsaid Badawi, Michael G. Carter et Adrian Gully, dont la seconde édition a été revue par Maher Awad, qui reste pertinente dans la manière qu'elle a de traiter et de décrire le

3 Peled, 1992 ; Reckendorf, 1921. Dans ce travail, nous nous sommes restreints à analyser la grammaire de l'arabe dans son avatar moderne. L'ouvrage de Peled ayant trait à l'arabe classique, de même que celui de Reckendorf, ils sortaient de ce fait de notre propos, mais il était évident de les citer dans ce bref aperçu de la littérature scientifique dédiée aux conditionnelles.

4 Wright, 2005.

5 Voir Larcher, 2000, 2003, 2004, 2006, 2007, 2008, 2009, 2012 et 2017.

6 Sartori, 2010. 2011 pour la version anglaise du même article.

7 Badawi et *alii*, 2004.

système conditionnel. Néanmoins, nous n'avons pas hésité dans le cours de notre recherche de sortir un peu des grammaires arabes et de nous tourner vers les langues classiques, latine et grecque. Nous faisons de temps à autres référence à Christian Touratier⁸, et son excellente *Syntaxe Latine*, qui nous aussi éclairé sur certains concepts. Enfin, pour clore ce rapide état des lieux concernant la littérature dédiée aux conditionnelles en arabe, nous citons la thèse de Tareq Rubaye Khalef Alfraidi⁹, écrite en 2017 et entièrement consacrée à ce question.

Nous nous sommes donc basés, pour réaliser ce travail, sur l'article que le professeur Manuel Sartori a écrit : « *Pour une approche relationnelle de la conditionnelle en arabe littéraire moderne* », et qui nous a servi de guide dans le choix des systèmes pertinents, dans l'interprétation de certaines données, ... Nous n'avons d'ailleurs pas hésité à réutiliser certains des exemples qu'il donne dans son article quand nous n'avions pas beaucoup d'occurrences d'une structure dans notre propre corpus ou quand nous avions besoin d'illustrer un point particulier de notre développement, partant de cette idée que son travail et le nôtre illustraient chacun le même phénomène, mais dans des domaines différents de la langue arabe (le registre littéraire pour lui, le registre journalistique pour nous).

Mais avant tout, il nous fallait circonscrire correctement l'objet de notre étude et comprendre exactement ce que l'on entendait par arabe moderne de presse. Pour ce faire nous nous sommes d'abord attachés à définir (si tant est que l'on sache vraiment définir une langue) le concept d'arabe moderne, sur base de l'article qui lui est dédié dans *l'Encyclopia of Arabic Language*, auquel nous avons ajouté des articles d'un professeur qui constitue la source majeure de notre travail en terme linguistique : Pierre Larcher¹⁰. Une fois parvenu à une vision satisfaisante pour nous de ce que peut être l'arabe moderne, nous nous sommes tournés plus précisément vers la presse arabe, son fonctionnement, grâce à l'article de Catherine Miller, et

8 Touratier, 1994.

9 Alfraidi, 2017.

10 Voir Larcher, 2008 et 2018.

ses moyens d'expression sur bases des travaux de Hussein Abdul-Raof¹¹. Cela nous a amené à quelques prévisions qui se sont révélées pertinentes lors du dépouillage de notre corpus.

Une fois correctement défini le domaine dans lequel nous allions effectuer nos recherches, nous sommes rentrés dans le vif du sujet et avons entrepris de décrire syntaxiquement ce qu'on entendait par complexes conditionnels. Pour ce faire, nous nous sommes largement inspirés des travaux de Pierre Larcher dans ce domaine, reprenant les distinctions qu'il fait, retournant même jusqu'à la théorie énonciative de la phrase de Charles Bally¹², pour définir les concepts de thème et propos, et de coordination, segmentation et soudure. Nous avons alors décrit brièvement la syntaxe des phrases simples de l'arabe pour reboucler sur les complexes de phrases. La deuxième partie de ce deuxième chapitre s'est davantage focalisée sur la notion de conditionnel au sens logique du terme. Nous avons alors comparé ce que les logiciens appellent l'implication, marquée par la conjonction *si* avec les différents usages linguistiques de cette même conjonction pour voir si les deux se recoupaient ou non. Cela nous a permis de faire une distinction primordiale entre les complexes qui expriment une relation logique d'implication et les autres, de même structure que les premiers, qui expriment d'autres types de relations relevant plus de la pragmatique.

Sur base de ce modèle théorique, nous nous sommes tournés ensuite vers la grammaire arabe¹³, et sa description (ou plutôt normalisation) des complexes conditionnels. Cela a jeté les bases du système conditionnel tel qu'il devrait être pratiqué en arabe, et donne ainsi un premier repère pour comparer avec les données de notre corpus. De plus, les exemples donnés par les grammairiens arabes mettent en lumière certains phénomènes qui ne sont signalés nulle part

11 Voir Abdul-Raof 2001 et 2006.

12 Bally, 1944.

13 Ġalāyīnī, 2010. et an-Nādirī, 2014.

ailleurs, ou que les grammaires arabisantes semblent rejeter. On verra alors que certains phénomènes prennent racine dans un passé plus lointain que ce que l'on peut penser.

C'est dans la quatrième partie de notre travail que nous présentons les résultats du dépouillement de nos journaux, sur base desquels, nous tentons de découvrir les traits saillants du système conditionnel tel qu'il se pratique en arabe de presse. Quand les exemples venaient à manquer, nous avons suppléé avec ceux de Sartori, ou d'autres tirés de la grammaire de Badawi et *aliī*. Nous avons tenté de cerner aux mieux les différentes relations entre protase et apodose, d'éclaircir les ambiguïtés du système et de proposer, le cas échéant, des réponses à des interrogations qui se levaient. Dès cette partie, l'on se rend doucement compte qu'il n'y a peut-être pas une seule couche dans ce système conditionnel de l'arabe, et que c'est surtout un système vivant, mouvant et en mutation constante.

Ce système une fois établi, il nous fallait le comparer avec ce que décrivent les grammaires concernant le système conditionnel de l'arabe. Nous avons choisi quelques ouvrages¹⁴ ; un manuel, trois grammaires et deux ouvrages plus spécialisés dans le domaine de la syntaxe et nous avons comparé ce que chacun d'eux écrivait à nos résultats, et, au fur et à mesure qu'on avançait, l'on se rendait compte de l'éloignement des grammaires par rapport à la réalité des faits, mais surtout que l'état qu'elles décrivaient ressemblait davantage à l'arabe classique qu'à l'arabe moderne, alors que c'est ce dernier qui constitue leur matière. Nous avons alors souvent repris des exemples de ces grammaires pour les commenter et, dans certains cas, proposer une nouvelle interprétation selon les résultats de notre corpus, ou selon les données du contexte, ...

La conclusion de notre mémoire reprend tous les résultats auxquels nous sommes parvenus et essaie de proposer des pistes nouvelles pour des recherches ultérieures. C'est donc

14 Talloen & Alsulaiman, 2007. Schulz, 2004., Ryding, 2005. Badawii et *aliī*, 2004. Beeston, 1968. et Cantarino, 1975.

résolument un mémoire qui se veut descriptif, avec comme finalité d'essayer de proposer un fragment de grammaire de l'arabe moderne. En ce sens, il apparaît aussi et surtout comme un travail de synthèse, mais partout où se laissait entrevoir un doute, une zone d'ombre, nous avons tenté d'apporter une solution sur base de tout ce que nous avons dit précédemment, allant parfois jusqu'à développer de nouvelles hypothèses plus personnelles.

Pratiquement, nous nous sommes efforcés de transcrire, avec vocalisation des finales des mots, tous les exemples que nous avons donnés en suivant les règles édictées par Régis Blachère dans son opusculé « *Règles pour l'édition et la traduction de textes en arabes*¹⁵ » et l'exemple de sa grammaire. Nous ne nous en éloignons que pour les voyelles longues, que nous avons signalées par un macron plutôt que par un accent circonflexe. Les terminaisons du *tanwīn* ont été mise en exposant et nous donnons ici le tableau de translittération :

ء	'
ا	ā
ب	b
ت	t
ث	ṭ
ج	j
ح	ḥ
خ	ḫ
د	d
ذ	ḏ
ز	z
ر	r
س	s
ش	š
ص	ṣ
ض	ḍ
ط	ṭ
ظ	ẓ
ع	'
غ	ġ
ف	f

15 Blachère, 1945.

ق	q
ك	k
ل	l
م	m
ن	n
ه	h
و	w/ū
ي	y/ī

Pour les journaux, ils proviennent tous de l'année 2020 de *'al-quds 'al-'arabī*, les références des exemples sont donc données entre parenthèses comme suit: (jj/mm, numéro de page)

Enfin, nous avons utilisé le même style de référencement bibliographique qu'a utilisé Pierre Larcher dans sa syntaxe : dans le corps du travail nous n'utilisons que des références abrégées auteur-date et selon les cas, pages, afin de garder une certaine lisibilité. Ces références abrégées sont développées dans la bibliographie finale.

Chapitre 1

L'arabe moderne de presse

Dans un premier temps, il est nécessaire de faire quelques définitions afin d'identifier au mieux l'objet de notre étude, à savoir, l'arabe moderne de presse... Qu'entendons-nous par arabe moderne de presse ? Citons tout d'abord l'EALL¹⁶, à son article consacré au *Modern Standard Arabic* qui nous apprend « *Modern Standard Arabic is the High literary form of Arabic that goes back to the literary language of pre-Islamic Arabia; it is learned in schools and is not the day-to-day language of any Arab population. It is used universally in formal writing and speaking, in professional meetings and conferences, in radio and TV news, and on other occasions where the aim is to communicate on specialized topics or with Arabs of different dialectal backgrounds (foreign-language soap operas and TV cartoons are dubbed in formal Modern Standard Arabic).*¹⁷ ».

Cette définition combine différentes approches afin de circonscrire l'arabe moderne : d'une part une approche stylistique et diastratique : c'est une forme littéraire de prestige (high), ensuite diachronique : cette forme littéraire de prestige ressortit à la langue littéraire de l'Arabie préislamique, et enfin fonctionnelle : elle est apprise dans les écoles, elle est restreinte à des cadres précis de communication entre les locuteurs (que soit selon une forme particulière : TV, radio auxquelles nous pouvons ajouter une partie d'Interne, ou en fonction du contenu : sujet précis comme le langage scientifique). Sur base de cette paraphrase, nous pouvons dire que l'arabe standard moderne est une partie de l'arabe, une variété d'un ensemble *Langue arabe* plus grand, et qui nous vient d'une variété d'arabe plus ancienne, la langue littéraire de l'Arabie préislamique. Cette dernière est passée aux mains des grammairiens arabes qui se sont attachés,

¹⁶ Mc-Carus, 2007: vol. 3 pp. 238-262.

¹⁷ *Idem*, pp.238-239.

sur base d'un corpus large comprenant le Coran, les *ḥadīṭ*, la poésie et l'usage du temps à construire une norme que l'on finira par appeler *luḡa al fuṣḥā*, l'arabe classique, que l'on identifiera ensuite à la langue des Quraysh et, par voie de conséquence, à la langue du Coran, d'où l'on dit que le Coran est le meilleur représentant de l'arabe classique, et dont l'arabe standard moderne, est l'avatar contemporain¹⁸. Cette norme sera ensuite utilisée comme instrument de modernisation lors de la *Nahḍa* du XIX^e siècle, mais seulement au terme d'un débat qui voit les savants hésiter entre l'utilisation soit d'une langue étrangère, soit de l'arabe classique, soit de l'arabe dialectale. Néanmoins, le contexte idéologique de l'époque fera trancher en faveur de la seconde ; ainsi que l'écrit Pierre Larcher : « *Cette explication peut être trouvée dans le consensus, en matière linguistique, des deux grandes idéologies qui se partagent à l'époque le monde arabe et qu'on appellera « islamocentrée » et « arabocentrée ».* Pour la première, la *luḡa al fuṣḥā* est la langue du Coran, pour la seconde, celle de la nation arabe. Par suite, tout plaidoyer en faveur du dialecte est une attaque contre l'islam pour la première, contre l'unité de l'arabe pour la seconde¹⁹ ».

Cette rapide histoire nous amène à penser que la caractéristique principale de l'arabe standard moderne est qu'il est l'objet d'un choix d'utilisation de la part du locuteur, par opposition au dialecte. Ce choix peut prendre différentes formes parmi elles le consensus auquel sont arrivés les savants au dix-neuvième siècle, ou le simple choix sans motivation particulière, le choix de cette norme construite a amené les arabophones à enseigner cette langue dans les classes. Néanmoins, on verra, à travers l'exemple des complexes conditionnels, qu'entre ce qui est enseigné dans les classes, et la réalité de l'usage, il y a un certain décalage, et même une superposition des deux états de la langue : le classique figé, et le vivant moderne. Cette vision de la langue arabe reste aussi en accord avec les différentes approches du phénomène qu'on

18 Voir Larcher, 2014.

19 Larcher, 2008 : pp. 274-275.

appelle moyen arabe ou arabe moyen. En effet, en tant qu'objet d'apprentissage, la maîtrise que chacun a de l'arabe standard moderne peut être plus ou moins imparfaite et amener à des phénomènes de pseudocorrections (hypercorrection par exemple), néanmoins, en tant qu'objet d'un choix de la part du locuteur, ce dernier pourrait être forcé par les impératifs de la communication et la compréhension de son message à recourir à des formes hors de la norme qu'il a apprise. Ainsi, pour nous, l'arabe standard moderne est une partie de la langue arabe, qui prolonge la construction normée des grammairiens qu'on appelle arabe classique, et qui, de ce fait, est apprise dans les écoles, il fait l'objet d'un choix d'utilisation de la part des locuteurs. Enfin, ce choix dans les domaines d'utilisation va entraîner des répercussions sur la vision qu'ont les locuteurs des rapports entre cette norme apprise et leur langue maternelle (le dialecte) et amener à les hiérarchiser d'où la tendance à considérer la langue classique comme une variété haute.

Après nous être attardé sur le concept *idéolinguistique*²⁰ d'arabe classique, prolongé par l'arabe standard moderne, il nous faut ici parler succinctement de la presse et de son rapport à la langue arabe. Nous basant sur un article de Catherine Miller²¹ « *Langues et Médias dans le monde arabe/arabophone. Entre idéologie et marché, convergences dans la glocalisation* », nous nous sommes rendu compte que la situation dans les médias est celle d'une tension linguistique entre l'utilisation de la norme classique et du dialecte, avec différents intermédiaires entre ces deux pôles, et notamment la notion d'Educated Spoken Arabic²². Cet état de fait vient, à notre sens, renforcer notre vision d'utiliser l'arabe standard moderne sur base d'un choix, dont l'importance varie selon les circonstances et le contexte particulier de chaque communication. Ainsi, l'on remarque que l'arabe écrit dans la presse semble évoluer

20 Nous reprenons la terminologie de Larcher dans Larcher, 2008.

21 Miller, 2010.

22 Badawi, 1985.

selon trois tendances d'après Miller²³ : *le renforcement de la presse européenne* et donc des différentes influences que cette dernière peut exercer, nous y reviendrons, *l'apparition de titres bilingues*, et, plus largement un phénomène de plurilinguisme enfin, *la montée de l'usage de l'arabe dialectal*. Pour ce dernier point, il est fait référence à la caricature dont le texte est le plus souvent en arabe dialectal, ou encore dans certains propos rapportés de personne, qui le sont en arabe dialectal²⁴. Cette situation justifie le choix que nous avons fait, dans le journal que nous avons utilisé pour notre corpus, *al-quds al- 'arabī*, de ne regarder que la rubrique des affaires arabes et internationales, dont les articles, de différentes origines, dont des agences de presses européennes, sont rédigés en arabe standard moderne avec peu, voire aucune influence dialectale.

La rédaction des articles est d'ailleurs faite dans un style clair et simple, dont le but est évidemment d'informer le lecteur. A ce titre, le livre de Hussein Abdul-Raof, *Arabic Stylistics A coursebook*²⁵, nous apprend que le langage journalistique a subi de nombreuses influences de la presse européenne : « *the hallmarks of Arabic journalistic text are the use of short paragraphs compared to medieval Arabic style, the use of subject initial sentences especially in headlines and captions, the use of cataphoric reference, frequent use of clichés, use of loan words for glamorous appeal [...], non-traditional punctuation especially the use of the comma, and occasional grammatical errors especially in the use of prepositions*²⁶ ». D'autre part, l'auteur ajoute que le style journalistique recourt beaucoup aux connecteurs logiques au début des paragraphes, de même que l'élément *wa*. Sur base de ces éléments nous pouvons revenir

23 Miller, 2010, <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00578851/document>, consulté le 10/08/2021.

24 Nous pouvons en donner un exemple tiré d'un des journaux que nous avons dépouillés :

« شوبدي أعمل إذا في مين ما بيلتزم بكلامو، وكيف لم يلتزم باتفاق معراب »

Šū beddī 'a'mal 'izā fī mīn mā byeltazam bi-klāmū, w-kayfa lam yaltazim bi-ttifāqi Ma'rāb

« Que dois-je faire si quelqu'un n'a pas respecté ses paroles, et comment n'a-t-il pas respecté l'accord de Maarab » (15/02 .p.5)

La première partie de la phrase est clairement en dialecte oriental.

25 Abdul-Raof, 2001.

26 *Idem*, p. 91.

quelque peu sur la fonction principale du journal telle qu'elle apparaît dans différentes définitions du champ lexical du journal : en effet, selon le Centre National de Ressources Textuelles et Lexicales (CNRTL²⁷) : un journal est une « *Publication périodique, le plus souvent quotidienne, rendant compte de l'actualité dans plusieurs ou tous les domaines et dont la composition, obtenue par des moyens techniques divers, est reproduite et diffusée en un nombre plus ou moins important d'exemplaires.* » ou, selon une autre définition, un « *Bulletin d'information oral et parfois visuel* ». Ainsi la fonction d'un journal est d'informer de manière périodique, voire quotidienne, un public au sujet de l'actualité (entendue, selon le Grand Robert comme les *informations, les nouvelles du moment*²⁸). Ainsi, la situation de communication qui se dessine concernant le journal peut être la suivante, le journaliste-locuteur transmet un contenu inédit ou non à un public-récepteur, lequel peut émettre un jugement de véracité quant à ce contenu. C'est une application du modèle théorique de ce que Hussein Abdu-Raof²⁹ appelle en anglais *reporting* (que nous pouvons traduire ici par assertion) dans son livre *Arabic Rhetoric A pragmatic analysis*. Reprenant, dans son chapitre *Word Order* qui est sa traduction de l'arabe 'ilm al-ma'ānī³⁰, il précise que la source de l'énoncé « *in his or her reporting proposition conveys either correct information or incorrect information to the addressee*³¹ ». Le contenu peut être soit inconnu du récepteur soit être déjà connu, ce qui modifie la valeur communicative de l'énoncé. Enfin, le récepteur peut adopter différentes postures par rapport à ce contenu : il peut être ouvert, sceptique ou négateur, autrement dit, ces trois aspects sont à replacer sur une échelle d'acceptation du contenu de l'énoncé comme vrai, quelqu'un d'ouvert n'aura pas de difficulté à l'accepter, quelqu'un de sceptique sera plus modéré et pourra soit le rejeter ou l'accepter tandis qu'un négateur nie la véracité du contenu de l'énoncé. Cette véracité, enfin,

27 Source : <https://cnrtl.fr/definition/journal> , consulté le 10/08/2021.

28 Source : <https://grandrobert-lerobert-com.proxy.bib.ucl.ac.be:2443/robert.asp>, consulté le 10/08/2021.

29 Abdul-Raof, 2006, p.103.

30 *Idem*, p.100.

31 *Idem*, p.103.

est fonction de la compatibilité du contenu avec les données du monde réelle, c'est-à-dire « *the circumstances that surround the speech act regardless of the intentionality and the ideological position of the communicator*³² » .

Asserter quelque chose, c'est l'affirmer, et l'affirmation peut se faire selon deux moyens différents : soit par le biais d'outils linguistiques précis ou selon un certain modèle grammatical qui permettent tous deux d'affirmer. En arabe, le premier moyen est, par exemple, le recours à certains opérateurs, notamment l'opérateur *'inna*, tandis que le second est l'utilisation de la phrase nominale ou encore un ordre SVO, deux faits qui sont largement utilisés dans le langage des journaux ainsi que nous l'avons vu³³. Les conditionnelles entrent aussi dans ce modèle d'affirmation en ce sens que, dans le cas de la relation d'implication entre protase et apodose, qui prend la structure si p, q³⁴, c'est justement cette dernière qui est assertée³⁵. Et d'autre part³⁶, concernant l'ordre inverse q, si p, nous avons affaire à une première assertion qui peut être restreinte par une supposition (on parle alors de *si restrictif*) ou d'autre part, le *si* peut conditionner l'énonciation de l'assertion (on parle de *si énonciatif*). Les deux structures ressortissent toutes les deux, comme on le voit, à l'assertion ; néanmoins, il nous semble que dans le second cas, cette dernière est davantage présente, puisque première, que dans le premier cas, où elle est seconde³⁷. Ceci nous amène donc à supposer qu'en arabe de presse, étant donné l'importance pragmatique de l'affirmation, nous pouvons nous attendre à voir davantage de complexes de structure q, si p, ce que confirmera notre corpus.

32 *Ibidem*.

33 Abdul-Raof le cite dans Abdul-Raof, 2001 : p.91, et Miller le confirme aussi dans son article.

34 Nous développerons davantage cette relation au chapitre suivant

35 En témoigne le fait que l'on peut interroger sur la relation en entier. Voir Larcher, 2020 : p.610.

36 Voir Larcher, 2017 : pp.218, 226-227, 246.

37 En effet, nous verrons au chapitre suivant le rôle de l'opérateur *si*, qui implique une supposition, ce qui affaiblit l'assertion du contenu dans son champ.

Chapitre 2

Les complexes conditionnels

Au croisement de deux domaines : syntaxe et sémantique

Complexes...

« Enfin, les complexes de phrases sont tout ensemble de deux phrases, dans la relation sémantique de thème à propos, que l'une soit syntaxiquement juxtaposée, subordonnées ou coordonnées à l'autre. Ils sont donc toujours segmentés ou coordonnés au sens de Bally³⁸ »

Cette citation sortie de la *Syntaxe de l'arabe classique* de Pierre Larcher introduit à un savant dont ce dernier s'est beaucoup inspiré dans ses différents travaux dans le domaine de la syntaxe arabe : Charles Bally. On doit à ce linguiste suisse du vingtième siècle l'ouvrage *Linguistique générale et linguistique française* dans lequel il propose une théorie de l'énonciation appliquée à la syntaxe des phrases que nous détaillons ici et que nous reprendrons aussi pour décrire la situation des conditionnelles en arabe moderne de presse.

Charles Bally part d'une première distinction, d'ordre énonciatif, en ce sens qu'elle touche à l'articulation du ou des termes dans la phrase ; il appelle donc *monorème* une *phrase à un seul membre articulé*³⁹ qui « consiste[nt] en mots ou locutions stéréotypées, dont la plupart ont un caractère exclamatif ou sont des exclamations proprement dites : Que voulez-vous ? – Pas possible. – Allons donc ! – Sapristi ! – Bah !, etc. »⁴⁰. Au monorème s'oppose le *dirème* en tant que *phrase à deux membres <articulés>*. Sur cette première distinction, il en ajoute une seconde, d'ordre syntaxique cette fois, entre le thème et le propos, qu'il définit ainsi : « La pensée qu'on veut faire connaître est – nous le répétons, cf. 32 – le but, la fin de l'énoncé, ce qu'on se propose, en un mot : le propos ; on l'énonce à l'occasion d'une autre chose qui en

38 Larcher 2017 : p.9.

39 Bally 1965 : p.53.

40 *Idem* : pp. 46-47.

*forme la base, le substrat, le motif : c'est le thème*⁴¹. » Autrement dit, le propos est ce que l'on dit à propos du thème, et le thème est le sujet du propos ; les deux sont indissociables et ne peuvent exister l'un sans l'autre. Autrement dit, affirme-t-il, le monorème absolu n'existe pas, tous les énoncés (y compris les exclamations, ...) sont inscrits dans un cadre particulier qui servira de thème : « *les éléments fournis par la situation ou le contexte sont impliqués dans l'énoncé, et sans eux celui-ci serait simplement absurde.* »⁴² »

La théorie de Bally prend forme au croisement de ces deux distinctions : tout d'abord en étendant la notion de monorème à « *tout expression complexe où l'on ne distingue que Z <le propos> et où le terme A <le thème> doit être suppléé* »⁴³. C'est le schéma d'une phrase liée, sur laquelle nous reviendrons en fin de section. Nous pouvons donc dire qu'un monorème, en tant qu'unité énonciative, peut donc représenter une phrase entière.

Ainsi pour passer d'une expression simple à une expression complexe, il distingue trois types d'énonciation qui « *lient deux termes par un rapport grammatical* » : la coordination, la segmentation et la soudure que nous définissons comme suit :

La coordination unit deux phrases (deux monorèmes) dans la relation de thème à propos. Chacune garde son indépendance et son autonomie accentuelle et mélodique, mais elles sont unies par un rapport logique qui est le plus souvent implicite. De plus, la première est reprise dans la seconde que ce soit par sous-entendu ou explicitement. Voici les exemples que Bally donne :

« *Il gèle. Nous ne sortirons pas* », où les deux phrases sont prononcées indépendamment l'une de l'autre, avec une pause appréciable entre les deux, mais elles sont reliées par la relation de thème à propos : *Il gèle*, et à ce propos, *Nous ne sortirons pas*. Quant au rapport logique, même

41 *Idem* : p.53

42 *Ibidem*

43 *Ibidem*

s'il est implicite, il s'agit bien évidemment de la cause à l'effet. Ici la reprise est sous-entendue, mais l'on pourrait tout-à-fait dire, en partant cette fois de l'exemple « *Il pleut. Nous ne sortirons pas* » : « *Il pleut. Puisqu'il pleut, nous ne sortirons pas.* » ou « *Il pleut, à cause de cela, nous ne sortirons pas* » ou enfin « *Il pleut, aussi nous ne sortirons pas* ».

Il peut y avoir ensuite un rapprochement entre les deux coordonnées, qui peuvent alors fusionner en une seule phrase à deux membres (le *dirème*) qui est alors appelée *phrase segmentée*, définie comme « *une phrase unique issue de la condensation de deux coordonnées, mais où la soudure est imparfaite et permet de distinguer deux parties dont l'une (A) a la fonction de thème de l'énoncé, et l'autre (Z) celle de propos*⁴⁴ ». Si l'on reprend l'exemple précédent : « *Il pleut. Puisqu'il pleut, nous ne sortirons pas* » Nous avons bien deux phrases coordonnées, mais la seconde est une phrase segmentée, puisque s'y laissent distinguer deux parties, deux membres : *Puisqu'il pleut*, et *nous ne sortirons pas*. A la prononciation on remarque des différences mélodiques entre coordonnées et segmentées ; de plus, la pause entre les deux membres est moindre que dans le cas de la coordination. D'autre part, l'élément A, le thème, *puisque'il pleut* dans notre exemple n'est pas doué d'autonomie propre, il sert de *présentatif* à l'énoncé. Bally ajoute d'ailleurs que la valeur du thème dans une phrase segmentée est souvent celle d'une subordonnée⁴⁵.

Enfin, le rapprochement entre les segments peut être tel que la phrase devient un seul monorème, où le thème et le propos sont difficile à distinguer entre eux. Ainsi, si l'on prend la phrase liée suivante : « *J'apprécie cet élève* », comment distinguer le thème du propos ? Chaque partie de la phrase peut en effet constituer le propos, selon qu'elle réponde à une question sous-jacente différente. *J'* serait propos si la phrase répondait à « *Qui apprécie cet élève ?* », *apprécie* aussi, en réponse à la question « *Que se passe-t-il avec cet élève ?* », ou *cet élève* répondant à

44 Bally, 1944 : pp. 60-61.

45 *Idem* : p.65.

« Qui apprécies-tu ? ». Néanmoins Bally précise que dans la phrase liée, il y a toujours un thème et un propos qui peuvent plus ou moins se différencier d'un de l'autre selon le contexte (comme le permet la mise en question par exemple), ou selon *la nature de la pensée exprimée*, mais même au sein de la langue, il existe des moyens grammaticaux pour mettre en relief certaines parties de la phrase pour en distinguer un thème⁴⁶. Notons enfin que dans la phrase liée, il n'y a aucune pose appréciable et que la mélodie caractérise la phrase dans sa totalité, et pas dans ses parties.

Pour terminer ce bref exposé, non-exhaustif, de la théorie de Bally, il faut préciser que l'on peut passer d'un type de phrase à l'autre sans aucun problème. Ainsi, partant de la phrase liée « *J'apprécie cet élève* », nous pouvons en faire une segmentée par thématisation « *Cet élève, je l'apprécie* », et enfin deux coordonnées « *Il y a cet élève. Je l'apprécie.* ». L'échange se fait évidemment dans les deux sens. Les critères de distinctions entre ces différents types sont d'ordre prosodique : la mélodie et l'intonation, la pause médiane, et, dans certaines langues⁴⁷, l'accent.

Tableau récapitulatif

Coordination (Phrases coordonnées)	Monorème1 – Monorème2	Mélodie indépendante, pause médiane appréciable, relation de thème à propos avec reprise de 1 dans 2. Autonomie de 1 et 2
Segmentation (Phrase segmentée)	Dirème (1, 2)	Fusion imparfaite de 1 et 2 dans un seul dirème, mélodie propre, pause médiane plus courte, thème et propos bien distincts. Perte d'autonomie propres des segments
Soudure (Phrase liée)	Monorème (1-2)	Mélodie indépendante, aucune pose médiane, thème et propos difficilement distinguable. Autonomie propre de la phrase

⁴⁶ *Idem* : pp. 73-75.

⁴⁷ Bally cite notamment le cas de l'allemand, par opposition au français, où l'accent précède la pause et est donc redondant avec cette dernière pour identifier thème et propos, dont l'accent d'intensité permet de distinguer le thème sans qu'il y ait de pause. C'est la configuration inverse du français donc. (Bally, 1944 : p.61 note).

Ce modèle énonciatif et syntaxique sera repris par Pierre Larcher et appliqué à l'arabe. Mais ce dernier ne se contente pas simplement de la théorie de Bally, il y ajoute les notions de distribution et de transformation issu de l'œuvre de Z.S. Harris. Ce dernier définit le premier concept comme suit : « *La distribution d'un élément est la somme de tous les environnements dans lesquels il apparaît, c'est-à-dire la somme de toutes les (différentes) positions (ou occurrences) d'un élément relatives à l'occurrence d'un autre élément*⁴⁸ ». Une opération simple permet de définir la distribution d'un élément : la substitution. Ainsi, dans un même environnement, si un élément peut se substituer à un autre, on peut dire qu'ils ont la même distribution. Prenons les syntagmes arabes suivantes :

• العلم النافع

'al 'ilm(u/a/i) n-nāfi'(u/a/i)

La science utile

• العلم الذي ينفع

'al- 'ilm (u/a/i) -llaḍī yanfa'u

La science qui est utile

Nous avons deux termes de nature différente qui suivent le nom 'al 'ilm, d'une part un nom⁴⁹ et d'autre part une proposition relative. Ces deux structures apparaissent dans un même contexte, on peut donc dire, selon la grammaire distributionnelle de Harris que *an-nāfi'* et *allaḍī yanfa'u* ont la même distribution, en l'occurrence celle d'un nom, puisque c'est la forme la plus simple et basique, face à la proposition relative qui est plus complexe.

48 Sarfati, 2020 : p.178.

49 Ce que nous appelons adjectif en français ne constitue pas une classe de mots à part entière en arabe. Tout cela est repris sous la catégorie 'ism. Quant aux notions de *na't* ou *ṣifa*, ce sont des fonctions attribuées à des noms en apposition à d'autres noms (Larcher, 2017: p.33).

Quant au concept de transformation, il suppose que l'ensemble des phrases complexes peut être obtenu à partir de phrases plus simples en opérant des modifications dessus : des transformations. Elles touchent aux liens qui unissent les phrases entre elles : ainsi « *cette robe a été faite par une couturière* » peut être analysée comme la transformation passive de la phrase originelle : « *Une couturière a fait cette robe*⁵⁰ ». Le même concept vaut pour l'arabe, comme le montre l'exemple suivant⁵¹ :

• زيد قائم

Zayd^{un} qā'im^{un}.

Zayd est debout.

• إن زيدًا قائم

'inna Zayd^{an} qā'im^{un}.

Certes, Zayd est debout.

• ليت زيدًا قائم

Layta Zayd^{an} qā'im^{un}.

Puisse Zayd être debout !

• كان زيد قائمًا

Kāna Zayd^{un} qā'im^{an}.

Zayd était debout.

Ainsi, sur base d'une même phrase simple, on a appliqué différents opérateurs qui la *transforment* pour donner une nouvelle phrase, avec un sens modifié. Le but de la grammaire

50 Sarfati, 2020 : p.180.

51 Larcher, 2017 : pp. 60-62.

distributionnelle et transformationnelle est donc d'identifier les structures les plus simples de la langue et d'expliquer comment ces structures se transforment pour aboutir à des énoncés complexes.

Sur base de ces deux modèles linguistiques, avec, en plus, comme autres sources, la grammaire traditionnelle arabe, représentée principalement par le *Kitāb* de Sībawayhi et le *Šarḥ al-Kāfiya* de Raḍī al-Dīn al-'Astarābādī, Pierre Larcher identifie trois types de phrases simples minimales en arabe :

- La phrase simple nominale de structure NN, c'est une phrase segmentée thème propos.
- La phrase existentielle (locative ou non), qui est aussi une phrase segmentée thème propos.
- La phrase verbale de structure VS, qui est, quant à elle, une phrase liée.

Ces phrases simples se complexifient par transformation pour aboutir à des phrases complexes, c'est-à-dire « *celles où une phrase est imbriquée dans une autre, mais qui ont la structure générale d'une phrase simple* », qui peuvent donc, soit être segmentées, soit être coordonnées. Enfin, nous y revenons, les complexes de phrases sont deux phrases dont l'une est le thème de l'autre, qui en est alors le propos. Elles sont soit segmentées, soit coordonnées.

... conditionnels

Parmi les différents complexes de phrases identifiés, nous nous attarderons davantage sur les conditionnels. La plupart des grammaires de langues⁵² restreignent les conditionnelles à la relation logique d'implication matérielle qui unit un antécédent à un conséquent. En logique, on définit la conditionnelle, c'est-à-dire, linguistiquement parlant, l'ensemble des propositions introduite par l'opérateur *si* comme <une proposition qui> *énonce une relation entre deux propositions de telle sorte que la seconde découle de la première [...]. La première proposition*

52 C'est le cas notamment du latin par exemple, comme le signale Christian Touratier (Touratier, 1994 : p.672) : « Ces cas correspondent à ce que les logiciens appellent une « proposition conditionnelle » [...]. C'est d'ailleurs à ces seuls cas que les grammaires scolaires réduisent ordinairement les subordonnées conditionnelles en *si* ».

est appelée antécédent (ou hypothèse), l'autre est la proposition conséquente ou conséquent. L'antécédent s'analyse alors comme la raison du conséquent⁵³. Cette relation, l'implication matérielle (notée $\rightarrow$ ou $\supset$) est définie selon sa table de vérités, que nous rappelons ici :

p	q	$p \rightarrow q$
V	V	V
V	F	F
F	V	V
F	F	V

Voici un exemple d'implication de Christian Georges :

- *S'il pleut, (alors) il y a des nuages.*

En comparant avec la table de vérité précédente, on se rend compte effectivement que dans trois des cas, la phrase est vraie (il pleut et il y a des nuages, il ne pleut pas et il y a des nuages (en effet, ces derniers peuvent très bien être des cirrostratus, espèce de nuages auxquels la pluie n'est pas associée), il ne pleut pas et il n'y a pas de nuages) et un cas où la phrase est fausse (il pleut et il n'y a pas de nuage). C'est bel et bien une implication matérielle.

Néanmoins, on remarque que les emplois de *si* dans la langue ne recouvrent pas exactement l'implication des logiciens. Christian Georges⁵⁴ livre ainsi plusieurs exemples. Nous en reprenons ici quelques-uns pour illustrer :

- *S'il fait zéro degré ou moins, (alors) l'eau gèle.*

Si l'on applique la table de vérité précédente à cet exemple, on se rend compte (par comparaison avec les données de la réalité), qu'il n'y a que deux cas qui sont vrais : soit il fait zéro degré ou

⁵³ Chenique, 2006 : p.147.

⁵⁴ Georges, 1997 : p.48.

moins, et l'eau gèle, soit il *ne fait pas* zéro degré ou moins, et l'eau donc ne gèle pas. Dans un tel cas, nous ne sommes plus dans l'implication, mais dans l'équivalence.

- *Si tu as soif, il y a de la bière au réfrigérateur.*

Le fait d'avoir soif ne conditionne pas l'existence des bières dans le frigo, elles sont là quelle que soit la vérité de p. Il n'y a donc pas implication logique entre p et q.

- *Si tu manges des bonbons (alors) tu auras des caries dentaires.*

Cet exemple est à première vue une simple implication, comme le premier exemple cité. Néanmoins, quand on regarde la table de vérité, on se rend compte que la possibilité tu manges et tu n'as pas de caries est vrai, alors qu'elle devrait être fausse. Christian Georges attribue cela sur le « *décalage entre son sens littéral et le message qu'il véhicule, probablement une mise en garde contre les risques de caries dus à la consommation de bonbons*⁵⁵ ». Cela rapproche cet exemple du précédent, en ce sens que le si conditionne davantage l'énonciation de la proposition principale, que sa vérité. De plus, le fait d'interpréter cette dernière comme un mise en garde laisse à penser que la relation entre les propositions est plus pragmatique que logique.

La question se pose dès lors de savoir si l'implication est une relation particulière des propositions conditionnelles, à côté d'autres types de relations, logique ou pragmatique, ou si bien toutes les relations possibles sont dérivables de l'implication des logiciens. Cette question a fait couler beaucoup d'encre ; Christian Georges⁵⁶ donne un rapide aperçu de différentes expériences menées afin de répondre à la question, et livre plusieurs conclusions dont celle-ci : « *La première, c'est que l'emploi du conditionnel dans la langue ne possède pas les propriétés de l'implication.* » Ainsi, l'implication n'est qu'une relation parmi d'autres qui unit les propositions p et q dans le champ de l'opérateur si. Autrement dit, les périodes conditionnelles

55 Georges, 1997 : p.49.

56 Georges, 1997 : p.51.

(en français tout du moins, mais nous verrons que c'est aussi le cas en arabe) dépassent l'implication matérielle des logiciens. C'est pourquoi nous isolerons cette relation, qui fait l'objet de ce travail, des autres relations.

L'on distinguera, dans les conditionnelles, celles qui marquent l'implication, dont l'expression dans la langue est plus ou moins strictement et formellement codifiée, d'autres types de relations, comme la concession, l'opposition, la justification... ainsi que le montrent les exemples suivants⁵⁷ :

- إن يسرق فقد سرق أخ له من قبل

'in yasriq, fa-qad saraq aḥ^{un} lahu min qablu.

S'il vole, c'est qu'un frère à lui a volé auparavant

- إن تكونوا تآلمون فإنهم يآلمون كما تآلمون.

'in takūnu ta'lamūna fa-'innahum ta'lamūna kamā ta'lamūna

Si vous, vous souffrez, aux aussi souffrent, comme vous souffrez.

Ici un exemple tiré de notre corpus :

- وإذا كانت المواجهة التركية - السورية الأخيرة قد تسببت في توتر العلاقات بين أنقرة وموسكو، فإن المحللين يرون أن البلدين سيكونان قادرين على تجنب حدوث أزمة مفتوحة

Wa-'iḏā kānati l-muwājahatu t-turkiyyatu – s-sūriyyatu l-aḥīratu qad tasabbabat fī tawṭīri l-'alāqāti bayna 'Anqara wa Mūsū, fa-'inna l-muḥallilīna yarūna 'anna l-baladayni sa-yakūnāni qādirayni 'alā tajannubi ḥudūṭi 'azmatⁱⁿ maftūḥatⁱⁿ.

57 tirés de Larcher, 2006.

Et si la récente confrontation turco-syrienne est bien la raison d'une tension dans les relations entre Ankara et Moscou, les analystes (néanmoins) estiment que les deux pays sont en mesure d'éviter les événements d'une crise ouverte. (06/02, p.4)

Dans les différents exemples cités, ce n'est pas l'implication matérielle des logiciens qui relie les propositions p et q. On observe, par exemple, que la proposition q dans le premier exemple vient justifier la supposition p, dans le second, elle vient, en quelque sorte, s'opposer au contenu de la proposition p, enfin, dans le dernier exemple, la proposition q vient réfuter la conclusion r que l'on serait en droit de tirer de la proposition p : ainsi, il y a une tension entre Ankara et Moscou (p) ce qui pourrait conduire à une crise ouverte entre les deux pays (r), mais l'apodose q, vient justement nier cette conclusion implicite, ici le complexe conditionnel se rapproche d'un complexe concessif.

De ces observations, nous arrivons à nous poser une question concernant l'opérateur de la conditionnelle : le si. Comme on vient de le voir, conditionnelle et implication ne recouvrent pas exactement dans la langue, et donc l'opérateur de la conditionnelle ne peut pas non plus signaler que les phrases dans son champ sont dans une telle relation logique. Dès lors, l'on peut se demander quel est son effet, quel est son rôle exact dans une conditionnelle. Nous trouvons la réponse chez Oswald Ducrot dans son livre *Dire et ne pas dire*⁵⁸ où il précise que le si implique un acte de supposition qui « *consiste à demander à l'auditeur d'accepter pour un temps une certaine proposition « p » qui devient, provisoirement, le cadre du discours, et notamment de la proposition principale, « q »* ». Dès lors, l'emploi de la conjonction si relève d'un emploi beaucoup plus pragmatique que sémantique en, ce sens que la proposition p dans son champ ajoute de la pertinence à l'énoncé q. Nous citons alors pour achever notre réponse Christian Touratier⁵⁹, citant lui-même Margreet van Griend : « *dans le cas d'une condition*

⁵⁸ Ducrot, 1991: p.167.

⁵⁹ Touratier, 1994 : p.679.

logique, si donne un modèle dans lequel la proposition principale est vraie (relation sémantique entre la proposition principale et la proposition subordonnée) ; dans le cas d'une pseudoconditionnelle, si donne un modèle dans lequel la proposition principale est pertinente (relation pragmatique entre la proposition principale et la proposition subordonnée). » Nous dirons donc que l'opérateur si, dans tous les cas, demande la mise en supposition de la proposition dans son champ, et que la relation entre les propositions peut être davantage tournée vers la sémantique (implication logique) ou vers la pragmatique (les autres relations). Néanmoins, il ne faudrait pas supposer que ces deux approches de la relation s'excluent mutuellement. En effet, reprenons l'exemple

- *S'il pleut, (alors) il y a des nuages.*

La phrase en elle-même indique bien une relation logique d'implication. Mais si on opère une focalisation sur la phrase principale,

- *S'il pleut, c'est qu'il y a des nuages.*

La relation logique, qui reste toujours présente, se double d'une seconde relation pragmatique, et le lien qui unit la proposition principale à la subordonnée peut être, dans ce cas, une justification, l'assertion de q, venant justifier l'énonciation de p.

Cette distinction n'est pas anodine en arabe. En effet, d'après un article publié en 2020 : *le fā' al-sababbiyya vu par Raḍī al-Dīn al-'Astarābādī*, Pierre Larcher parle de cette distinction entre relation logique et relation pragmatique, tout en précisant : « *logique et pragmatique <ne s'excluent pas> mutuellement [...] au contraire, la pragmatique inclut la logique étendue, qu'on peut appeler argumentation. La raison de mettre à part l'implication logique est une observation empirique : dans les langues naturelles dont j'ai connaissance, son expression est formellement contrainte, reposant sur un emploi corrélatif de formes verbales : en arabe classique, deux apocopés ou deux accomplis, éventuellement un accompli et un apocopé ou un*

*apocopé et un accompli*⁶⁰. ». Et en arabe, ce qui marque cette différence entre relation logique et relation pragmatique, c'est la présence ou l'absence du $f\bar{a}$; nous en reparlerons.

60 Larcher, 2020 : p.609.

Chapitre 3

Les conditionnelles dans la grammaire arabe

Dans cette partie, nous allons examiner comment la grammaire arabe conçoit les conditionnelles. Pour ce faire, nous recourrons à deux ouvrages : le *Jāmi‘u d-durūsi l-‘arabiyya* de Mustafā al-Ġalāyīnī, et le *Naḥwu l-luġati l-‘arabiyya* de Muḥammad ‘as‘ad an-Nādirī. Ces deux ouvrages suivent l’exposé traditionnel de la grammaire arabe, reprennent une terminologie identique et sont les héritières des grands travaux des grammairiens arabes médiévaux, dont le plus connu d’entre eux est Sībawayhi. Pour ces derniers, les conditionnelles sont des *jumla šarṭiyya*, introduites par une des nombreuses *‘adawāt al-šarṭ*, parmi lesquelles on retrouve les particules qui nous intéressent ici : *‘idā*, *‘in* et *law*. Ces particules unissent deux phrases, protase apodose, ou, en arabe, *šarṭ* et *jawāb*, et précisent la relation qui les unit

Ces différentes particules relèvent de catégories distinctes : *‘idā* est une forme figée à l’accusatif, un *zarf*, qui peut avoir un sens conditionnel ou non. *‘in* et *law* sont toutes deux des particules, *harf*, qui se distinguent selon leur rection : *‘in* est classé comme un *jāzim*, c’est-à-dire un élément qui impose l’apocope du verbe (des deux verbes dans le cas de la conditionnelle) qui le suit, ce que n’est pas *law*. Enfin, *‘in* et *law* se distinguent d’autres *‘adawāt al-šarṭ* en ce sens qu’ils ne sont là que pour lier la réponse à la condition, autrement dit, ils sont indépendants des deux énoncés et signalent qu’ils ont une relation de protase à apodose. Nous tirons cette conclusion du fait que *‘in* est qualifié comme n’ayant pas de place dans le *‘i rāb* (*lā maḥalla lahā minā l-‘i rāb*) autrement dit, il n’a pas de fonction dans la phrase, comme *law*⁶¹, et tous deux s’opposent ainsi à *‘idā*, qui est, on le rappelle un nom à l’accusatif, et classé comme un complément de verbe *maf‘ūl fīhi*; et aux autres particules de conditions, comme le pronom *man*, qui exerce bien une fonction dans le complexe conditionnel qu’il introduit. Ceci explique

61 Ġalāyīnī le dit clairement p. 692: *wa-‘innamā takūna <law> li-mujarradi rabṭi l-jawābi bi-š-šarṭi, ka-‘in...*

aussi pourquoi on revient à paraphraser les autres particules de condition pas 'in, comme le montre l'exemple suivant ⁶²:

• من يزرنني أكرمه

man yazurnī 'ukrimhu

Quiconque me rend visite, je l'honorerai.

que Ġalāyīnī paraphrase comme ceci :

• إن يزرنني أحد أكرمه

'in yazurnī 'aḥad^{um} 'ukrimhu.

Si quelqu'un me rend visite, je l'honorerai.

Au niveau sémantique, 'in et 'idā se rapportent toutes les deux au futur, mais elles se distinguent l'une de l'autre en ce sens que « la première est ajoutée à ce dont l'arrivée est douteuse, et la seconde est ajoutée à ce dont l'arrivée est effective » ('anna al- 'ulā tadḥulu 'alā mā yuṣakku fī ḥuṣūlihi, wa-t-tānī tadḥulu 'alā mā huwa muḥaqqaqu l- ḥuṣūli.⁶³). D'autre part, 'idā peut aussi ne se rapporter qu'au passé et, si c'est le cas, il perd son sens conditionnel et ne reste plus qu'un *ẓarf zamān*. Enfin, *law* recouvre deux valeurs différentes : la première, et la plus courante⁶⁴, a trait au passé et marque l'impossibilité. On appelle d'ailleurs *law*, *ḥarfū mtinā^{qin} li-mtinā^{qin}*, particule d'impossibilité pour une impossibilité, ou encore *ḥarf^{um} li-mā kāna sa-yaqa 'u li-wuqū 'i ḡayrihi⁶⁵*, particule de ce qui serait arrivé à cause de l'arrivée d'autre chose. Quant à l'autre valeur, plus rare, elle a trait au futur et ne signifie pas alors l'impossibilité, elle

62 Ġalāyīnī, 2010 : p.349.

63 Ġalāyīnī, 2010 : pp.352-353.

64 an-Nādirī précise en fait que la seconde valeur est plus rare que la première : *wa-huwa 'aqallu mina n-naw'i l-'awwali*. (an-Nādirī, 2014 : p.638).

65 Cette appellation vient de Sibawayhi (an-Nādirī, 2014 : p.637).

a alors le sens de 'in (*takūna ḥarfā šartin li-l-mustaqbali bi-ma 'nā 'in. Wa-hya ḥīna 'idⁱⁿ lā tufīdu l- 'imtinā*)⁶⁶.

Concernant les verbes de la conditionnelle, les grammaires disent qu'ils doivent être, dans le cas protase d'abord, déclaratif (*ḥabarī*), conjugué (*mutaṣarraḥ*) et non connecté par une particule (*ḡayr muqtarⁱⁿ*) comme *qad*, *lan*, *mā*, *sīn* ou *sawfa*. An-Nādirī ajoute de son côté que le verbe ne pas non être un passé de sens⁶⁷ ('*an yakūna fi 'l^{an} ḡayra māḍī l-ma 'nā*). D'autre part, si c'est un nom qui suit directement la particule, il est considéré comme le sujet d'un verbe sous-entendu, c'est le cas pour 'in et *law*. 'idā, dit-on, se distingue en ce qu'il est ajouté aux phrases verbales (*wa-yaḥtaṣṣu bi-d-duḥūli 'alā l-jumali l-fi 'liyya⁶⁸*) c'est-à-dire à tête verbale. Ceci pour les verbes de protases ; la même construction est normalement demandée pour les verbes d'apodose. En effet le verbe d'apodose est censé être identique en forme à celui de la protase, et, si ce n'est pas le cas, il ne peut servir d'apodose, à moins d'être introduit par la particule *fā'*, dite ici *fā' al-jawāb*. Les grammaires distinguent douze (ou dix⁶⁹) cas différents dans lesquels la réponse doit être introduite par *fā'* et pour lesquels nous donnons à chaque fois un exemple (qu'on pourra trouver aux pages citées en note 9) :

1. l'apodose est une phrase nominale

● إن تسافر فأنا مسافرٌ معك.

'in *tusāfir fa- 'anā musāfir^{un} ma 'aka*.

Si tu voyages, je voyage avec toi.

66 Ġalāyīnī, 2010 : p. 692.

67 an-Nādirī, 2014 : p.338.

68 Ġalāyīnī, 2010 : p. 524.

69 12 cas chez Ġalāyīnī (pp. 353-354), seulement 10 chez an-Nādirī (pp.339-340), simplement parce que ce dernier rassemble des cas qui sont distingués chez le premier.

2. le verbe d'apodose est un verbe *jāmid* (défectif)

- إن تتزوج من تحبها فنعم الزواج.

'in tatazawwaj man tuḥibbuhā fa-ni 'ma z-zawāj.

Si tu épouses celle que tu aimes, alors l'heureux mariage (que ce sera).

3. le verbe d'apodose est à l'impératif ou l'injonctif (verbe de *ṭalab*)

- إن تسمع المذياع فلا تزعج بصوته جارك المريض.

'in tasma 'i l-miḍyā 'a fa-lā taz 'aj bi-ṣawtihi jāraka l-marīḍ.

Si tu écoutes la radio, n'embête pas ton voisin malade avec le son.

4. le verbe d'apodose est un *māḍī* de forme et de sens

Dans un cas comme celui-là, les grammairiens précisent qu'il peut ou non être précédé de la particule *qad*.

- إن جئتني فقد أكرمتك

'in ji 'tanī fa-qad 'akramtuka.

Si tu viens me voir, c'est que je t'ai déjà honoré.

5. le verbe d'apodose est introduit par *qad*

Qad ici n'a pas la même valeur que lorsqu'il est suivi d'un accompli.

- إن تزرني فقد نعلب الشطرنج.

'in tazurnī fa-qad na 'labu š-šiṭranj.

Si tu viens me rendre visite, on jouera peut-être aux échecs.

6. le verbe d'apodose est introduit par une particule négative (*mā* ou *lan*)

Les deux exemples que nous donnons sont coraniques.

- ﴿فَإِنْ تَوَلَّيْتُمْ فَمَا سَأَلْتُكُمْ مِنْ أَجْرٍ، يونس، ٧٢﴾

fa-'in tawallaytum fa-mā sa'altukum min 'ajrⁱⁿ

Et si vous vous détournez, c'est qu'(effectivement)⁷⁰ je ne vous ai pas demandé de rétribution.

- ﴿وَمَا يَفْعَلُوا مِنْ خَيْرٍ فَلَنْ يُكْفَرُوهُ، آل عمران، ١١٥﴾

Wa-mā yaf'alū min ḥayrⁱⁿ fa-lan yukfarūhu

Et quelque bien qu'ils fassent, il leur sera jamais dénié⁷¹.

7. le verbe d'apodose est précédé des particules *sa* ou *sawfa*

- من يناضل عن وطنه فسيكرمه الوطن

Man yunāḍil 'an waṭanihi fa-sa-yumkrimuhu l- waṭan.

Qui se bat pour sa patrie, sa patrie l'honorera.

- إن تتجر فسوف يكثر مالك.

'in tatjur fa-sawfa yukattiru māluḥa.

Si tu commences, ta fortune augmentera.

70 Notre traduction essaie de tenir d'une part du *fā'*, mais aussi du *mā* qui apparaît comme la contrepartie négative de *qad* fa'ala (voir Larcher, 2017 : pp. 108-109, et Larcher, 2007), ce qui en fait une négation descriptive de sens « *j'affirme qu'il n'a pas fait* ». Cette interprétation renforce alors l'interprétation du *fā'*, comme marquant une autre relation que l'implication. La suite du verset vient aussi confirmer cette interprétation (*'in 'ajrī 'illā 'alā llāhi...*, ma rétribution ne dépend que de Dieu).

71 Là ici nous avons essayé dans notre traduction de tenir compte de la présence du *fā'*, qui montre que la proposition dans son champ est un acte de langage, en l'occurrence, une promesse.

8. l'apodose est introduite par rubba

- إن تجئ فربما أحياه

'in taji', fa-rubbamā 'ajī'

Si tu viens, peut-être que je viendrai.

9. l'apodose est introduite par ka'annamā

Là encore nous avons un exemple coranique:

- ﴿مَنْ أَجَلِ ذَلِكَ كَتَبْنَا عَلَىٰ بَنِي إِسْرَائِيلَ أَنَّهُ مَنْ قَتَلَ نَفْسًا بِغَيْرِ نَفْسٍ أَوْ فَسَادٍ فِي الْأَرْضِ فَكَأَنَّمَا قَتَلَ النَّاسَ جَمِيعًا وَمَنْ أَحْيَاهَا فَكَأَنَّمَا أَحْيَا النَّاسَ جَمِيعًا، المائدة، ٣٢﴾

Min 'ajli dālika katabnā 'alā banī 'isrā'īla man qatala nafs^{an} bi-gayri nafsⁱⁿ 'aw fasādⁱⁿ fī l-'arḍi fa-ka 'annamā qatala n-nāsa jamī^{an} wa-man 'aḥyāhā fa-ka 'annamā 'aḥyā n-nāsa jamī^{an}.

Pour cela, nous avons écrit aux enfants d'Israël que quiconque tuerait quelqu'un non coupable d'un meurtre ou d'une corruption sur la Terre, c'est comme s'il avait tué tout le monde, et quiconque lui a donné la vie, c'est comme s'il avait donné la vie à tout le monde.

10. l'apodose est introduite pas une autre particule de condition

- من يجاورك، فإن كان حسن الخلق فتقرّب منه.

Man yujāwirka, fa-'in kāna ḥasana l-ḥulqi fa-taqarrab minhu.

Qui se tient à tes côtés, s'il a bon fond, rapproche-toi de lui.

On note parfois une alternance entre le *fā'* et *'idā*, qui est ici un présentatif (*'idā al-fujā'iyya*), quand les opérateurs de conditionnel sont *'in* ou *'idā*. L'apodose est alors une phrase nominale, déclarative et positive.

- ﴿وَإِنْ تُصِيبْهُمْ سَيِّئَةٌ بِمَا قَدَّمَتْ أَيْدِيهِمْ إِذَا هُمْ يَقْنَطُونَ، الروم، ٣٦﴾

Wa- 'in tuṣibhum sayyi 'at^{un} bi-mā qaddamat 'aydīhim 'idā hum yaqnaṭūna.

Et si les touche un malheur par ce que leurs mains ont elles-mêmes préparé, les voilà qu'ils désespèrent.

Enfin, pour système en *law*, les grammaires stipulent qu'en cas d'apodose positive, cette est introduite par *la*, de même qu'en cas d'apodose négative introduite par *mā*, même si ce n'est pas le plus courant⁷².

Passons, maintenant aux différentes formes verbales possibles dans les systèmes conditionnels introduits pas *'in* et leurs combinaisons : cinq situations sont distinguées⁷³.

– Deux verbes à l'accompli

- إن هجرت الوطن ندمت

'in hajarta l-waṭana nadimta.

Si tu quittes la patrie, tu en épouveras du regret.

– Deux verbes à l'inaccompli

Les deux verbes sont à l'inaccompli apocopé. Néanmoins on peut aussi y trouver l'indicatif en apodose. Mais c'est considéré comme *faible* (*da 'if*) par les grammaires. Ces dernières notent

72 an-Nādirī, 2014 : p.640. Le seul dans lequel l'apodose ne peut être introduite par la particule *la* est quand elle a la forme *lam yaʿf'al*.

73 an-Nādirī, 2014 : pp. 337-338 et Ġalāyīnī, 2010 : 360-361.

également que *'idā* peut aussi introduire un verbe à l'apocopé, mais très rarement, à la fois en poésie et en prose⁷⁴. Nous donnerons les exemples plus loin.

● إن تزر معرض الكتاب تر ما يسرك.

'in tazur ma 'raḍata l-kitābi tara mā yasurruka

Si tu visites la foire du livre, tu verras ce qui te réjouit.

● يا أقرع بن حابس يا أقرع إنك إن يصرع أخوك تُصرع

Yā 'aqra 'u bna ḥābisin yā 'aqra 'u 'innaka 'in yuṣra ' 'aḥūka tuṣra '

Ô Aqra ben Habis, ô Aqra si ton frère est pris de folie, tu seras pris de folie⁷⁵.

– Le premier verbe à l'accompli (ou apocopé nié par *lam*) et le second à l'accompli

Le verbe d'apodose est le plus couramment à l'apocopé. Mais il peut aussi être à l'indicatif, le premier cas étant considéré comme meilleur que le second (*wa-l-jazmu 'aḥsanu*, *wa-r-raqf'u ḥasan^{un}*).

● إن أشرقت الشمس نخرج للنزهة.

'in 'ašraqati š-šamsu naḥruj li-n-nuzhati.

Si le soleil se lève, nous sortirons à l'occasion.⁷⁶

– Le premier verbe à l'inaccompli et le second à l'accompli

74 Ġalāyīnī, 2010 : p.352. *wa lā tajzimu <'idā >'illā fī š-šī'r [...]* *wa-qad yujzamu <l-muḍāri'u> biḥā fī n-naṭr 'alā qillatⁱⁿ*.

75 Il s'agit d'un vers de Jarīr ben 'abd allāhi al-bajalī (an-Nādirī, 2014 : p.337).

76 Cet exemple semble un peu particulier, puisqu'on ne peut émettre de doute sur le fait que le soleil se lèvera. L'emploi de *'in* ici se rapproche plus de l'éventuel et est paraphrase pas... *'idā*. Nous avons rencontré un seul exemple de cette structure dans notre corpus.

Les deux grammaires consultées commentent cette structure en précisant qu'elle est assez rare, que certains grammairiens refusent de la considérer comme permise. Néanmoins, l'usage l'accepte (*wa-ṣ-ṣaḥīḥu 'annahā jā 'izat⁷⁷ fī sa 'ati l-kalām⁷⁷*).

• من يبدأ بالعدوان خسر.

Man yabda' bi-l- 'idwāni ḥasira.

Qui entame/ra les hostilités perd/ra.

– **Le premier verbe à l'accompli ou l'inaccompli et le second introduit par *fā'***

Le verbe de l'apodose ne peut être à l'apocopé, car les arabes imposent l'indicatif après le *fā'* (*li- 'anna l- 'araba ltazamat raf'ahu ba 'dahā⁷⁸*).

Nous avons donné plein d'exemples de cette structure lorsque nous avons parlé des différents cas qui imposent la présence de la particule *fā'*.

Enfin, concernant encore *'in*, trois remarques sont à faire⁷⁹ :

- si un verbe introduit par une conjonction de coordination *wa*, ou *fā'*, ou encore *'aw* ou *tumma*, apparaît après l'apodose à l'inaccompli apocopé, il est permis que ce verbe soit à l'apocopé, par coordination au verbe de l'apodose, ou au subjonctif (par sous-entente obligatoire de *'an*) mais le cas est rare, ou encore à l'indicatif dans le cas d'un nouvel énoncé indépendant.
- si un verbe introduit par une conjonction de coordination *wa* ou *fā'* apparaît entre la protase et l'apodose, il peut être soit à l'apocopé par coordination au verbe précédant, ce qui est le cas le plus courant, ou au subjonctif, avec un *'an* sous-entendu

⁷⁷ an-Nādirī, 2014 : p. 338.

⁷⁸ Ġalāyīnī, 2010 : p. 361.

⁷⁹ Ġalāyīnī, 2010 : pp. 361-363.

obligatoirement. L'indicatif est quant à lui interdit étant donné son lien avec des énoncés indépendants, ce qui n'a pas de sens au sein d'une relation d'implication.

- si un verbe simple (sans aucune conjonction de coordination) apparaît entre la condition et la réponse ou après l'ensemble, il est permis qu'il soit à l'apocopé, c'est alors un *badal*, ou à l'indicatif en tant que complément d'état *ḥāl* du sujet du verbe précédant ou en tant qu'énoncé indépendant.

Dans le cas de '*idā*, les grammaires précisent, dans la section réservée à son emploi conditionnel, qu'il peut être accompagné d'un *mā* explétif d'insistance (*mā zā 'ida li-t-tawkīd*)⁸⁰. Le plus souvent, le verbe qui le suit est un *māḍī* de forme mais à sens futur, ou un inaccompli indicatif, ou encore, comme dit précédemment, un inaccompli apocopé. Ceci est valable donc dans le cas où '*idā* a trait aux conditionnelles, sinon, quand il est purement temporel, il a alors trait au passé, et les verbes dans son champ sont la plupart du temps des *māḍī* de forme et de sens⁸¹.

Enfin, un dernier mot sur *law* et ses structures. S'il s'agit du *law* d'impossibilité, le verbe de la protase ne peut avoir qu'un sens passé, qu'importe sa forme, autrement dit, sont acceptés, un accompli et sa contrepartie négative *lam* et l'apocopé, ou encore l'inaccompli indicatif, dont la signification est renversée pour marquer le passé⁸². Quant au *law* ayant trait au futur (et proche ainsi de '*in*), le verbe de la protase ne peut avoir que le sens futur, dès lors on retrouve soit l'inaccompli indicatif, soit l'accompli. Concernant l'apodose, nous avons déjà traité de la particule introductrice *la* ; signalons simplement que le verbe ne peut être qu'un accompli (éventuellement nié par *mā*) ou un inaccompli apocopé introduit par *lam* :

• لو تزورنا لسررنا بلفانك

80 Ġalāyīnī, 2010 : p. 352.

81 Pour les exemples, voir an-Nādirī, 2014 : pp. 458-459.

82 Nos deux grammaires s'opposent sur ce dernier point. En effet, Ġalāyīnī (p.692) explique *wa-lā yalīhā [lawi l-'imtinā'iyatī] 'illā l-fi'lu l-māḍī šīḡat^{an} wa-zamān^{an}*, tandis qu'an-Nādirī (p.638) écrit *fa-'in waqa'a ba'da lawi l-'imtinā'iyatī muḍāri'^{un} qalabat ma'nāhu 'ilā l-māḍī*, avant de donner des vers en exemple.

Law tazūrunā la-surirna bi-liqā'ika.

Si tu nous rends visite, nous en serons content.

- ناسا تستعد للوصول إلى "كويكب ذهبي" لو يزورنا لجعل كل شخص ملياردير⁸³

NASA tasta 'iddu li-l-wuṣūli 'ilā "kuwaykaba ḍahabiyyⁱⁿ" law yazūrunā la-ja 'ala kulla ṣaḥṣⁱⁿ milyādīr.

La NASA se prépare à l'arrivée d'« un astéroïde doré » (qui), s'il nous visitait, rendrait chacun milliardaire.⁸⁴

Cette description succincte appelle à quelques commentaires :

Tout d'abord, concernant les opérateurs qui font l'objet de ce travail, plusieurs distinctions, nous l'avons dit plus haut, s'opèrent entre eux : qu'elles soient morphologique, syntaxique et sémantique. En effet, d'une part nous avons deux particules (*ḥarf*) en l'espère *'in* et *law*, et d'autre part un nom figé à l'accusatif (*ẓarf*) qu'est *'idā*. Au niveau sémantique ensuite, *'in* ressortit à l'hypothèse, *law* touche à l'impossibilité, à ce qu'on appelle l'irréel dans nos grammaires, et *'idā* ressortit à de l'éventuel, ou au réel⁸⁵. Enfin, même si les trois particules introduisent toujours une phrase verbale (à tête verbale donc⁸⁶) elles se distinguent par le fait que *'in* est la seule qui impose l'apocopé aux deux verbes dans son giron par rapport à *law* et *'idā* qui acceptent l'indicatif, l'apocopé n'étant mis qu'en tant que négation d'un passé *fa'ala*.

83 Source : <https://arabic.rt.com/space/1260789-ناسا-تستعد-لوصول-إلى-كويكب-ذهبي-لو-يزورنا-لجعل-كل-شخص-ملياردير> /, consulté le 14/08/2021.

84 L'on voit à travers ces deux exemples la différence entre l'arabe tel que l'enseignent les grammaires, et l'arabe moderne tel qu'il est pratiqué actuellement (le second exemple date du 10/08/2021). Le premier est paraphrasé par Ġalāyīnī en *'in tazūrnā*, tandis que le second est un irréel du présent (insensible à la temporalité avec une telle structure cf. chap. 4).

85 Nous ne faisons pas ici de distinction entre le réel et l'éventuel. Nous abordons cette question à la fin du chapitre 4.

86 Les grammaires admettent aussi la possibilité d'avoir une phrase nominale (à tête nominale). Le nom serait alors sujet d'un verbe sous-entendu. D'autre part, il arrive souvent le nom soit en faite un pronom sujet (cf. chap.4)

Néanmoins les grammaires signalent deux exemples dans lequel *'idā* est suivi de l'apocopé soit dans la protase comme dans ce vers de Abd al-qays ben ḥufāf al burjamī, poète de la Jāhiliyya⁸⁷ :

● استغن، ما أغناكَ ربُّكَ، بالغنى
وإذا تُصِيبَكَ خِصاصةٌ فَتَجَمَّلْ

'istagni, mā 'aḡnāka rabbuka, bi-l-ḡinā *wa- 'idā tuṣibka ḥaṣāṣat^{um} fa-tajammal*

Contente-toi de la richesse que ton seigneur t'a procurée Et si l'indigence te frappe, conduis-toi de belle manière

ou dans l'apodose dans ce *ḥadīṭ* de Ali et Fatima :

● إذا أخذتُما مضاجِعكما، تُكَبِّرَا أربَعًا وثلاثين

'idā 'aḥadtumā maḍāji 'akumā tukabbirā 'arba^{an} wa-ṭalāṭīna.

Si vous allez vous coucher, vous lui rendrez grâce trente-quatre fois.⁸⁸

La question mériterait davantage de recherches. En effet, si pour le premier exemple on invoque la nécessité poétique autant en grammaire arabe qu'en grammaire arabisante⁸⁹, comment interpréter le second exemple ? Doit-on y voir une influence des systèmes en *'in* ? qui semblerait davantage justifiée par le fait qu'il y a bien eu croisement, en arabe préclassique, entre les systèmes éventuels en *'idā fa'ala fa'ala* et les systèmes potentiels en *'in yaf'al yaf'al*, qui aboutirent à la formation du système de l'arabe classique en *'in yaf'al / fa'ala*⁹⁰ ? Et, à ce

87 Ḡalāyīnī, 2010 : p. 352.

88 Ce *ḥadīṭ* est parfois transmis différemment : en effet, selon certaines versions, l'apocopé est remplacé par un impératif *kabbirā* (<https://www.dorar.net/hadith/sharh/60910>, consulté le 14/08/2021). Il est difficile de correctement interpréter cette forme. Nous avons d'une part une référence temporelle non-passée, marquée par l'inaccompli, une référence modale contextuelle (ce sont des conseils que donne le Prophète à Ali et Fatima). Pourrait-on le paraphraser par « il faut que vous lui rendiez grâce » ?, mais on devrait avoir un *fa'* qui sépare l'apodose de la protase. Personnellement, nous pensons y voir la même valeur injonctive que peut prendre l'indicatif futur simple en français, quand on dit « *tu feras cela !* », néanmoins, la valeur injonctive (exprimée par l'apocope du verbe) est mise en second plan par rapport à la valeur assertive, ce qui a pour effet syntaxique de ne pas faire apparaître le *fā'*, et pour effet sémantique de considérer l'action exprimée par l'apocopé comme une réalité future certaine.

89 Åkesson, 2001 : p.341.

90 Larcher, 2009 : pp.210-212.

moment, nous aurions l'influence inverse et un des balbutiements de ce qui deviendra après le système potentiel majeur de l'arabe moderne ? La question reste ouverte...

D'autre part, concernant 'in, nous avons vu qu'il y a deux cas où l'apodose peut être à l'indicatif. Néanmoins, elle est systématiquement jugée comme moins recevable qu'une apodose à l'apocopé ; de plus, cette dernière n'est pas introduite pas *fā'*, ce qui nous fait dire que le complexe marque bien l'implication logique : comment alors interpréter l'indicatif ? Sans prétendre répondre à cette question, nous pouvons livrer les éléments suivants : la séquence opérateur *fa'ala*, *yaf'alu* est celle que l'on retrouve dans les dialectes, comme l'égyptien, le moyen-oriental ou encore le tunisien⁹¹. Si cette structure existe dans les dialectes, on peut se demander si elle existait aussi dans un état de l'arabe antérieur aux travaux de normalisation des grammairiens médiévaux, qui l'auraient retenue mais rejetée néanmoins au second plan par rapport au mode apocopé, justement parce qu'elle était sentie comme dialectale ? Ou alors, la possibilité de voir *yaf'alu* dans une apodose d'un système en in serait une preuve supplémentaire de l'influence d'autres structures conditionnelles, en l'espèce *'idā* et *law* qui admettent l'inaccompli indicatif ? Il est aussi important de noter que *yaf'alu* (et la forme préfixée *sa-yaf'alu* / *sawfa yaf'alu*) sont les plus courantes dans les systèmes conditionnels en arabe moderne de presse.

Quelques mots à dire sur *kāna* nous semble importants à dire. En effet, on le retrouve souvent dans toutes les variétés de l'arabe avec différentes valeurs, aspectuelles, syntaxiques ou encore sémantiques⁹². Dans le cadre des complexes conditionnelles, la question est plus complexe concernant les valeurs. En effet, d'une part peut servir à mettre une phrase nominale dans le champ de l'opérateur de conditionnelle; notons que dans le cas de *law*, il fait double

91 Pour l'égyptien, voir Sartori, 2009. Pour le moyen-oriental, voir Kassab, 1970 : p.327. Pour le Tunisien, voir Ben Amor, 1990 : p.243.

92 Nous renvoyons pour plus de détails à l'article Piron : 2013.

emploi avec *law ʿanna*, on parle alors de thématisation⁹³. D'autre part, l'emploi de *kāna* permet aussi de lever certaines ambiguïtés sémantiques, notamment le cas des structures en *law faʿala*, ambiguës entre irréel présent et irréel passé : ainsi *law kāna faʿala* tient bien de l'irréel du passé, tandis que *law kāna yafʿalu* ressortit à l'irréel du présent. Enfin, un dernier phénomène, couvrant davantage la morphématique, intègre *kāna* dans l'opérateur de la conditionnelle. Cette situation n'est pas sans rappeler la plupart des dialectes (voir par exemple le tunisien, Ben Amor, 1990 : 243) , où les complexes conditionnels sont bien introduits par un opérateur particulier (*ʾidā* ou *law*) suivi de *kāna*. Le phénomène se retrouve aussi en arabe moderne comme dans cet exemple suivant⁹⁴ :

● إذا كانت ١٠٢ دولة قد ألغت هذه العقوبة وتبقى ٨٢ دولة من بينها مصر فإنه لا يمكن أن تلغى هذه العقوبة

في مصر.

ʾidā kānat 102 dawlatan qad ʿalġat hāḏihi l-ʿuqūbata wa-tabqā 82 dawlatan min baynihā Miṣr fa-ʾinnahu lā yumkinu ʾan tulġā hāḏihi l-ʿuqūbatu fī Miṣr.

« Si 102 Etats ont aboli la peine de mort et s'il en reste 82, dont l'Egypte [à ne pas l'avoir fait], cette peine ne peut être abolie en Egypte. »

où le complexe conditionnel résulte de l'application d'un opérateur *ʾidā kāna* à une phrase à tête nominale.

Enfin, nous terminerons ce chapitre par un rapide commentaire concernant la particule *fāʾ* qui apparaît souvent entre la protase et l'apodose. Nous l'avons vu les grammairiens énoncent toute une série de règles qui précisent les circonstances de son apparition et dont le principe sous-jacent est que *fāʾ* apparaît partout où le verbe d'apodose ne peut être verbe de

93 Pout *law*, la situation plus complexe qu'on ne le laisse penser. En effet, dans son article les systèmes hypothétiques en *law* de l'arabe classique, Pierre Larcher (Larcher, 2003) oppose diachroniquement un système optatif en *law yafʿalu* (souhait dans le présent) et en *law kāna yafʿalu* (souhait dans le passé) à un système hypothétique unique en *law faʿala*. Or, *kāna* pouvant apparaître dans le système hypothétique, il a servi de pivot pour introduire la structure *law kāna yafʿalu* et son pendant *law kāna faʿala* dans les complexes conditionnels.

94 Larcher, 2003 : p. 281.

protase. Ce *fā'* signale donc une rupture formelle, mais qui est aussi sémantique⁹⁵. Ainsi, comme nous l'avons précisé au chapitre précédant, son absence ou sa présence permettait, en arabe classique tout du moins, de distinguer une relation logique d'implication d'une part, de forme *'in yaf'al yaf'al*, et tout le reste d'autre part. En arabe moderne, la situation semble quelque peu différente, où le *fā'* semble s'être généralisé et marque la segmentation du complexe, isolant le thème et le propos. Mais nous verrons avec notre corpus que l'apparition de cette particule peut dans certaines cas, rester relativement arbitraire.

Nous reviendrons sur ce dernier point au chapitre suivant, dans lequel nous allons livrer les résultats du dépouillage des journaux que nous avons réalisé et qui constitue le cœur de ce travail.

95 Voir Larcher, 2000 et Larcher, 2020.

Chapitre 4

Présentation des données

Méthodologie

Après avoir posé un cadre théorique large et précis qui nous aidera à analyser correctement les données tirées de notre corpus de presse, nous allons maintenant livrer les résultats de notre recensement dans un quotidien arabe des structures conditionnelles, avant de comparer avec ce que disent les grammaires de l'arabe moderne. Nous avons suivi ici la méthode qu'a appliquée Manuel Sartori dans son article consacré aux conditionnelles dans les romans⁹⁶. Ainsi, nous n'avons gardé que les complexes introduits par les opérateurs *'idā*, *'in*, et *law* (éventuellement coordonnés avec les particules *wa* ou *fā* ') en excluant les opérateurs *wa-'in*, *ḥattā 'idā*, *ḥattā law*,... Nous avons conservé les deux ordres si p, q et q, si p, néanmoins, dans le système que nous allons développer, nous ne traiterons que de si p, q. Enfin, dans la séquence si p, q nous garderons les exemples doublement verbaux et assertifs. En effet, ce sont de telles structures qui permettent de mettre en évidence la relation sémantique qui unit protase et apodose, parmi lesquelles l'implication logique (cf. chapitre 2).

Suivant ces principes, nous avons dépouillé une quarantaine de journaux du quotidien *'al-quds 'al-'arabī*, entre janvier et février, qui nous ont livré en tout 220 systèmes, parmi lesquels 123 ont la forme q si p, soit 55.9 %⁹⁷, par rapport à 97 systèmes si p, q, répartis et classés selon les catégories sémantiques d'éventuel, potentiel et irréel.

L'éventuel

Il est exprimé par l'opérateur *'idā* (éventuellement augmenté de la particule *mā*) et nous l'avons divisé en deux catégories selon le repère temporel utilisé. D'un point de vue sémantique,

⁹⁶ Sartori : 2010 : le même article a été traduit par l'auteur en anglais en 2011.

⁹⁷ Nous ne sommes pas surpris de voir une telle proportion, en effet nous avons prévu au premier chapitre de notre travail qu'il était logique que q si p soit l'ordre dominant dans l'arabe de presse.

le mode éventuel se distingue des autres en ce que la proposition p dans le champ de l'opérateur est vraie, et n'est pas soumise à une hypothèse. D'ailleurs on paraphrase souvent cette structure par le biais d'un opérateur de temporelle : *lammā* ou encore *'indamā* :

Eventuel présent : *'idā (mā) fa'ala (fa-)yaf'alu*

Cette structure existe déjà en arabe classique avec le sens d'un éventuel⁹⁸. La protase offre toujours la même forme : *fa'ala* (négation *lam yaf'al*) et l'apodose montre un inaccompli indicatif (nié éventuellement par *lā*), que nous avons observé accompagné de la particule *qad* (4/15). Voici quelques exemples :

- وإذا لم تحصل تركيا على مرادها فتركيا، تدل تصريحات قادتها على أنهم على أهبة الاستعداد لفتح معركة عسكرية

Wa-'idā lam taḥṣil Turkiya 'alā murādihā, fa-Turkiya, tadullu taṣrīḥātu qādatihā 'alā 'annahum 'alā 'uhbati l-'isti dādi li-fatḥi ma 'rakatⁱⁿ 'askariyyatⁱⁿ.

Et quand la Turquie n'obtient pas ce qu'elle veut, les déclarations de ses dirigeants indiquent qu'ils sont prêts à engager le combat (24/02 p.4).

- وإذا ركزنا على خطابه من منظور عاطفي قد يظهر لنا أن فيه عنفاً لفظياً لكن هذا من الناحية العملية والقانونية غير دقيق

Wa-'idā rakkaznā 'alā ḥitābihi min manzūrⁱⁿ 'āṭifiyyⁱⁿ qad yaḥzuru lanā 'anna fīhi 'unf^{an} lafẓiyy^{an} lakinna hādā minā n-nāḥiyati l-'amaliyyati wa-l-qānūniyyati ḡayra daqīqⁱⁿ.

Et lorsque l'on se concentre sur son discours d'un point de vue émotionnel, il peut nous apparaître qu'il contient de la violence verbale, mais ceci, d'un point de vue pratique et légal, n'est pas précis (20/02 p.8).

⁹⁸ Larcher, 2017 : p.214 et p.218.

Qad ici « indicates the possibility that the verbal action is taking place or will take place⁹⁹ ».

On le traduit donc alors par peut-être. On pourrait penser que cela rapproche le complexe du potentiel, néanmoins on remarque que la vérité de la proposition *p*, dans le champ de *'idā* est vraie, et que la notion de doute (exprimée par peut-être) ne concerne que la proposition *q*. On est donc dans une configuration inverse du potentiel : s'il fait beau (il peut faire beau ou pas), je sortirai (potentiel) face à quand il fait beau, il se peut que je sorte (je sortirai peut-être ou peut-être pas).

- كذلك ينص: «إذا لم تتجح الأطراف المعنية في حل النزاع من خلال المحادثات أو المفاوضات، فيمكنهم طلب الوساطة أو إحالة الأمر إلى رؤساء دولهم أو رؤساء الوزراء».

Ka-dālika yanuşşu « *'idā lam tanjaḥi l-'aṭrāfu l-ma'niyyatu fī ḥalli n-nizā'i min ḥilāli l-muḥādaṭāti 'awi l-muḥāwaḍāti fa-yumkinuhum ṭalabu l-wisāṭati 'aw 'ihālatu l-'amri 'ilā ru'asā'i duwalihim 'aw ru'asā'i l-wuzarā'i.* »

Il stipule aussi : « Lorsque les parties concernées ne réussissent pas à résoudre le conflit par les discussions ou négociations, il leur est possible de demander la médiation ou de renvoyer l'affaire à leur président ou premier ministre » (07/01 p.3)

- وإذا سقط رمز السلام فإن مسؤولية ذلك تقع على عاتق العالم بأسره

Wa-'idā saqaṭa ramzu s-salāmi, fa-'inna mas'ūliyyata dālika taqa'u 'alā 'ātiqi l-'alāmi bi-'asrihi.

Quand le symbole de la paix viendra à tomber, la responsabilité en incombera au monde entier. (03/02 p.10)

Ce dernier exemple est particulièrement intéressant parce qu'il n'exclue pas une interprétation potentielle: Si le symbole de la paix vient à tomber, la responsabilité en incombera au monde

⁹⁹ Schulz , 2004 : p.112.

entier. Dans ce cas, la structure prolongerait le potentiel de l'arabe classique, mais aussi celui des dialectes. La présence du 'inna s'explique par le fait que la phrase dans son champ est une phrase à tête nominale.

- وأيضا «قانون الإجراءات الجنائية يمنح المتهم حق استئناف الأمر الصادر بمد حبسه في أي وقت فإذا تم نظر استئنافه وتم رفضه لا يحق له التقدم باستئنافه من جديد إلا بعد مرور ثلاثين يوما

Wa- 'ayḏ^{an} “qānūnu l- 'ijrā'āti l-jinā'īyyati yamnaḥu l-muttahama haqqa sti' nāfi l- 'amri ṣ- ṣādiri bi-muddi ḥabsihi fī 'ayyi waqtⁱⁿ fa- 'idā tamma naḥaru sti' nāfihi wa-tamma raḥḏuhu lā yahuqu lahu t-taqdīmu bi-sti' nāfihi min jadīdⁱⁿ 'illā ba' da murūri ṭalātīna yawm^{an}.

De plus, le code pénal accorde à l'accusé le droit de porter en appel l'ordonnance qui définit la prolongation de sa détention à tout moment, et si cet appel a été entendu, et s'il a été refusé, il n'a pas le droit de refaire appel endéans les 30 jours. (06/02, p.3)

Eventuel passé : 'idā fa'ala fa'ala

La structure employée est 'idā fa'ala fa'ala, que nous retrouverons dans l'irréel du présent, avec lequel elle entretient une certaine ambiguïté. Le premier exemple que nous donnons est le seul issu de notre corpus, nous prenons les autres de Badawi et alī¹⁰⁰.

- إذا كان الرئيس اللبناني العماد ميشال عون اختار المشاركة في قداس مار مارون التقليدي في الجميزة ليؤكد شرعيته الشعبية ببركة الكنيسة المارونية وإلى جانبه كل من رئيس مجلس النواب نبيه بري ورئيس الحكومة حسان دياب، فإن عظة راعي أبرشية بيروت المارونية المطران بولس عبد الساتر نزلت كالبرق على مسامع رئيس الجمهورية والحاضرين.

'idā kāna r-ra' īsu l-lubnāniyyu l- 'imad mīšāl 'awn iḥtāra l-mušāarakata fī quddāsi Mar Māriūn at-taqlīdiyyi fī l-Jimayzah li-yu'akkida ṣar' iyyatahu ṣ-ṣa'biyyata bi-barakati l-kanīsati l-Mārūniyyati wa- 'ilā jānibihi kullu min ra' īsi majlisi n-nuwābi Nabīh Barrī wa-ra' īsi l-ḥukūmati

100 Badawi et alī, 2004 : p.737.

Hassān Diyab, fa- 'inna 'izata rā'ī 'abrašiyyati Bayrūt al-Mārūniyyati l-Matrān Būlis 'Abd al-Sātir nazalat ka-l-barqī 'alā masāmi 'i ra 'īsi l-jumhūriyyati wa-l-ḥādirīna.

Quand le président libanais Michel Aoun a choisi de participer à la messe traditionnelle Mar Maroun dans le quartier Gemmayze pour affirmer sa légitimité populaire grâce à la bénédiction de l'Eglise Maronite et avec à ses côtés le président de la chambre des députés Nabih Barre et le premier ministre Hassane Diab, la prédication du patron du diocèse maronite de Beyrouth, al-Matran Paul Abd al Satir, est tombée comme un coup de tonnerre dans les oreilles du président et des gens présents.

• إذا أن مريض أن الجميع.

'idā 'anna marīd^{un} 'anna l-jamī'u.

Lorsqu'un malade gémissait, tout le monde gémissait.

• إذا سمع أذان الفجر في هدوء الليل طرب قلبه.

'idā sami 'a 'aḏāna l-fajri fī hudū 'i l-layli ṭariba qalbuhu.

Quand il entendait la prière de l'aube dans le calme de la nuit, son coeur se réjouissait.

Avant de passer au mode potentiel, nous donnons ici un exemple de complexe en 'in, que nous avons classé comme éventuel, en raison d'une part de sa syntaxe ('in fa 'ala yaf'alu), et de la signification générale de la phrase:

• إن أردنا التقاء أحد في النقابة يجب أخذ موعد، وإن لم يرضوا علينا لا يلتقون بنا، النقيب ليس منصبا وإنما خادم للزملاء، وعلى النقابة أن تكون منبرا وليس مكان إذلال»

'in 'araḏnā ltiqā'a 'aḥadⁱⁿ fī n-niqābati yajibu 'aḥḏu maw'idⁱⁿ, wa-'in lam yardū 'alaynā lā yaltaqūna binā, an-naqību laysa manṣīb^{an}, wa-'innamā ḥādim^{un} li-z-zumalā'i, wa-'alā n-niqābati 'an takūna minbar^{an} wa-laysa makāna 'idlālⁱⁿ.

Si nous voulons rencontrer quelqu'un au sein du syndicat, nous devons prendre rendez-vous, et s'ils ne sont pas satisfaits de nous, ils ne nous rencontrent pas, le syndic n'est pas un poste, il n'est que le serviteur des collègues, et le syndicat doit être une plate-forme, et pas un lieu d'humiliation (28/02 p.1)

L'interprétation comme éventuel vient du caractère généralisant du complexe. En effet dire comment devrait être le syndicat suppose que le comportement reproché est répétitif, et non pas ponctuel. De plus, syntaxiquement, l'apodose du complexe donne à voir un inaccompli indicatif sans la particule *sa/sawfa* du futur (pourrait-on franchir le pas et dire inaccompli indicatif présent ?), ce qui l'oppose au potentiel où elle apparaît systématiquement. Enfin, à inaccompli indicatif est coordonnée un autre indicatif, nié par *lā*, ce qui montre bien quelle est la négation de ce dernier.

Potentiel

Ce dernier est beaucoup plus divers dans ses opérateurs, et nos données corroborent ce qu'avance Manuel Sartori¹⁰¹, 'in est en net recul face à 'idā, (81% pour 'idā face à 10,4 % pour 'in) et *law* aussi est utilisé pour exprimer le potentiel, à hauteur de 8.6%. Concernant les temps verbaux, à côté des structures classiques qui apparaissent çà et là de manière exceptionnelle, la protase offre toujours un verbe à l'accompli et, pour 'idā et 'in, un futur en *sa/sawfa yaf'alu*, là où *law* montre un simple indicatif *yaf'alu* (nous avons néanmoins rencontré un exemple d'apodose en *sa-yaf'alu*¹⁰²). Enfin, *lam yaf'al* reste la négation de *fa'ala*, là où *lan yaf'ala* s'applique à *sa-yaf'alu*.

Voici quelques exemples de notre corpus :

101 Sartori, 2010 : p. 82.

102 Nous verrons plus loin, dans l'irréel du présent que *law fa'ala sa-yaf'alu* est bel et bien ambiguë entre potentiel et irréel. Ce que Sartori a remarqué dans la version anglaise de son article : Sartori, 2011 : p.13.

En 'in: 'in fa'ala (fa-'inna)) sa-yaf'alu

- سنرد على أي عدوان وإن عدتم عدنا.

Sa-naruddu 'alā 'ayyi 'idwānin wa-'in 'udtum 'udnā.

Nous répondrons à n'importe quelle agression et si vous revenez, nous reviendrons (24/02 p.1).

C'est ici un exemple de facture tout à fait postclassique, en ce sens que *fa'ala* s'est imposé par rapport à l'apocopé *yaf'al*¹⁰³.

- كما أنه ليس صحيحا أن مشكلة الولايات الآن هي ما إذا كان الحاكم عسكريا أو مدنيا، والبشير كان لديه حكام مدنيون ومجلس تشريعي مدني ومع ذلك سقط لأنه فشل في تقديم الخدمات الضرورية للمواطنين، إن جئت بوال عسكري أو مدني وفشلت في تقديم ضروريات الحياة للمواطنين سيثرون عليك.

Kamā 'annahu laysa ṣaḥīḥ^{an} 'anna muškilata l-wilāyāti l-'ān hiya mā kāna l-ḥākimu 'askariyy^{an} 'aw muduniyy^{an}, wa-l-Bašīr kāna ladayhi ḥukkām^{un} muduniyyūna wa-majlis^{un} tašrī'iy^{un} muduniyy^{un} wa-ma'a dālīka saqaṭa li-'annahu fašila fī taqdīmi l-ḥadmāti ḍ-ḍarūriyyati li-l-muwāṭinīna, 'in jī'ta bi-wālⁱⁿ 'askariyyⁱⁿ 'aw muduniyyⁱⁿ wa-fašilat fī taqdīmi ḍarūriyyāti l-ḥayāti li-l-muwāṭinīna sa-yaṭūrūna 'alayka.

De même qu'il n'est pas correct de dire que le problème des Etats actuellement est de savoir si le gouverneur est militaire ou civil, al-Béchar avait des gouverneurs civils et une assemblée législative civile, et malgré cela, il est tombé parce qu'il a échoué à offrir les services nécessaires aux citoyens, si l'on apporte un administrateur civil et si l'on manque à répondre aux exigences de la vie aux citoyens, ils se révolteront (15/02, p.3).

- وخاطب النائب المستقل الصافي سعيد، رئيس الحكومة المكلف بقوله: "حكومتك عشاء مسموم، إن أكلنا منه سنموت، وإن لم نأكل منه سنفترق"، مشيرا إلى أن تمسك الفخفاخ بجنسيته الفرنسية «عار وأمر لا يطاق».

103 Larcher, 2009 : pp. 221-222 : « s'il est vrai que 'in / 'idā fa'ala, fa'ala a remplacé 'in yaf'al, yaf'al comme expression « normale » du potentiel, faisant de ce dernier un archaïsme stylistiquement marqué. »

Wa-ḥātaba n-nā'ibu l-mustaqillu ṣ-Ṣāfi Sa'īd, ra'īsa l-ḥukūmati l-mukallafi bi-qawlihi: "ḥukūmatuka 'ašā'u masmūm^{un}, 'in 'akalnā minhu sa-namūtu, wa-'in lam na'kul minhu sa-naftariqu, mušīr^{an} 'ilā 'anna tamassuka l-Faḥfāḥ bi-jinsiyyati l-firansiyyati " 'ār^{un} wa-'amr^{un} lā yuṭāqu"

Le député indépendant Safi Said s'est adressé au chef du gouvernement désigné, en lui disant « Votre gouvernement est un repas empoisonné, si nous en mangeons, nous mourrons, et si nous n'en mangeons pas, nous nous diviserons », soulignant que la nationalité française de al-Fakhfakh est « une honte et une chose insupportable ». (27/02 p.9)

- وأشار إلى أن «قيادي التيار الصدري قد تعهدوا بكشف أسماء الجناة الذين اعتدوا على الطالبة وهدموا الخيمة وتقديمهم إلى العدالة خلال الساعات القادمة ولحين الصبح، وإن لم يفوا بتعهداتهم فسيكون للطلاب مواقف تصعيدية، ومواقف الطلاب معروفة»

Wa-'ašāra 'ilā 'anna " qiyādiyyī-t-tayyāri ṣ-ṣadriyyi qad ta'ahhadū bi-kafši 'asmā'i l-junāti llaḍīna 'tadaw 'alā ṭ-ṭālibati wa-hadamū l-ḥaymata wa-taqdīmihim 'ilā l-'adālati ḥilāla s-sā'āti l-qādimati wa-li-ḥīni ṣ-ṣabaḥi, wa-'in lam yafaw bi-ta'ahhudātihim fa-sa-takūnu li-ṭ-ṭullābi mawāqifu taṣ ṭdiyyatⁱⁿ, wa-mawāqifu ṭ-ṭullābi ma 'rūfat^{un}.

Il a indiqué que « les chefs du mouvement sadriste ont déjà promis de découvrir les noms des criminels qui ont agressé/violé l'étudiante et détruit la tente, et de les traduire devant la justice d'ici les prochaines heures et jusqu'au matin, et s'ils ne tiennent pas leurs engagements, les étudiants adopteront des postures aggravantes, et les positions des étudiants sont connues. » (13/02 p.2)

Dans cet exemple, la présence du *fā'* peut s'expliquer par le fait que l'apodose soit une phrase existentielle (c'est-à-dire nominale selon la grammaire arabe), qui ressortit alors aux différents cas d'apparition de la particule *fā'* que nous avons abordés précédemment.

Ajoutons maintenant quelques autres exemples donnés par Manuel Sartori¹⁰⁴ :

- *'in tazawwajtu biki u 'tiki kulla mā yumkinu 'an yaḍumma qalbī min ḥubbⁱⁿ.*

“Si je me marie à toi, je te donnerai tout ce que peut contenir mon cœur d’amour”

- *Wa- 'in lam yastaṭi' kabīru l-baṣṣāṣīna l- 'uṭmānliyyīna hādā fa-lā yastahiqqu manṣibahu*

Et si le grand maître ottoman ne peut pas cela, il ne mérite alors pas son titre.

- *Fa- 'in lam yatahaqqaqi l- 'amalu kulluhu ba 'da ḍālika fa-l-maṣīratu lam tantahi.*

Si l’espoir tout entier ne se réalise pas après cela, alors la marche, elle, n’est pas finie.

Ces différents exemples nous amènent à une rapide conclusion concernant l’emploi de la particule *fā'* dans les systèmes en *'in*. En effet, nous avons dit précédemment, en reprenant les conclusions de Pierre Larcher, que la présence de *fā'* montrait que la relation entre protase et apodose était autre que l’implication matérielle des logiciens, et si cela valait pour l’arabe classique ancien, l’arabe moderne semble aussi obéir à ce principe. En effet, pour tous les exemples donnés avec *fā'*, nous avons expliqué le premier par la nature nominale de l’apodose (phrase existentielle enchassée au moyen de *sa-yakūnu*). Dans le deuxième exemple, l’apodose introduite par *fā'* vient justifier la supposition p, le rapport logique est inversé, ce n’est pas parce que le grand maître ottoman ne peut faire cela qu’il ne mérite pas son titre, mais plutôt, c’est parce qu’il ne mérite pas son titre qu’il ne peut pas faire cela¹⁰⁵. La même explication vaut encore, nous semble-t-il, pour le dernier exemple ; de plus, *fā'* se double d’un autre rôle, celui de restituer la valeur de passé à la négation *lam tantahi*, on se retrouve alors exactement dans

104 Sartori, 2010 : pp. 83-84.

105 On pourrait aussi opter pour une interprétation déductive du *fā'*. La paraphrase se donnant ainsi « supposons que le grand maître ottoman ne puisse pas faire cela, j’en conclus qu’il ne mérite pas son titre ». L’une et l’autre interprétation se valent toutes les deux, le contexte énonciatif permettrait de trancher en faveur de l’une ou l’autre interprétation. On a appliqué ici la méthode de l’article de Pierre Larcher sur le *fa-inna* (Larcher, 2006)

la même configuration qu'un des cas d'apparition de *fā'* cité plus haut, et illustré par cet autre exemple :

- إن يسرق فقد سرق أخ له من قبل

'in yasriq fa-fa-qad saraq 'ah^{un} lahu min qablu.

S'il vole, c'est qu'un frère à lui a volé auparavant¹⁰⁶.

En *'idā*: *'idā fa'ala (fa-('inna) sa-yaf'alu.*

C'est la structure majoritaire dans notre corpus :

- وإذا صوتنا ضدها، سيقولون إننا السبب في سقوط الحكومة وفي ضياع مصالح التونسيين وفي الأزمة السياسية والاجتماعية التي سيتسبب فيها بقاء الدولة بلا حكومة، وسيتم اتهامنا بالعبثية وعدم المسؤولية، وإذا صوتنا جزئياً (مع وضد) فسنكون بنظرهم- تابعين لحركة النهضة ونتلقى التعليمات من مونبليزير (مقر الحركة).

Wa-'idā sawwaṭnā ḍiddahā, sa-yaqūlūna 'innanā s-sababu fī suqūṭi l-ḥukūmati wa-fī ḍayā 'i maṣāliḥi t-tūnisiyyīna wa-fī l-'azmati s-siyāsiyyati wa-l-'ijtimā' iyyati llatī sa-yatasabbabu fihā baqā'u d-dawlati bilā ḥukūmatⁱⁿ, wa-sa-yatimmu ttiḥāmunā bi-l-'abṭiyyati wa-'adami l-mas'ūliyyati, wa-'idā sawwaṭnā juz 'iyy^{an} (ma 'a wa ḍidda) fa-sa-nakūnu bi-naẓarihim tābi 'īna li-ḥarakati n-nahḍati wa-naltaqā t-ta' līmāti min mūnblīzīr (maqarru l-ḥarakati).

Si nous votons contre, ils diront que nous sommes la cause de la chute du gouvernement et de la ruine des intérêts des Tunisiens et des crises politique et sociale, que causera un pays sans gouvernement, et nous serons accusés d'absurdité et d'irresponsabilité, et si nous votons partiellement (pour et contre) nous serons à leurs yeux- des suivants du mouvement Ennahda, et nous recevrons les instructions de Mon Plaisir (le siège du mouvement). (06/01, p.11)

- مالك مصنع: إذا نجحت في القطاع فستنجح في أي مكان في العالم

106 Ġalāyīnī, 2010 : p. 354.

Māliku masna'in : 'idā najahta fī l-Qiṭā'i fa-sa-tanjahu fī 'ayyi makānin fī l-'ālamī.

Propriétaire d'une usine: si vous réussissez à Gaza, vous réussirez dans n'importe quel endroit du monde.

- قال: «يجب على أمريكا أن تعلم ويعلم الآخرون أنه إذا لم يتم التصدي لهذه العملية الإجرامية بالشكل المناسب، فإن هذا العدو المتكبر سيكرر إجرامه مثلما بقي العالم صامتاً عندما بدأ العقوبات القاسية، فإنه اليوم يفرض الحظر حتى على أصدقائه».

Qāla : “yajibu 'alā 'amrīkā 'an ta'lama wa-ya'lamu l-'āḥarūna 'annahu 'idā lam yatimmu t-taṣaddī li-hāḍiḥi l-'amaliyyati l-'ijrāmiyyati bi-š-šakli l-munāsibi, fa-'inna hāḍā l-'udwa l-mutakabbira sa-yukarriru 'ijrāmahu miṭlamā baqā l-'ālamu šāmitan 'indamā bada'a l-'uqūbātu l-qāsiyyatu, fa-'innahu l-yawma yafriḍu l-ḥazra ḥattā 'alā 'asdiqā'ihī.”

« Il faut que l'Amérique sache, et d'autres le savent, que si cette opération criminelle n'est pas contrée de manière adéquate, cet ennemi orgueilleux répètera son crime de la même manière que le monde est resté silencieux lorsque les sanctions sévères ont commencé ; et aujourd'hui, il impose une interdiction même à ses amis. » (06/01 p.2)

- وقال: «إذا طالب العراق برحيل القوات الأمريكية ولم يتم ذلك على أساس ودي، سنفرض عليهم عقوبات لم يروا مثلها من قبل مطلقاً، ستكون عقوبات إيران بجوارها شيئاً صغيراً».

Wa-qāla “ 'idā ṭālaba l-'irāq bi-rahīli l-qūwāti l-'amrīkiyyati wa-lam yatimmu ḍālika 'alā 'asāsīn waddiyyⁱⁿ, sa-nafriḍu 'alayhim 'uqūbātⁱⁿ lam yaraw miṭlahā min qablu muṭlaq^{an}, sa-takūnu 'uqūbātu 'irān bi-jiwārihā šay^{an} ṣaḡīr^{an}. ”

« Si l'Irak, dit-il, réclame le départ des forces américaines, et si cela n'est pas fait sur une base amicale, nous lui imposerons des sanctions qu'elle n'aura jamais vue auparavant, les sanctions de l'Iran en comparaison seront ridicules. » (07/01 p.2)

- وحذر اردوغان من أنه إذا فتح الحدود الحدود (sic) التركية مع سوريا، فلن يمنع اللاجئين والمهاجرين من التوجه إلى أوروبا.

wa-ḥaddara 'Ardūgān min 'annahu 'idā fataḥa l-ḥudūda l-ḥudūda t-turkiyyata ma'a Sūriyā, fa-lan yamna 'a l-lāji 'īna wa-l-muhājirīna mina t-tawajjuhi 'ilā 'ūrūbā.

Erdogan a mis en garde contre le fait que s'il ouvrait les frontières turques avec la Syrie, il n'empêcherait pas les réfugiés et les migrants de se tourner vers l'Europe (22/02, p.5).

Nous reviendrons dans le chapitre suivant sur cette structure et comment elle est perçue par les différentes grammaires de l'arabe moderne. Notons ici que l'analyse que nous avons proposé pour les complexes en 'in concernant l'apparition du *fā'* ne semble plus s'appliquer pour les complexes en 'idā. D'après nos statistiques, il apparaît 32/47 mais il est difficile de préciser les conditions d'apparitions. Si l'on suivait les règles de la grammaire arabe, on s'attendrait à voir le *fā'* tout le temps, étant donné la nature de l'apodose *sa-yaf'alu*, mais ce n'est pas le cas. De plus, là où il n'apparaît pas, nous voyons bien l'implication logique, comme le montre les premier et quatrième exemples. Mais il peut aussi apparaître même quand c'est une relation d'implication qui unit la protase et l'apodose, comme nous le voyons dans cet autre exemple :

- إذا لم يكن هناك أمن، فإن كل شيء سينهار، أنظر من حولك، أنظر إلى سوريا، أنظر إلى اليمن، أنظر إلى ما يحدث في العراق، أنظر حتى فيما يحدث للأسف في لبنان.

'idā lam yakun hunāka 'aman^{un}, fa-'inna kulla šay'ⁱⁿ sa-yanhāru, 'unzur min ḥawlika, 'unzur 'ilā Sūriyā, 'unzur 'ilā l-Yaman, 'unzur 'ilā mā yaḥdaṭu fī l-'irāq, 'unzur ḥattā fīmā yaḥdaṭu li-l-'asaḥi fī Lubnān.

S'il n'y a pas de sécurité, alors tout s'effondrera, regardons autour de nous, voyons la Syrie, voyons le Yémen, voyons ce qui se passe en Irak, regardons même ce qui se passe malheureusement au Liban. (20/02 p.7)

En law: law fa'ala (fa-('inna)) (sa-) yaf'alu

Nous avons vu précédemment que les grammairiens arabes reconnaissaient à law, à côté de l'impossibilité, une valeur synonyme de 'in, et donc, en faisaient un potentiel :

- ويقول فريدمان إن نتانيا هو لو رغب بأكثر في الضفة الغربية أكثر مما أخذ وكما يطالبه تحالف المتطرفين فإنه يعلن أمام رئيس الولايات المتحدة أن شهيته هي السيطرة على كامل الضفة الغربية وتحويل إسرائيل إلى دولة أحادية القومية يعيش فيها ٢,٥ مليون فلسطيني داخل الضفة دونما حقوق سياسية كاملة.

Yaqūlu Frīdmān 'inna Nitanyāhū law ragība bi-'aqtara fī ḍ-ḍiffati l-ġarbiyyati 'aqtara mim mā 'aḥaḍa wa-kamā yuṭālibuhu taḥālufu l-mutaṭārifīna fa-'innahu yu'linu 'amāma ra'īsi l-wilāyāti l-muttaḥidati 'inna šahīyatahu hiya s-sayṭaratu 'alā kāmili ḍ-ḍiffati l-ġarbiyyati wa-taḥwīlu 'isrā'īl 'ilā dawlatⁱⁿ 'ahādiyyati l-qawmiyyati ya'īšu fīhā 2.5 milyūn falasṭīniyyīna dāḥila ḍ-ḍiffati l-ġarbiyyati dūnamā huqūq^{un} siyāsīyyat^{un} kāmilat^{un}.

Friedman soutient que si Netanyahu désire plus en Cisjordanie que ce qu'il a déjà pris, et comme lui réclame la coalition des extrémistes, il déclarera au président des Etats-Unis que sa volonté est de contrôler toute la Cisjordanie et de transformer Israël en un état mono-national dans lequel vivent 2.5 millions de Palestiniens, à l'intérieur de la Cisjordanie, sans (qu'il y ait) aucun plein droit politique.

- زاد: «نحن لسنا مع غلق المخيمات، وتقديم الخدمات لهم يقع على عاتق الحكومة الاتحادية، ولو عاد الاستقرار إلى العراق فإن النازحين يتمنون العودة إلى ديارهم».

Zāda : “Naḥnu lasnā ma'a ḡalqi l-muḥayyamāti, wa-taqdīmu l-ḥadmāti lahum yaqa'u 'alā 'ātiqi l-ḥukūmati l-'ittiḥādiyyati, wa-law 'āda l-'istiqrāru 'ilā l-'irāq fa-'inna n-nāziḥīna yatammanūna l-'awdata 'ilā diyārihim”.

Il ajoute : « Nous ne sommes pas pour la fermeture des camps, et la prestation de leurs services incombe au gouvernement fédéral, et si la stabilité revient en Irak, alors les émigrés souhaiteront rentrer chez eux. » (20/02 p.2)

- وأشارت الكاتبة إلى أنه لو أراد محمد بن سلمان المساهمة في نزع فتيل الأزمة يمكنه اتباع مثال عمه الملك عبد الله بن عبد العزيز.

Wa- 'ašārati l-kātibatu 'ilā 'annahu law 'arāda Muhammadu bnu Salmān l-musāhamata fī naz 'i fatīli l-'azmati yumkinuhu ttibā 'a miṭāla 'ammihi l-maliki 'abdi llāhi bni l-'azīzi.

Et l'auteure a souligné que si Mohammad ben Salmane voulait participer à désarmer la crise, il pourrait suivre l'exemple de son oncle, le roi Abdallah ben Abdelaziz (22/01. p.5).

- ولو توفرت الإرادة اللازمة فإنه سيتم الإعلان عن تركيبة الحكومة منتصف الأسبوع المقبل

Wa-law tawaffarati l-'irādatu l-lāzimatu fa-'innahu sa-yatimmu l-'i'lānu 'an tarkībati l-ḥukūmati muntaṣafa l-'usbū 'i l-muqbili.

S'il y a suffisamment de volonté, l'annonce de la formation du gouvernement sera faite milieu de la semaine prochaine (01/02, p.9).

Cet exemple, même s'il offre une apodose en *sa-yaf'alu*, que Manuel Sartori rattache à l'irréel du présent, s'interprète néanmoins comme un potentiel, d'une part en raison du contexte ; en effet, on trouve au début de l'article cette phrase : *sa-'antaliq bi-taškīli l-ḥukūmati fī l-'usbū 'i l-muqbili*, je débiterai la formation du gouvernement la semaine prochaine, et d'autre part par une paraphrase de ce complexe où l'opérateur choisi est *'in* :

- أكد رئيس الحكومة المكلف إلياس الفخفاخ أن ١٠ أحزاب عبروا عن استعدادهم الجدي للمشاركة في الحكومة قانلا خلال ندوة صحفية عقدها اليوم بقصر الضيافة (sic) بقرطاج إن الإعلان عن تركيبة الحكومة سيتم منتصف الأسبوع القادم إن توفرت الإرادة اللازمة.

'akkada ra'īsu l-ḥukūmati l-mukallafu 'ilīās l-Fahfāḥ 'anna 10 'aḥzāba 'abbarū 'anī sti'dādihim li-l-mušārakati fī l-ḥukūmati qā'ilan ḥilāla nadwatin ṣuhufiyyatin 'aqadahā l-yawma bi-qaṣri d-diyāqati (sic) bi-Qarṭāj 'inna l-'i'lāna 'an tarkībati l-ḥukūmati sa-yatimmu muntaṣafa l-'usbū 'i l-qādīmi 'in tawaffarati l-'irādatu l-lāzīmatu.

Le premier ministre désigné Ilias Fakhfakh a affirmé que 10 partis avaient exprimé leur volonté de participer au gouvernement, déclarant lors d'une interview donnée aujourd'hui au palais Dar Dhiafa de Carthage que l'annonce de la formation du gouvernement sera faite au cours de la semaine prochaine, s'il y a suffisamment de volonté¹⁰⁷.

La structure *law fa'ala (fa-(inna))-sa-yaf'alu* livre donc une ambiguïté que seul le contexte d'énonciation peut lever. Ce n'est pas directement relevé dans la version française de l'article de Sartori, mais ce dernier le note clairement dans la traduction anglaise qu'il en a livré¹⁰⁸.

Irréel

Le mode irréel qui couvre environ 25 % de notre corpus pertinent, garde comme opérateur principal *law* (qui l'exprime à hauteur de 95.8 %). Néanmoins, comme signalé par d'autres grammaire, *'idā* aussi se charge d'exprimer cette nuance sémantique particulière, arrivant même à une certaine forme d'ambiguïté entre irréel et éventuel.

Présent

En *'idā* : *'idā fa'ala fa'ala*

Nous avons très peu d'exemple de *'idā* introduisant un complexe conditionnel dont l'interprétation sémantique relève du mode irréel. Sa structure d'ailleurs laisse planer une ambiguïté entre irréel du présent et éventuel passé, ainsi que nous le verrons. Outre cet unique exemple de notre corpus, nous ajoutons des exemples tirés de l'article de Sartori¹⁰⁹.

107 Source : <https://zitounatv.net/2020/01/31/الفخفاخ-لو-تتوفر-الإرادة-سيتم-الإعلان/>, consulté le 12/08/2021.

108 Sartori, 2011 : p.13.

109 Sartori, 2010 : p.90.

- وإذا كان عمار غول في السجن حاليا ، فإن شكيب خليل عاد إلى بلده الثاني الولايات المتحدة الأمريكية، وغالبا لن يمثل أمام القضاء الجزائري

Wa- 'idā kāna 'amār Ġūl fī s-sijni ḥālīy^{an}, fa- 'inna Šakīb Ḥalīl 'āda 'ilā baladihi t-tānī l-wilāyāti l-muttaḥidati l-'amrīkiyyati, wa-ḡālib^{an} lan yumattila 'amāma l-quḍā 'i l-jazā'iriyyi.

Et si Amar Ghoul était en prison maintenant, Chakib Khelil retournerait dans son deuxième pays, les Etats-Unis d'Amérique, et il ne comparaitrait surement pas devant les juges algériens. (20/02 p.9)

L'interprétation irréaliste est assurée d'une part par l'adverbe *ḥālīy^{an}* et la présence de *lan yumattila* coordonné à l'apodose qui assure une interprétation au futur, ce qui est incompatible avec l'éventuel passé ; et d'autre part par le fait qu'au moment de l'écriture de cet article, Amar Ghoul n'a effectivement pas encore été condamné à la prison, ce qui sera fait seulement le 01 juillet 2020¹¹⁰. D'autre part,

- *fa- 'idā aḍafnā 'ilā dālika 'anna l-duwala l-'arabiyyata bi-ḥukmi 'īmānihā bi-r-risālāti s-samāwiyyati wa-ladyāni yaj'aluhā 'aqriba 'ilā l-ḡarbi mina š-šarqi la-wajadnā 'anna jamī'a ḥāḍihi l-'asbābi tanfī...*

Si l'on ajoutait que les Etats arabes, en vertu de leur attachement aux religions révélées, se sentent plus proches de l'Ouest que de l'Est, on verrait que tout ceci nierait totalement...

Et Sartori de préciser : « C'est bien la présence du *lām* par mimétisme avec la syntaxe de *law* qui permet d'interpréter cette phrase comme ressortissant de l'irréel, et plus précisément puisqu'il s'agit de *idā*, de l'irréel du présent¹¹¹. »

- *'idā sā'adahu Zakariyā kāna dālika 'aḍḍala.*

110 Ceci est visible sur sa page wikipédia: https://fr.wikipedia.org/wiki/Amar_Ghoul, consultée le 13/08/2021.

111 Sartori, 2010 : p.90

Si Zakariya l'aidait, cela serait mieux.

Et nous ajoutons ici quelques exemples tirés de Badawii et *aliī*¹¹² qui voient aussi apparaître la particule *la* entre la protase et l'apodose

- إذا أضفنا لذلك ما يتم إجراؤه في المراكز الطبية لفوجئنا برقم ضخم يثير الرهبة

'idā 'aḍafnā li-dālika mā yatimmu 'ijrā'uhu fī l-marākazi ṭ-ṭibbiyyati la-fūji'nā bi-raqmⁱⁿ ḍahmⁱⁿ yuṭīru r-rahbata.

Si nous ajoutions à cela ce qu'il se passe dans les centres médicaux, nous serions surpris par un nombre grand nombre effrayant.

- وإذا استعرضنا تأريخ أجهزتنا (sic) الثقافية لوجدنا نسبة من كبار المثقفين عملت بها

Wa-'idā sta'raḍnā ta'rīḥa 'ajhizatinā la-wajadnā nisbat^{an} min kibāri l-muṭaqqafīna 'amalat bihā

Si nous examinions l'histoire de nos organes culturels, nous trouverions qu'une part [importante] de grands intellectuels y avait travaillé.

En *law* : *law fa'ala (fa-('inna-)) sa-yaf'alu*

Comme nous avons dit précédemment pour le *law* potentiel, il entretient une ambiguïté certaine avec le l'irréel du présent. Seul le contexte d'énonciation ou d'autres éléments linguistiques précis peuvent aider à lever l'ambiguïté, quand nous faisons face à une structure *law fa'ala (fa-('inna-))sa-yaf'alu*.

- ولكن حتى في الجنوب الذي كان قبل الحرب يمكن أن يؤدي إلى حد كبير التوجه نحو الانفصال، بات أهله اليوم

يكرهون هذا التوجه لأن التحالف سلم البلد لميليشيات مناطقية، عصبوية، ولو تم استفتاء الجنوب حالياً بشكل شفاف لرفض الناس الانفصال ولصوتوا لصالح بقاء اليمن موحدًا.

112 Badawii et *aliī*, 2004 : p.732.

Wa-lākin ḥattā fī l-janūbi llaḍī kāna qabla l-ḥarbi yumkinu 'an yu 'ayyida 'ila ḥaddⁱⁿ kabīrⁱⁿ at-tawajjuha naḥwa l-'infiṣāli, bāta 'ahluhu l-yawma yakrahūna ḥāḍā t-tawajjuha li-'anna t-taḥālufa salima li-mīlīšiyyātⁱⁿ manāṭiqiyyatⁱⁿ, 'aṣbawiyyatⁱⁿ, wa-law tamma stiftā'u l-janūbi ḥālī^{an} bi-ṣaklⁱⁿ šaffāfⁱⁿ la-rafaḍa n-nāsu l-'infiṣāla wa-la-sawwatū li-ṣāliḥi baqā'i l-Yamani muwaḥḥadan.

Mais même dans le sud qui, avant la guerre, pouvait soutenir le séparatisme dans une grande mesure, le peuple aujourd'hui déteste cette tendance parce que l'alliance préserve le pays de milices régionales, névrosées, et si on organisait maintenant un référendum de manière transparente dans le Sud, les gens refuseraient la séparation, et voteraient en faveur d'un Yémen unifié. (02/01 p.10)

Nous avons ici un exemple d'irréel du présent (confirmé par l'adverbe de temps *ḥālī^{an}*) de facture tout à fait classique de structure *law fa'ala la- fa'ala* (qui est ordinairement la structure de l'irréel du passé en arabe moderne, là où elle était davantage neutre à la temporalité en arabe classique¹¹³).

- ولو أخرج الجنود الأمريكيون فسيخسر الجنود العراقيون أقوى وأفعل حليف لهم وستجد القوات العراقية التي تنفذ الحرب ضد تنظيم الدولة نفسها في وضع صعب.

Wa-law 'aḥraja l-junūdu l-'amrīkiyyūna fa-sa-yaḥsaru l-junūdu l-'irāqiyyūna 'aqwā wa-'af'ala ḥalīfⁱⁿ lahum wa-sa-tajidu l-qūwātu l-'irāqiyyūna llatī tunaffidu l-ḥarba ḍidda tanzīmi d-dawlati nafsahā fī waḍⁱⁿ ṣa'bⁱⁿ.

Si les soldats américains étaient amenés à sortir, les soldats irakiens perdraient leur allié le plus fort et le plus efficace, et les forces irakiennes qui combattent contre l'organisation de l'Etat (islamique n.d.t.) se retrouveraient dans une situation difficile. (07/01 p.5)

113 Larcher, 2003 : p.274.

L'interprétation en irréel du présent est assurée par un élément du contexte. En effet, le journaliste a écrit précédemment : « *wa-ḥattā yarfiḍu l- 'irāqiyyūna l-wujūda l- 'amrīkiyya bi- šaklⁱⁿ kāmīlⁱⁿ, wa-hwa sīnāryū gayra mutawaqqaⁱⁿ, ...* » , Même (si) les Irakiens rejettent totalement la présence américaine, ce qui est un scénario improbable,... . Cette idée étant présentée comme improbable, est donc rejetée par le journaliste, d'où l'interprétation en irréel du présent : si les soldats américains étaient amenés à sortir (mais c'est un scénario improbable) ...

- وكانت هذه النسبة قبل شهرين 36 % فقط، فيما تقول نسبة من 49 % إنه لو جرت انتخابات تشريعية قريباً فإن ذلك سيساهم في توحيد الضفة والقطاع، فيما تقول نسبة تبلغ 45 % إن ذلك لن يساهم في التوحيد.

Wa-kānat hāḍihi n-nisbatu qabla šahrayni 36 % faqat, fīmā taqūlu nisbat^{un} min 49 % 'innahu law jarati ntiḥābāt^{un} tašrī'īyyat^{un} qarīb^{an} fa- 'inna dālika sa-yusāhimu fī tawhīdi d-ḍiffati wa-l-Qiṭā'i, fīmā taqūlu nisbat^{un} tabluḡu 45 % 'inna dālika lan yusāhima fī t-tawhīdi.

Le pourcentage atteignait 36% seulement, il y a deux mois tandis 49% disent que si des élections législatives avaient lieu d'ici peu, cela n'aiderait pas à l'union entre la Cisjordanie et la Bande de Gaza, mais jusqu'à 45% disent que cela n'aiderait pas dans l'union (13/02 p.6).

L'interprétation en irréel du présent est confirmée par le contexte. En effet, à l'époque de l'écriture de l'article, les élections législatives palestiniennes ne sont prévues que pour 2021.

Les exemples suivants nous viennent de l'article de Sartori¹¹⁴:

- *yā Sa'īdu'anā maqtū'u l-'amali mina l-mahdiyyi l-muntaẓari, law qāma nāṭiqu z-zamāmi, law ẓahara, law ḡā'a mina l-ka'bati yuṣhiru sayfahu d-ḍahabiyya, sa-yataṣaddā lahu Zakariyā, sa-yuḥarrimuhu duḥūla d-diyāri*

114 Sartori, 2010 : pp. 91-92.

« Sa'īd, j'ai perdu espoir de voir le Messie. S'il se levait, s'il apparaissait, s'il venait de le Kaaba, brandissant son sabre d'or, Zakariya s'opposerait à lui, il l'empêcherait de venir à nous »

- *law ɖarabanī fa-sa- 'aqūlu li- 'abī fa-ya 'tī wa-yaɖribuhu*

« S'il me frappait, je le dirais à mon père qui viendrait le battre »

Enfin, avant de conclure notre présentation des données par l'irréel du passé, nous aimerions donner ici trois exemples de structures *law fa 'ala fa sa-yaf'alu* qui, du fait du contexte, semblent préjudiciable d'une interprétation potentielle. Néanmoins, au vu de leur structure, elles restent aussi fort proche de l'irréel, aussi forment-ils une sorte d'intermédiaire, en ce sens que le procès dans le champ de l'opérateur a trait à un évènement futur. Enfin, une dernière remarque concernant ces exemples, c'est qu'ils sont tous écrits par le même journaliste : Ibrahīm Darwish, écrivant depuis Londres.

- *ولو مضت الحكومة باتجاه خروج صعب فلن يشعر بآثاره سوى سكان المناطق الفقيرة*

Wa-law maɖati l-ḥukūmatu bi-ttijāhi ḥurūjⁱⁿ ṣa 'bⁱⁿ fa-lan yaš'ura bi- 'āṭārihi siwā sukkani l-manāṭiqi l-faqīrati.

Et si jamais le gouvernement se dirigeait dans la direction d'une sortie difficile, seuls n'en ressentiraient les effets que les habitants des régions pauvres (03/02 p.5).

- *ولو وقعت حرب سورية – تركية شاملة فستشكل فوضى جيو سياسية كاملة*

Wa-law waqa 'at ḥarb^{un} sūriyyat^{un}-turkiyyat^{un} šāmilat^{un} fa-sa-tuṣakkilu fawḏā jīū sīyāsīyyat^{an} kāmilat^{an}.

Et si jamais une guerre syro-turc globale se déclarait, elle déclencherait un chaos géopolitique complet (07/02 p.5).

- *ولو حصل هذا، فسيتم دفع ثلاثة ملايين شخص باتجاه الحدود التركية*

- *Wa-law ḥaṣala hāḏā, fa-sa-yatimmu daf‘u talātati malāyīna šaḥṣⁱⁿ bi-ttijāhi l-ḥudūdi t-turkiyyati.*

Si jamais cela arrivait, cela pousserait trois millions de personnes en direction des frontières turques (08/02 p.4).

Notre traduction essaie de rendre compte de l’ambiguïté formelle de ces exemples en conservant l’indicatif imparfait et le conditionnel présent, dans le champ d’un opérateur composé *si jamais* qui insiste sur le caractère hypothétique de la phrase dans son champ.

Passé : law fa‘ala la-fa‘ala

C’est la structure classique qui exprime l’irréel du passé en arabe moderne, même si elle reste susceptible d’une interprétation d’irréel du présent, comme nous l’avons vu plus haut. Il est à noter que l’apodose négative, introduite par *mā*, est le plus souvent précédé de la particule *la*, à l’instar de l’apodose positive. Ce phénomène est déjà signalé dans les grammaires arabes.

- لو تم دعم الجيش الوطني اليمني، ودعم الحكومة الشرعية وعدم دعم هذه الكيانات الموازية مثل المجلس الانتقالي لكانت صنعاء قد تحررت منذ فترة طويلة

Law tamma da‘amu l-jayši l-waṭaniyyi l-yamaniyyi, wa-da‘amu l-ḥukūmati š-šar‘iyyati wa-‘adamu da‘ami hāḏihi l-kiyānāti l-muwāzīyati miṭla l-majlisi l-‘intiḳāliyyi, la-kānat Ṣan‘ā‘u qad taḥarrarat munḏu fitratⁱⁿ ṭawīlatⁱⁿ.

Si l’armée nationale yéménite avait été soutenue, de même le gouvernement civil, mais pas ces entités parallèles comme le conseil de transition, Sanaa aurait été libérée depuis un long moment déjà (02/01 p.10)

L’interprétation en irréel du passé est confirmée par la présence de *kāna qad fa‘ala*.

- ولو وافق الفلسطينيون على التفاوض فلربما حصلوا على صفقة أفضل، كما تقترح إدارة ترامب

Wa-law wāfaqa l-falasṭīniyyūna ‘alā t-tafāwuḏi, fa-la-rubbamā ḥaṣalū ‘alā ṣafqatⁱⁿ ‘aḏḏala, kamā taqtariḥu ‘idāratu Trāmb.

Si les Palestiniens avaient accepté de négocier, alors peut-être auraient-ils trouvé un meilleur accord, comme le suggère l'administration Trump (01/02 p.5).

Cet exemple est intéressant en ce que la particule *fā'* apparaît devant un *rubbamā* dans l'apodose, tel que le prévoit les règles de la grammaire arabe pour *'in*.

- جميعهم يرتدون «القلبية» ويحملون سيوفاً خلال استقبالي في مدخل الفندق وداخله كان المشهد مذهلاً
ولو كانت أجهزة الهواتف المحمولة موجودة وقتها لكانا التقطنا صور «سيلفي».

Jamī'uhum yartadūna "l-qalbāyyata" wa-yaḥmilūna suyūf^{an} ḥilāla stiqbālī fī madḥali l-funduqī wa-dāḥilahu kāna l-mašhadu muḍḥil^{an} wa-law kānat 'ajhizatu l-hawātifi l-maḥmūlati mawjūdat^{an} waqtahā la-kunnā ltaqaṭnā ṣuwara "sīlfi".

Tous étaient habillés de la « *qalbāyya* ¹¹⁵ » et ils portaient des épées durant ma réception à l'entrée de l'hôtel et à l'intérieur, la scène était incroyable, si nous avions eu des téléphones portables avec nous à ce moment, nous aurions pris des selfies. (06/02 p.7)

De même la présence de l'auxiliaire *kāna* assure une interprétation en irréel passé.

ولو نُقِّدَتْ إصلاحات «باريس ٢» منذ ١٨ عاماً لما وصل البلد إلى هذا الانهيار...

Wa-law nuffiḍat 'iṣlāḥātu "Bārīs 2" munḍu 18 'āman la-mā waṣala l-baladu 'ilā hādā l-inhiyāri...

Si les réformes de « Paris 2 » avaient été mises en œuvre il y a 18 ans, le pays ne serait pas parvenu à un tel effondrement (15/02 p.5).

Cet exemple nous permet de montrer que l'apodose négative dans un système irréel du passé est introduite par *mā*, précédé de *la*.

115 Nous n'avons malheureusement pas trouvé de traduction ni de signification pour ce mot.

C'est par ce dernier exemple que nous achevons ce rapide tour d'horizon des phrases hypothétiques en arabe moderne de presse. Nous y voyons un système complexe avec une certaine richesse sémantique, mais en mutation, en changement, comme en témoignent certaines ambiguïtés formelles entre potentiel et irréel ou encore entre éventuel et potentiel. De plus, on a remarqué, que certaines structures sont de facture tout à fait classique, ce qui suppose que les deux systèmes conditionnels, celui figé de l'arabe postclassique tel que les grammairiens arabes le conçoivent et enseigné dans les classes, et le celui de l'arabe moderne, vivant, en mutation, ne s'excluent pas mutuellement et peuvent tout à fait être utilisés en même temps. Il faut enfin remarquer que les ambiguïtés que nous avons soulevées ne posent aucun problème aux lecteurs de journaux, car le contexte permet d'éclaircir les cas douteux.

Tableau récapitulatif

Ces données que nous venons de donner peuvent être résumées dans le tableau suivant¹¹⁶: nous ne reprenons que les constructions de notre corpus, en laissant de côté les structures héritées de l'arabe classique.

No	Signification	Opérateur	Protase	Apodose
1	Eventuel présent	<i>'idā</i>	<i>fa'ala</i>	<i>(fa-)yaf'alu</i>
2	Eventuel passé	<i>'idā</i>	<i>fa'ala</i>	<i>fa'ala</i>
3	Potentiel	<i>'idā</i>	<i>fa'ala</i>	<i>(fa-)sa-yaf'alu</i>
		<i>'in</i>	<i>fa'ala</i>	<i>(fa-)sa-yaf'alu</i>
		<i>law</i>	<i>fa'ala</i>	<i>(fa-(sa-)) yaf'alu</i>
4	Irréel du présent	<i>law</i>	<i>fa'ala</i>	<i>(fa-)sa- yaf'alu</i>
		<i>'idā</i>	<i>fa'ala</i>	<i>(la-) fa'ala</i>
5	Irréel du passé	<i>law</i>	<i>fa'ala</i>	<i>la- fa'ala</i>

116 Alraidi, 2017: p.56. Nous avons légèrement modifié le tableau pour qu'il correspondent effectivement à nos observations.

Nous allons maintenant comparer ce système à différentes grammaires de l'arabe moderne, afin de vérifier si elles sont descriptivement adéquates et qu'elles rendent correctement compte de la situation complexe des conditionnelles en arabe moderne.

Chapitre 5

A l'épreuve des grammaires

Dans ce chapitre nous allons nous attarder sur différents ouvrages traitant de l'arabe moderne et nous allons comparer leur propos sur les complexes conditionnels au système que nous avons, sur base de notre corpus de presse et de l'article de Manuel Sartori mis au point. Le choix des différents ouvrages s'est fait selon une certaine progression. En effet, nous commencerons par un manuel d'arabe moderne, que nous avons nous-mêmes utilisés durant notre formation, *'ayyuhā ṭ-ṭālib*¹¹⁷. Puis partant, nous confronterons nos résultats à une grammaire de l'arabe écrite pour les étudiants : en l'espère, *A Student grammar of Modern Standard Arabic*, de Eckehard Schulz¹¹⁸, viendra ensuite une autre grammaire, *A reference grammar of Modern Standard Arabic*¹¹⁹, pour arriver à la grande grammaire de référence actuellement en arabe moderne, celle écrite par Badawii et *aliī*, *Modern Written Arabic, a comprehensive grammar*¹²⁰. Nous dirigerons enfin vers des ouvrages un peu plus spécialisés dans le domaine de la syntaxe : le livre de Beeston, *Written arabic, An approach to the basic structures*¹²¹, et, pour terminer : la *Syntax of modern arabic prose* de Vicente Cantarino¹²².

Dans *'ayyuhā ṭ-ṭālib*:

Ce manuel, qui est la traduction française d'un original écrit en néerlandais, est paru en 2007. A la leçon qu'il consacre aux phrases conditionnelles, il reprend la distinction entre les trois modalités des conditionnelles qui nous viennent des grammaires des langues classiques latine et grecque : réel, potentiel et irréel.

117 Talloen & Alsulaiman, 2007.

118 Schulz, 2004.

119 Ryding, 2005.

120 Badawii et *aliī*, 2004.

121 Beeston, 1968.

122 Cantarino, 1975.

Le réel est le mode de « *l'hypothèse qui se rapporte à un fait réel, sans indiquer que celui-ci se produit au passé, au présent ou au futur*¹²³ ». Nous pouvons le ramener à l'éventuel dans notre système.

La structure signalée par le manuel est : un accompli *fa 'ala* (ou *kāna yaf'alu*) en protase, éventuellement nié par *lam* + apocopé, mais l'apodose « *peut se mettre à tout temps et tout mode*¹²⁴ »

Voici les différents exemples que donne le livre :

- إذا درس يحصل على شهادته.

'idā darasa yaḥṣulu 'alā šahādatihi

S'il étudie, il obtiendra son diplôme.

- إذا انطلقت صباحاً ستكون هنا في المساء.

'idā nṭalaqta ṣabāḥ^{an} sa-takūnu hunā fī l-masā'i

Si tu pars au matin, tu seras ici au soir.

- إذا لم ترجمه فوراً لا يعطيك شيئاً.

'idā lam tarjuhu fawr^{an} lā yu 'tīki šay^{an}

Si tu ne lui demandes pas immédiatement, il ne te donne rien.

إذا كنت تتعلم ١٠ كلمات يومياً تقدر أن تقرأ جريدة عربية بعد سنة.

'idā kunta tata 'allamu 10 kalimātⁱⁿ yawmiyy^{an} taqdiru 'an taqra 'a jarīdat^{an} 'arabiyyat^{an} ba 'da sanatⁱⁿ.

Si tu apprends 10 mots tous les jours, tu sais lire un journal arabe après un an.

123 Talloen & Alsulaiman, 2007 : p.289.

124 *Idem*, p. 290.

Ces différents exemples nous amènent à quelques conclusions. Tout d’abord, le manuel ignore complètement le rôle que joue *’idā* dans l’expression du potentiel ou encore de l’irréel. De plus, certaines phrases ne semblent pas relever véritablement du réel ou de l’éventuel. Ainsi le second exemple, qui offre une apodose en *sa-yaf’alu*, nous semble davantage relever du potentiel ainsi que le montre sa traduction française, faite par les auteurs eux-mêmes. Le premier exemple aussi, même s’il présente une apodose en *yaf’alu* qui le rapproche de l’éventuel, selon notre conception, se rapproche davantage du potentiel et fait donc de ce complexe une structure tirant davantage vers l’arabe classique¹²⁵

Ce sont finalement les deux derniers exemples qui se rapportent à l’éventuel selon nous, et qui seraient mieux traduits ainsi :

Quand tu ne lui demandes pas immédiatement, il ne te donne rien

Quand tu apprends dix mots tous les jours, tu sais lire un journal arabe après un an

Pour finir sur le réel, le manuel signale quelques cas où l’apodose doit être introduite par la particule *fā’*, donnant notamment le cas du verbe précédé de la particule *sa* du futur, là où dans leur exemple précédent, il ne le faisait pas.

Concernant le potentiel, dont ils donnent *’in* comme particule, les auteurs précisent que son usage est de plus en plus limité en arabe moderne. Au niveau sémantique, il la rapproche de *’idā* : « elle a plus ou moins la même signification que *’idā* mais appuie plus sur l’aspect hypothétique de l’énoncé¹²⁶ ». La situation est, dans les faits, plutôt inverse, en fait, c’est *’idā* qui se rapproche continuellement de *’in* et finit par l’évincer dans l’usage.

Concernant les structures, le manuel précise que la situation de *’in* est la même que celle de *’idā*, autrement dit, protase à l’accompli *fa’ala*, et apodose à tous les temps et modes. D’un

125 Voir Larcher, 2017 : pp.217, 218.

126 Talloen & Alsulaiman, 2007 : p.290.

certain point de vue, on ne pas donner tort au manuel : nous avons vu que *'in* pouvait soit être suivi, dans l'apodose, d'un accompli *fa'ala* (c'est la structure postclassique telle qu'elle est enseignée dans les classes à côté de *'in* + apocopé), ou d'un inaccompli indicatif présent, ce que les grammaires arabes signalent déjà, mais en précisant sa rareté et leur préférence pour l'apocopé, ou enfin d'un futur *sa-yaf'alu* que nous avons rencontré dans notre corpus de manière majoritaire.

Finalement, les auteurs du manuel traitent de *law* uniquement comme ressortissant à l'irréel, ne présentant pas son utilisation, ni même son ambiguïté avec le potentiel. En effet, il ne cite que la structure *law fa'ala*, *la(mā) -yaf'alu*, qui est le plus souvent un irréel du passé selon nous. Enfin, ils précisent que pour lever l'ambiguïté temporelle de cette dernière structure, on peut utiliser la forme verbale *kāna qad fa'ala* pour marquer l'irréalité dans le passé.

Chez Schultz

Eckehard Schultz, dans sa grammaire, opère une unique distinction entre *real and unreal conditions*. Il signale aussi que le lien logique qui unit les deux propositions est celui d'antécédant à conséquent.

Au niveau des opérateurs, il note bien que *'idā* est l'opérateur le plus courant en arabe, ce que notre corpus a montré, mais il ne dit rien de son emploi dans l'irréel. Au niveau des structures, il livre le tableau suivant¹²⁷ :

English		Arabic		
conditional	result clause	result clause	conditional	
a) present	present	فَعَلَ	فَعَلَ	إِذَا
b) present	present	يَفْعَلُ	فَعَلَ	إِذَا
c) present	perfect	يَكُونُ قَدْ فَعَلَ	فَعَلَ	إِذَا

127 Schultz, 2004 : p.189.

d) present	future	فَسَوْفَ يَفْعَلُ	فَعَلَ	إِذَا
e) present	future	فَسَيَفْعَلُ	فَعَلَ	إِذَا
f) present	imperative	فَأَفْعَلْ	فَعَلَ	إِذَا

Les deux premières lignes, sont traduites, dans les exemples que nous donne l’auteur, de la même manière : « *If you give me the Arabic book, I will give my book* », autrement dit comme un potentiel, ce qui peut être le cas, nous le répétons, mais il nous semble, au vu de notre corpus mieux de les traduire, la première comme un éventuel passé : *quand tu me donnais le livre d’arabe, je te donnais mon livre*, et la seconde par, *quand tu me donnes le livre d’arabe, je te donne mon livre*, à l’éventuel présent.

La troisième structure, dont l’apodose est *yakūnu qad fa’ala*, que nous n’avons jamais vu autre part, ne représente pas une implication logique, comme le montre l’exemple donné :

• إِذَا صَحَّ هَذَا الْخَبَرُ يَكُونُ الْوَفْدُ قَدْ غَادَرَ أَمْسَ.

’idā ṣaḥḥa hādā l-ḥabaru yakūnu l-wafdu qad gādara ’ams.

Si cette nouvelle est vraie, la délégation est partie hier.

On voit bien que ce n’est pas un lien de cause à conséquence qui unit les deux propositions. Au contraire, la vérité de p dépend de la vérité de q (dans l’implication c’est l’inverse), et l’énonciation de p invite le récepteur du message à tirer la conclusion qu’est q, autrement dit, nous pourrions paraphraser cette phrase par « A supposer que cette nouvelle soit vraie, la délégation est donc partie hier ». Dans cette configuration, on s’attendrait à voir la particule *fā’* apparaître pour introduire l’apodose. De plus, la forme verbale *yakūnu qad fa’ala* semble assez étrange, en effet, si l’on suit l’explication que donne Pierre Larcher sur le verbe

opérateur *kāna*¹²⁸ : « *si l'on peut placer un inaccompli et un accompli dans le champ de *kāna* et un accompli dans le champ de *yakūnu* (obtenant respectivement l'équivalent d'un imparfait, d'un plus-que-parfait et d'un futur antérieur)...* » En effet, dans le cas des combinaisons avec *kāna*, ce dernier marque le temps (passé et non passé) et le verbe dans leur champ marquent, eux, l'aspect (accompli ou inaccompli). Aussi la combinatoire *yakūnu qad fa'ala* marque un non-passé (*yakūnu*) accompli (*qad fa'ala*), ce qui se rapproche d'un futur antérieur¹²⁹ en français. Non-passé n'excluant cependant pas le présent, on pourrait penser à une interprétation telle que la phrase serait traduite, maladroitement, comme ceci « *si cette nouvelle est vraie, la délégation se trouve (maintenant) être partie hier.* » Bref, une telle structure demanderait davantage de recherche afin d'éclaircir ses valeurs et, surtout, ses emplois, puisque nous n'en n'avons pas rencontré dans notre corpus de presse.

Concernant les exemples avec une apodose introduite par les particules du futur, Schulz met systématiquement la particule *fā'*, comme l'attend la règle, alors que nous avons vu dans notre corpus qu'il n'était pas systématique dans ses apparitions.

Concernant l'opérateur *'in*, la grammaire de Schulz se contente de préciser qu'il est en net recul par rapport à *'idā*, signalant sa construction possible avec un accompli ou un apocopé, et précisant que ce sont les mêmes règles que *'idā* qui règlent l'apparition de *fā'*.

Enfin concernant *law*, nulle mention n'est faite de son interprétation potentielle. Et la structure proposée reste la classique *law fa'ala la(mā) fa'ala*, ambiguë (quand on prend en considération le système classique, notre corpus a bien montré que majoritairement cette structure est bien un irréel du passé) donc et dont les moyens donnés pour la résoudre sont l'utilisation de la forme *kāna qad fa'ala*. Néanmoins, dans cette section, Schulz ajoute « *Nowadays, the past conditional *kāna sa-yaf'alu* “would have done” is used in such*

128 Larcher, 2003 : p.148.

129 Ce qui est bien confirmé dans Sartori, 2018 : pp. 394-395 et Schulz, 2004 : p.177.

sentences¹³⁰. » Cette précision nous permet de reboucler sur un autre article de Manuel Sartori dédié aux structures *kāna sa-yaf'alu*, et *kāna sa-yakūnu qad fa'ala*. D'après lui, *kāna sa-yaf'alu* peut effectivement être l'équivalent d'un conditionnel passé, mais, et peut-être surtout, d'un conditionnel présent. En effet, elle peut se traduire par un conditionnel passé quand elle est elle-même dans le champ d'un autre accompli ainsi que le montre Sartori¹³¹ avec cet exemple :

- *wa-'a 'tarifu 'annanī lam 'akun 'a 'taqīdu 'anna hāḍā kāna sa-yaḥduṭu fī ḥayātī*

Et je t'avoue que je ne pensais pas que cela allait arriver / arriverait / serait arrivé dans ma vie.

L'interprétation en irréelle du passé tient du fait que « *kāna dans l'apodose répond à 'akun dans la protase et fonctionne donc comme un passé dans le passé, indiquant que kāna sa-yaf'alu n'est pas, ici du moins, une forme à part entière, mais bien la réunion de kāna d'une part et sa-yaf'alu d'autre part, et que la lecture est celle d'un conditionnel passé comme transposition d'un conditionnel présent (futur sa-yaf'alu dans le champ d'un passé lam) dans le passé (kāna).* »¹³²

De plus, dans le cadre des conditionnelles, et comme nous l'avons montré dans notre corpus, dans les systèmes en *law*, l'irréel du passé est marqué par la structure *law fa'ala la-fa'ala*, aussi, nous pouvons tout à fait trouver une apodose en *kāna sa-yaf'alu* dont l'interprétation sera un irréel du passé et donc traduit pas un conditionnel passé :

- *Wa-fī 'išāratin li-tabrīri l-'i 'tidā'a l-'isrā'īlī 'alā dayr al-zūr yaqūlu zīsir 'innahu kāna yumkinu taḥayyulu mā kāna sa-yaḥduṭu law najaha baššār fī l-ḥuṣūl 'alā 'asliḥa nawawiyya, wa-l-maqṣūdu, 'alā kulli ḥālin, ḥākimun lam yataraddad fī stiḥdāmi l-'asliḥati l-kīmiyā 'iyyati ḍidda ša 'bihi.*

130 Schulz, 2004 : 193.

131 Sartori, 2018 : p.383.

132 *Ibidem*.

En guise de justification à l'attaque israélienne sur Deir ez-Zor, Zisser dit qu'il était possible d'imaginer ce qui se serait produit si Bachar [al-Assad] avait réussi à se procurer l'arme atomique, visant, dans tous les cas, un gouvernant qui n'a pas hésité à utiliser les armes chimiques contre son peuple¹³³.

Dans ce cas-ci, l'interprétation en irréel du passé est confirmée par le fait que l'apodose (inversée) du système en law, est bien de forme *fa'ala* (en l'occurrence, *kāna*).

Chez Ryding

Voyons une autre grammaire de l'arabe rédigée par Karin C. Ryding : *A reference grammar of Modern Standard Arabic*. Sa présentation des conditionnelles se base sur la distinction entre conditionnelles possibles et contrefactuelles, *'in* et *'idā* relevant de la première catégorie, *law* de la seconde. L'auteure note la grande régularité de l'accompli *fa'ala* en protase, avec la possibilité de l'apocopé. Le parallélisme des temps et modes est aussi noté avec l'apparition de *fā'* quand ces derniers ne correspondent pas, et l'auteure de conclure « *in practice in current MSA however, it (fā') is often omitted*¹³⁴ ».

Pour les conditionnelles possibles, l'auteure note la supériorité numérique de *'idā* par rapport à *'in*, et rappelle en note que cet opérateur a aussi une valeur temporelle. Aucune mention n'est faite de son utilisation irréaliste. Parmi les exemples donnés tous ont une apodose qui ne rentre pas dans notre étude (2 sont à un autre mode que l'indicatif et le troisième est une phrase nominale), il n'y a que le quatrième, avec une protase négative en *lam yaf'al* qui peut ici nous intéresser :

• إذا لم يبلغ القانون ... فإنه يتجاهله.

'idā lam yalgi l-qānūna... fa-'innahu yatajāhaluhu.

133 Sartori, 2018 : pp.384-385.

134 Ryding, 2005, p.671.

[Even] if he hasn't abolished the law... he ignores it.

[Même] s'il n'a pas aboli la loi ... il l'ignore.

La traduction de cet exemple semble un peu étrange. Pourquoi déjà conserver la valeur passé de la négation *lam yalgi* ? En effet il n'est nulle part fait mention d'un *time-switch* pour la protase, ce n'est mentionné que pour l'apodose, et c'est ce principe qui règle l'apparition du *fā'*, ce qui, au passage, n'est pas une règle absolue ainsi que le montre notre corpus. Ensuite, la présence du *fa- 'inna* nous invite à reconsidérer le lien qui unit la protase et l'apodose ; en effet, nous avons vu que la présence du *fā'* pouvait, certainement en arabe classique, en arabe moderne du moins, signifier que la relation qui unit protase et apodose n'est pas l'implication. En l'absence de contexte, cette phrase peut donc être traduite selon nous de plusieurs manières différentes :

S'il n'abolit pas la loi..., c'est (parce) qu'il l'ignore

S'il n'abolit pas la loi..., c'est (donc) qu'il l'ignore

Néanmoins l'interprétation de l'auteure peut faire un peu plus sens, si l'on considère que les sujets des deux verbes sont différents :

[Même] si X n'abolit pas la loi... Y l'ignore (quand même).

Mais là encore ce n'est pas des plus clairs.

Concernant *'in*, Ryding enregistre son recul par rapport à *'idā* et ne signale que la structure classique de *'in*, à savoir *'in fa 'ala/yaf'al fa 'ala/yaf'al*.

Nous citons rapidement cet exemple en *'in* :

• إن تنتظرني في المطار وقت وصولي، عدت ذلك كراماً منك

'in tantazirnī fī l-maṭārī waqta wuṣūlī, 'adadtu dālīka karam^{an} minka.

Traduit comme suit « Si tu m’attendais à l’aéroport au moment de mon arrivée, je considérerais cela comme un acte de gentillesse de ta part ».

Ici, l’usage du conditionnel en anglais relève d’un emploi modal atténuatif¹³⁵. L’arabe exprime lui une simple relation d’implication entre protase et apodose, il ne connaît pas cet emploi particulier du conditionnel.

Enfin pour l’opérateur *law*¹³⁶, Ryding ne retient que son emploi irréal avec la même syntaxe *law fa’ala la-fa’ala*, sans en donner un seul exemple dans un système pertinent pour notre propos. Aucune mention faite donc de son emploi hypothétique ou de ses apodoses de différentes natures.

Chez Badawi et *aliī*

Passons maintenant à la grande grammaire de l’arabe moderne, écrite par Elsaid Badawi, Michael G. Carter et Adrian Gully, dont la seconde édition a été révisée par Maher Awad.

Ils signalent d’entrée de chapitre la disparition de *’in* au profit de *’idā* et de *law*, reléguant *’in* aux cas où « la phrase-résultat ne contient pas de verbe conditionnel, et l’opérateur conditionnel incomplet *wa-’in*¹³⁷ ». Au niveau de la structure, il conserve celle héritée de l’arabe classique, c’est-à-dire *’in fa’ala fa’ala* ou *’in yaf’al yaf’al*, mais les auteurs précisent néanmoins que ce n’est pas toujours le cas, et dans ces cas, la particule *fā’* est apparait souvent, pour marquer une rupture, ainsi que nous l’avons montré pour notre corpus. Néanmoins, les auteurs s’attendent à voir un *fā’* avant une particule du futur, là où nous pensons qu’en arabe moderne, ce n’est plus tellement nécessaire, tant que c’est l’implication logique qui est marquée, le *sa-yaf’alu* pouvant être un calque sur les langues européennes.

135 Cf. Sartori, 2018 pour des exemples sur le français.

136 Ryding, 2005 : pp. 675-676.

137 Badawi et *aliī*, 2004 : p.709.

Concernant l'opérateur *law*, au niveau sémantique, les auteurs précisent « *the particle law is generally considered to head conditional (protasis) clauses whose validity is either impossible, highly unlikely, hypothetical or contrary to fact*¹³⁸ ». Revient alors la structure classique *law fa 'ala la-fa 'ala* (que nous interprétons majoritairement comme relevant de l'irréel du passé). En effet, comme le note Sartori, la grammaire anglaise ne fait pas de distinction entre irréel présent et irréel passé, le counterfactual représente l'irréel du passé uniquement¹³⁹. Néanmoins Badawi et *aliī* est, jusqu'à maintenant, la seule grammaire à préciser que *law* peut ressortir aussi potentiel¹⁴⁰, en tant que synonyme de *'in*. Néanmoins, parmi les exemples que les auteurs donnent, et que Sartori a traité dans son article¹⁴¹, certains présentent la syntaxe de l'irréel du présent tel que visible dans notre corpus, soit : *law fa 'ala (fa-)sa-yaf'alu*, et donc, ambiguë entre potentiel et irréel du présent.

Enfin, les auteurs divisent les emplois de *'idā* en 4 catégories, selon qu'il relève des complexes conditionnels, qu'il soit hybride conditionnel/temporel, purement temporel, ou qu'il ait la forme *'idā mā*. Mais encore une fois, les exemples donnés pour la première catégorie par les auteurs ne présentent pas la structure majoritaire qui apparaît dans notre corpus, à savoir *'idā fa 'ala (fa-(inna)sa- yaf'alu*. La plupart offre une structure *ida fa 'ala fa 'ala*, qui, nous l'avons vu, tire davantage vers l'éventuel du passé, ou encore de l'irréel du présent. Cette dernière possibilité est d'ailleurs signalée par les auteurs, à la page 732, où ils précisent que *'idā* a la même structure et le même sens que *law* et, par mimétisme, voit son apodose introduite pas la particule *la*, ce que nous avons vu aussi dans notre corpus.

Concernant la seconde catégorie, où *'idā* est hybride entre interprétation conditionnelle et temporelle, les exemples donnés ont tous une structure en *'idā fa 'ala fa 'ala / yaf'alu*, mais

138 Badawi et *aliī*, 2004 : p.719.

139 Sartori, 2010 : p.87.

140 Badawi et *aliī*, 2004 : p.721

141 Sartori, 2011 : p.13.

certaines d'entre eux ne peuvent être répartis entre éventuel passé ou présent. Selon nous, un exemple comme celui-ci :

- إذا صلحت صلح المجتمع.

'idā ṣaluḥat ṣaluḥa l-mujtama 'u

Si/quand elle (la famille) est en bonne santé, la société est en bonne santé

continue la structure classique, syntaxiquement et sémantiquement semblable:

- إذا قبلت عطاياهم وانتفعت من دنياهم أحببتهم

'idā qabilta 'aṭāyāhum wa-ntafa 'ta min dunyāhum 'ahbabtahum.

Quand/si tu acceptes leurs dons et profites de leur vie, tu les aimes¹⁴².

qui peut aussi présenter un verbe à l'inaccompli (celui-ci tendant alors vers une interprétation potentielle, mais pouvant néanmoins garder une interprétation éventuelle) :

- إذا قرأت العلم أو طالعته ينبغي أن يكون علمك يصلح قلبك ويزكي نفسك.

'idā qara'ta l-'ilma 'aw ṭāla'tahu yanbaḡī 'an yakūna 'ilmuka yuṣliḥu qalbaka wa-yuzakkī nafaska.

Si/quand tu étudies la science ou l'enseignes, il faut que ta science puisse réformer ton cœur et purifier ton âme ».

Enfin concernant les deux dernières catégories *'idā* purement temporel ou augmenté de *mā*, les auteurs ne donnent que des exemples pouvant ressortir, selon leurs structures, à l'éventuel présent ou passé.

Chez Beeston

Après avoir observé ce que disent les grammairres, penchons-nous davantage sur les ouvrages spécialisés. Le premier que nous avons choisi est le livre de Alfred Felix Landon

142 Exemple tiré de Larcher, 2017 : p. 216 ; le suivant de p. 218.

Beeston, *Written arabic, An approach to the basic structures*. Dans le court chapitre qu'il consacre aux phrases conditionnelles, il part du principe que les conditionnelles ont ceci de particulier qu'elles inversent la référence temporelle de l'accompli dans leur champ¹⁴³, le faisant passer de passé à présent ou futur. Pour lui, les opérateurs principaux de la conditionnelle sont 'in et 'idā. Les exemples qu'il donne sont de facture classique¹⁴⁴ et laissent apparaître deux accomplis *fa'ala*:

• إن سألتموه أجاب.

'in sa'altumūhu 'ajāba

Si vous lui demandez, il répondra.

• إذا فكرنا في هذا رأينا حقيقته.

'idā fakkarnā fī hādā ra'aynā ḥaqīqatahu.

Si nous réfléchissons à ceci, nous voyons en voyons la vérité.

Le deuxième exemple en l'absence de tout contexte peut être interprété soit comme un 'idā éventuel-potentiel tel que présenté chez Badawii *et aliī*, et donc traduit si/quand nous réfléchissons à ceci, nous en voyons la vérité, soit comme un éventuel passé selon notre corpus : quand nous réfléchissions à cela, nous en voyions la vérité, ou encore comme irréel du présent : si nous réfléchissions à cela, nous en verrions la vérité.

Concernant la particule *fā'*, l'auteur précise qu'elle apparaît partout où l'apodose n'est pas de la même forme que la protase, suivant ainsi en cela la grammaire arabe.

143 En fait, ce n'est pas tant l'opérateur qui inverse la référence temporelle de *fa'ala*, c'est davantage le fait que *fa'ala* soit une forme non-marquée des points de vue temporel et aspectuel, par opposition à *yaf'alu* et les autres formes de l'inaccompli, qui lui permet de faire référence au passé ou au présent ou encore au futur. Voir à ce propos Pierre Larcher, 2003 : pp. 147-151.)

144 Beeston, 1968 : p. 83.

Pour *'idā*, Beeston ajoute qu'il a aussi un sens temporel se référant au futur, oubliant ainsi la possibilité de l'éventuel passé.

Ensuite, l'auteur décrit les phrases hypothétiques (en *law*) comme présentant *la condition comme une simple supposition, ou une vague possibilité, ou comme complètement invalide*¹⁴⁵. Aucune indication de temps n'est faite, et donc survient à nouveau l'ambiguïté entre irréel du présent ou irréel du passé, du fait de leur structure identique *law fa 'ala (la)*¹⁴⁶ *fa 'ala*. Mais l'on peut néanmoins remarquer que Beeston mentionne vaguement la possibilité que *law* puisse ressortir au potentiel, comme on l'a vu dans notre corpus.

De manière générale on peut dire que, en ce qui concerne les conditionnelles, l'ouvrage de Beeston reste assez proche de la grammaire arabe classique et rend assez peu compte de la réalité des faits en arabe moderne. Peut-être donc trouverons-nous une description plus satisfaisante dans le grand ouvrage sur la syntaxe de la prose arabe de Vicente Cantarino.

Chez Cantarino

Il traite séparément *'idā*, qu'il traite comme une subordonnée temporelle, de *'in* et *law* qui sont développés au chapitre suivant. La particule *'idā*, selon lui, possède un spectre large d'emploi, mais qui sont tous plus ou moins liés à la temporalité passée. Ceci explique pourquoi il est majoritairement suivi d'un *fa 'ala* accompli, quel que soit son emploi (conditionnel ou temporel). Nous avons d'ailleurs eu l'occasion de le vérifier puisque, dans notre corpus, tous les verbes dans le champ de l'opérateur *'idā* étaient à l'accompli (*fa 'ala* ou *lam yaf'al*). Pour ce qui est des différentes valeurs qu'il peut prendre, Cantarino explique « *With a preterital meaning, 'idā refers to a single action in the past or to an action that is repeated continually. With a nonpreterital meaning, 'idā usually still retains a connotation of past, since it refers to actions about the future occurrence of which there can be no doubt, either because the action*

145 Beeston, 1968 : p. 85.

146 *The conditioning clause is introduced by law followed by a perfect verb, the conditioned one has a perfect verb which may or may not be introduced by la. (85)*

is always repetitive as a natural or logical event, or because experience dictates our certainty of the repetition. When *'idā* refers to a future action, only the time is uncertain, not its actual occurrence¹⁴⁷ ». D'après Cantarino donc *'idā* a une référence temporelle principale ayant trait au passé, avec différents aspects en jeu (singulatif, itératif) et différentes valeurs modales (aléthique (nécessaire) et épistémique (certitude)). Il peut aussi avoir une référence temporelle future, mais alors le futur est certain, et la question n'est pas de savoir si l'évènement va arriver ou non, mais de quand il va arriver. Par rapport à notre terminologie, on peut dire que Cantarino classe *'idā* comme opérateur principal de l'éventuel. Regardons maintenant les exemples qu'il donne (pp. 299 à 301), tout en rappelant qu'il opère une distinction aspectuelle (accomplie ou preterital et non accompli ou nonpreterital), avec parfois une valeur itérative ou singulative.

• إذا جال في القرية لم ير إلا منفردًا

'idā jāla fī l-qaryati lam yura 'illā munfarid^{an}.

Whenever he roamed through the village, he was always seen alone.

La traduction anglaise et la structure de la phrase montre bien qu'il s'agit là d'un éventuel passé.

• إذا اتصلت بأحد ردّ عليّ في جفاف.

'idā -ttaṣaltu bi-'aḥadⁱⁿ radda 'alayya fī jafā^f.

Whenever I get in touch with any [of them] they answer me coldly.

Là, par contre, la traduction en anglais laisse suppose que nous avons là un éventuel présent, *quand je prends contact avec l'un [d'entre eux] ils me répondent froidement*. Il s'agit pourtant de la même structure *'idā fa 'ala fa 'ala*, d'où peut venir donc cette interprétation en éventuel présent, elle vient simplement encore d'une ambiguïté. En effet, en arabe postclassique, comme le rappelle Sartori¹⁴⁸, l'éventuel présent, comme l'éventuel passé peut

147 Cantarino, 1975 : p.297.

148 Sartori, 2010 : p.71.

avoir la structure *'idā fa'ala fa'ala*¹⁴⁹. Cantarino cite donc ici des exemples qui sont ressortissent davantage aux structures de l'arabe classique qu'à l'arabe moderne.

- وإذا كان المسلمون يعتبرون محمداً رسول الله الأعظم وخاتم النبيين فإنَّ العرب يعتبرونه بطلهم القومي...

Wa-'idā kāna l-muslimūna ya'tabirūna Muḥammad^{an} rasūla llāhi l-'a'zama wa-ḥātima n-nabīyīna fa-'inna l-'araba ya'tabirūnahu baṭalahumu l-qawmiyya...

Just as the Muslims consider Mohammed the Great Messenger of God and the last of the Prophets, so the Arabs consider him as their national hero...

Dans cet exemple, Cantarino ignore dans la traduction l'opérateur *'idā*, précisant que *'idā* « *introducing a nonpreterital perfect may also refer to a single action. In such instances, the temporal meaning of the particle 'idā fades, remaining inly the assertion of the fact*¹⁵⁰ ». Cet exemple ressortit néanmoins à l'éventuel passé (avec une certaine nuance oppositive¹⁵¹ que montre l'emploi de *fa-'inna*) tout simplement : tandis que les musulmans considéraient Mahomet comme le Grand Envoyé de Dieu et le sceau des Prophètes, les arabes, eux, le considéraient comme leur héros national...

Pour les exemples de structures *'idā fa'ala yaf'alu*, donc qui peuvent, selon les structures de l'arabe postclassique, ressortir soit au potentiel soit à l'éventuel présent, ou uniquement à l'éventuel présent (selon les structures modernes), le contexte permettant de trancher entre telle ou telle interprétation, nous donnons :

149 Quand on regarde la Syntaxe de Pierre Larcher (Larcher, 2017 : pp.213-218), au chapitre sur les complexes éventuels en *'idā*, on remarque que tous les exemples donnés sont traduits par un éventuel présent (à l'exception du premier, mais là, l'apodose est introduite par *fā'*, doublé de *qad* pour assurer l'interprétation passée). Et l'auteur précise ensuite « *que l'arabe classique a un moyen aussi simple qu'élégant d'exprimer l'éventuel dans le passé[...]. Il suffit de mettre le complexe 'idā p, q (ou un autre complexe circonstanciel) dans le champ de kāna...* » (p.215). Aussi on peut dire, d'après Larcher, que la structure *'idā fa'ala fa'ala* est d'abord un éventuel présent. Si tel est le cas, alors la situation de l'arabe moderne est inverse, puisque *'idā fa'ala fa'ala* est, pour nous, un éventuel passé.

150 Cantarino, 1975 : p.300.

151 Voir Larcher, 2006, p.55.

- إذا فقد المرء صديقًا عزيزًا والتفت يجد الأصدقاء الكثيرين

'idā faqada l-mar'u ṣadīq^{an} 'azīz^{an} wa-ltafata yajidu l-'aṣdiqā'a l-kaṭīrīna.

When a man loses a dear friend and looks around, he will find many others.

Cet exemple est bien un éventuel du présent, néanmoins nous trouvons un peu étrange l'apodose au futur de la traduction anglaise, nous y aurions simplement mis un présent : *Quand un homme perd un ami cher et qu'il regarde autour de lui, il trouve bien d'autres amis.*

- إذا كنا لا نداوم المراقبة لا نكون عالمين بكل ما يتعلق بشؤوننا.

'idā kunna la nudāwimu l-murāqabata la nakūnu 'ālimīna bi-kulli mā yata'allaqu bi-šu 'ūninā

If we did not keep watching steadily, we would not be aware of all that concerns us.

Cette traduction est assez étonnante: si nous n'observions pas constamment, nous ne serions pas conscient de tout ce qui nous concerne. D'où vient cette interprétation en irréel du présent ? Certes nous avons vu qu'elle est possible avec les complexes en *'idā*, mais sa structure est alors *'idā fa'ala fa'ala*. Cet exemple nous paraît mieux interprété comme un éventuel présent, où le premier *kāna*, dans le champ de *'idā* amène une valeur aspectuelle durative, renforcée par le verbe *dāwama*, et qui répond au *kāna* de l'apodose: « Si nous ne sommes à pas à constamment observer, nous ne connaissons pas (nous ne pouvons connaître) tout ce qui nous concerne ».

Concernant l'emploi conditionnel de *'idā*, Cantarino signale : « *'idā leaves uncertain the time, not the fact, of the actual event¹⁵²* ». Au niveau des constructions, ce sont les mêmes que précédemment, si ce n'est que Cantarino mentionne la possibilité que *'idā* introduise une phrase à tête nominale (mais dont le nom est toujours un pronom¹⁵³. Enfin, au niveau sémantique, c'est le seul, avec Badawii et *aliī*, à écrire que *'idā* peut aussi introduire un complexe potentiel ou

¹⁵² Cantarino, 1975 : p.302.

¹⁵³ Badawi et *aliī* signalaient déjà cette possibilité : Badawi et *aliī*, 2004 : p.716.

● إذا نظرت إلى الخريطة اليوم رأيت الناطقين بالعربية منتشرين في ...

If you look now at a map, you will see the Arabic-speaking peoples spread...¹⁵⁴

Enfin, Cantarino remarque, à juste titre, que la relation entre protase et apodose peut aussi être causale, consécutive, concessive, ...

Sur les trois exemples qu'il donne nous n'en analyserons qu'un, le premier étant de structure q si p, l'autre laissant apparaître un *fa-inna*¹⁵⁵ :

● إذا جلبت لنا الطريق فتى قوي الساعدين نسترضيه

'idā jalabat lanā t-tarīqu fat^{an} qawīyya s-sā'idayni nastardīhi

Since the road has brought us a strong young man, we shall accept him.

Nous avons retrouvé l'œuvre dont est issue cette phrase. Il s'agit d'un roman de Gibran Khalil Gibran nommé *les esprits rebelles* (*al-'arwāḥu l-mutamarridu*). Ce complexe conditionnel n'est qu'une partie d'une phrase plus large. D'ailleurs, il y a une certaine

155 Et nous avons déjà montré à plusieurs reprises que la présence *fa'-inna* montrait justement que la relation entre protas et apodose était autre que l'implication logique.

divergences entre les éditions de l'oeuvre, puisque la plupart de celle que nous avons trouvées¹⁵⁶ donnent 'iḏā mā au lieu de 'iḏā:

- نحن بحاجة ماسة إلى العمال فإذا ما جلبت لنا الطريق فتى قوي الساعدين نسترضيه ولا نتركه.

Naḥnu bi-ḥājatⁱⁿ māssatⁱⁿ 'ilā l-'ammāli fa-'iḏā mā jalabat lanā ṭ-ṭarīqu fat^{an} qawiyya s-sā 'idayni nastarḏīhi wa-la natrukuhu.

Nous avons grand besoin de travailleurs, donc dès que la route nous livre un jeune gaillard avec de la force dans les bras, nous l'accueillons et nous ne le laissons pas.

Au sujet des complexes conditionnels à proprement parlé (par opposition aux phrases subordonnées dans la syntaxe de Cantarino), l'auteur écrit « *the essential feature here is the very fact that the statement presented by the main clause has no validity in itself without the restriction imposed by the subordinate clause*¹⁵⁷ ». 'in et law sont les opérateurs de ce type de phrases, avec la possibilité d'introduire l'apodose par fā'.

Plus précisément, pour 'in, Cantarino écrit qu'il régit un évènement dont on ne peut être sûr de l'arrivée, mais qui est toujours possible. Il note aussi que 'iḏā prend la place et le sens de 'in mais jamais l'inverse, ce qui est vrai, même si nous avons un exemple de 'in avec le sens et la syntaxe de 'iḏā. D'autre part, dans son exposé, il divise les valeurs de 'in with preterital meaning et with nonpreterital meaning¹⁵⁸. Cette distinction dans le potentiel peut sembler un peu commune mais elle n'est pas sans nous rappeler la notion de potentiel dans le passé, que

156 Par recherche de la phrase sur Google Books, nous avons trouvé plusieurs résultats, 3 des éditions rendaient 'iḏā mā, et une seule 'iḏā.

157 Cantarino, 1975 : p.312.

158 Cantarino, 1975 : p.314.

l'on retrouve dans les grammaires grecque et latine¹⁵⁹ qui, on le voit au niveau terminologique, ont influencé la grammaire arabe. Voici un exemple donné par Cantarino¹⁶⁰ :

• إن حاول ذلك منهم محاول دافعته عنها برقة وأدب.

'in ḥāwala ḍālika minhum muḥāwil^{un} dāfa 'athu 'anhā bi-riqqatⁱⁿ wa-'adabⁱⁿ.

If any of them tried it, she defended herself gently and politely.

Si l'on remet ce complexe conditionnel dans son contexte, la description d'une femme tout à l'inaccompli indicatif¹⁶¹, la notion de potentiel dans le passé ne fait pas de sens. Aussi vaut-il mieux y voir un simple potentiel : *si quelqu'un essaie, elle le repousse gentiment et poliment*. De plus, pour exprimer un potentiel dans le passé, on pourrait supposer, mais cela n'est qu'une hypothèse personnelle, que le complexe conditionnel puisse être mis dans le champ de kana, comme c'est le cas avec l'éventuel passé¹⁶². Néanmoins nous n'avons jamais vu telle construction nulle part. Mais, nous trouvons plus loin¹⁶³ la phrase suivante :

• إن كان فهم ذلك كان خطأ

'in kāna fahima ḍālika kāna ḥaṭa 'a

If he thought so, he was mistaken.

Ici le verbe opérateur *kāna* se retrouve à la fois en protase et en apodose, et signale une interprétation passée du complexe. En effet, si l'on enlève les deux *kāna*, il nous reste 'in fahima ḍālika ḥaṭa 'a, ce qui serait alors un simple potentiel, s'il pense comme cela, il se trompe¹⁶⁴.

159 Concernant le potentiel dans le passé, voir Touratier, 1994 : p.676; Nous donnons un exemple latin tiré de Pinkster, 2015 : p.487:

Scires velle gratiam tuam. Noluit frustrarier ... / ... Respondit mihi paucis verbis (Plaute, Cur, 331-333): "Tu pouvais reconnaître sa bonne volonté. Il n'a pas voulu te tromper ... / ... Il m'a répondu en peu de mots.

160 Cantarino, 1975 : p.314.

161 <https://www.hindawi.org/books/27916469/1/>, consulté le 13/08/2021.

162 Larcher, 2017 : p.215.

163 Cantarino, 1975 : p.316.

164 En français, deux indicatifs présent dans le champ de si peuvent signifier le potentiel (voir Sartori, 2010 : p.96)

Avec *kāna*, les deux verbes sont transportés dans le passé sans que la relation qui les unit ne soit modifiée : nous avons donc affaire à un potentiel dans le passé : s’il pensait comme cela, il se trompait.

Pour le reste des exemples donnés par Cantarino, ils affichent pour la majorité la structure classique *’in fa’ala fa’ala*, néanmoins il signale quelques *’in fa’ala yaf’alu* (dont nous avons signalé la possibilité dans la grammaire arabe), qui accorde un degré de certitude plus élevé à cette construction.

● إن صرنا نموت كالشهداء وإن تغلبنا نعيش كالأبطال.

’in suri nā namūtu ka-š-šuhāda’i wa-’in tagallabnā na tšu ka-l-’abṭāli.

If we fall, we shall die as martyrs; if we triumph, we shall live as heroes¹⁶⁵.

Concernant la particule *fā’*, Cantarino écrit « *the main clause following the subordinate conditional clause may be given greater syntactical independence by using the coordinating conjunction fā’, which nullifies any influence the subordinate clause might have upon the main clause*¹⁶⁶ ». C’est là une magnifique formulation pour signaler la rupture qu’implique la présence de la particule *fā’* en tant que marqueur d’une rupture, d’une relation autre que l’implication logique.

Les seuls exemples¹⁶⁷ que Cantarino donne avec une apodose en *sa-yaf’alu* sont tous deux en *’idā* (nulle mention faite de *’in* ou de *law*) dont voici le premier (l’autre ne posant aucun problème d’interprétation)

● إذا فرغت من درسي فسأعود إليك.

’idā fariḡtu min darsī fa-sa-’a ūdu ’ilayka.

165 Cantarino, 1975 : p.315.

166 Cantarino, 1975 : p.316.

167 Cantarino, 1975 : p.366.

Cet exemple est quelque peu problématique. En effet, nous y avons une structure en *'idā fa'ala fa-sa-yaf'alu* mais la traduction montre clairement qu'il s'agit là d'un éventuel, ce que confirme le contexte¹⁶⁸. Comment donc interpréter cette structure, surtout que nous avons jusqu'à présent qu'elle exprimait le potentiel ? Nous pensons que cet structure prolonge celle de l'arabe classique où la distorsion temporelle amène à une opposition aspectuelle, « *il y a si l'on veut, coïncidence de la fin d'un événement et du début de l'autre*¹⁶⁹ », dans un repère temporel au futur, d'où la traduction : *dès que j'en aurai terminé avec ma leçon, je reviendrai vers toi*. Voici un exemple d'un même type de structure avec une apodose en *yaf'alu*

• إذا كان أول الليل ينادي مناد من تحت العرش

'idā kāna 'awwalu l-layli yunādī munādin min taḥti l-'irš.

« Quand le début de la nuit est arrivé, un héraut crie de dessous le trône... »¹⁷⁰

Mais comment faire la différence entre l'éventuel et le potentiel ? La question mériterait davantage de recherche, surtout que cette structure, très courante avec le sens potentiel, semble bien plus rare avec le sens éventuel (c'est la seule que nous croisons avec ce sens sur l'ensemble de notre travail). Peut-être la présence du *fā'* permet-elle de distinguer les deux, son absence marquant alors une interprétation potentielle.

Pour terminer, Cantarino traite de la particule *law* et signale son emploi potentiel et irréel, à la fois en tant qu'irréel du présent et du passé. Mais il donne la même structure *law fa'ala la fa'ala*:

Voici un exemple¹⁷¹ :

• لو شئت أن أقول لك لقلت...

168 <https://www.hindawi.org/books/62042949/2.3/>, consulté le 14/08/2021.

169 Larcher, 2017 : p.241.

170 *Ibidem*.

171 Cantarino, 1975 : p.321.

law šī 'ta 'an 'aqūla laka la-qultu

If you want me to tell you, I'll say

Donner à cette structure le sens d'un potentiel semble tout à fait étrange, puisque nous l'avons vue uniquement avec un sens irréal (présent ou passé). De plus en l'absence de contexte (nous ne l'avons malheureusement pas retrouvé), nous nous contenterons simplement de remarquer son étrangeté, et de préférer, ainsi que nous l'avons fait jusque maintenant une interprétation irréal.

Pour conclure ce chapitre, après ce tour d'horizon de différents ouvrages relatif à la grammaire arabe, nous nous rendons compte de l'inadéquation descriptive des grammaires. En effet, toutes ne renseignent pas sur les différents emplois des opérateurs de conditionnelles, toutes ne citent pas les différentes formes verbales qui peuvent être dans l'apodose, la plupart se contente de ne citer que les règles d'apparition de fa' sans pour autant expliquer ce qu'il se passe d'un point de vue pragmatique... Et il nous semble aussi qu'elles sont pour la plupart encore fort attachée à décrire le système conditionnel de l'arabe postclassique, et pas celui de l'arabe moderne. Seul Badawii et *aliī* nous semble plus proche de la réalité des faits.

Néanmoins, parmi tout ce que nous venons de citer, quelque chose nous a heurté durant notre lecture de ces différentes grammaires, c'est la terminologie employée. Tantôt hypothétique, tantôt réel, tantôt potentiel, tantôt éventuel, tantôt conditionnel, ... la terminologie semble assez confuse, et les emplois aussi.

Réal et éventuel : ce que dit la grammaire grecque

Pour essayer d'y voir plus clair, nous allons décrire brièvement les catégories du système des conditionnels en grec classique, car toutes les catégories que nous avons vue plus haut s'y retrouvent. Cela nous permettra de faire la distinction entre réel et éventuel, ce que nous-mêmes n'avons pas fait dans notre travail. Nous nous basons sur l'ouvrage *Syntaxe grecque* de Jean

Humbert¹⁷² pour développer ce système qui est à base syntaxique, ce sont bien des structures différentes qui amènent à des catégories différentes.

Ces structures sont divisées en trois modes selon que :

- la protase **repose** sur la **réalité** donnée – ou ce qui peut être considéré comme tel
- la protase **se fonde** sur une **éventualité** – cas particulier ou de caractère général
- la protase **spécule** sur un **possibilité** : elle peut alors, soit échafauder une hypothèse pour elle-même, soit la confronter avec les conditions de la réalité au moment considéré pour voir si elle est compatible (ou non) avec ces mêmes conditions.

Le réel tient la condition pour *remplie*, aucun doute n'est apporté à la réalité de la condition. D'ailleurs il est paraphrasable en français par « s'il est vrai que¹⁷³ ». En ce cas, en grec, la protase prend le mode indicatif à n'importe quel temps (sauf le parfait) selon que la référence temporelle soit dans le présent, le passé ou même le futur, pour autant qu'il soit considéré comme une *réalité prochaine*.

Pour le mode éventuel, exprimé en grec par le subjonctif avec la particule *ἄν*, il est question soit d'une référence temporelle future mais singulière (donc, dont la réalité n'est pas certaine), soit d'une attente par rapport à un fait général à réalisation certaine. Nous avons donc ici deux modalités différentes : singularité dans le futur et l'attente. Néanmoins, il ne faut pas chercher à trop opposer indicatif futur et subjonctif, les deux présentent bien des affinités et peuvent être utilisés dans la même période conditionnelle pour des raisons stylistiques. Enfin, quand l'éventualité a une référence temporelle passée, il ne peut plus s'agir que *d'un fait général qu'on pouvait s'attendre à voir se produire*. L'optatif est alors utilisé au lieu du subjonctif.

172 Humbert, 1972 : pp.219-225.

173 Le fait de voir cette paraphrase sur la réalité est assez étonnant, Cantarino utilise plus ou moins la même paraphrase « if that is the case » mis pour 'in, opérateur du... potentiel (voir Cantarino, 1975 : p.319)

Enfin, le troisième mode (que nous appellerions personnellement hypothétique) a trait au domaine du possible. Humbert distingue 5 positions possibles :

- *l'hypothèse pure, sans considération de temps ni confrontation avec la réalité*
- *l'hypothèse compatible avec la réalité (présente ou future), autrement dit le potentiel du présent (ou du futur)*
- *l'hypothèse incompatible avec la réalité présente (irréel du présent)*
- *l'hypothèse compatible avec la réalité passée (potentiel du passé)*
- *l'hypothèse incompatible avec la réalité passée (irréel du passé)*

Syntaxiquement, c'est l'optatif le mode que l'on retrouvera dans ces différentes positions. Ainsi, dans le premier cas, cet optatif de pure hypothèse peut se rapporter au présent ou au passé et leur lien avec la réalité sont lâche, soit ils sont indépendants, soit en contradiction avec elle. Cet emploi, en attique du moins est néanmoins restreint et limité par des conditions précises d'usage.

Le potentiel du présent-futur apparaît quand l'hypothèse, mise en relation avec les données de la réalité est compatible avec ces dernières. Là encore c'est l'optatif qui est utilisé à la fois dans la protase et l'apodose, même si dans cette dernière ce n'est pas obligatoirement le cas. Le grec permet la distorsion entre potentiel et irréel dans la même phrase.

Pour l'irréel du présent, la comparaison de l'hypothèse et des données de la réalité montre une incompatibilité (c'est cette incompatibilité qui entraîne, comme le disais Sartori, ce mais sous-entendu¹⁷⁴. En grec, l'imparfait d'exprimer l'irréel du présent accompagné de la particule *ἄν*, mais cette construction est assez récente dans l'histoire de la langue.

Le potentiel du passé, grand méconnu du système, se confond, en termes d'expression, avec l'irréel du présent ou l'irréel du passé. Néanmoins, c'est en français que cela pose

¹⁷⁴ Sartori, 2010 : p.89.

problème car la langue n'a pas le moyen d'exprimer les différences aspectuelles (par lesquelles sont différenciés potentiel et irréel) et rapporte tout à l'irréel du présent.

Enfin l'irréel du passé s'oppose au potentiel du passé sur un point de vue aspectuel. En effet, pour Humbert, l'imparfait (que l'on retrouve le plus souvent dans le potentiel) envisage l'action dans son développement, là où l'aoriste, qui le temps le plus souvent utilisé pour marquer l'irréel, envisage l'action sous un aspect ponctuel. De plus, pour l'auteur, une fois dans le passé, toutes les hypothèses ne sont plus que des possibilités, *la sanction d'une réalité faisant défaut*. Et si l'on considère cette possibilité dans son développement, ce qui permet de la confronter aux données de la réalité, on obtient un potentiel, mais quand on prend cette possibilité pour la rejeter face aux données de la réalité (elle devient alors *abstraite*), il est logique de la considérer d'un point de ponctuel, d'où l'irréel du passé.

Conclusion

un système d'une riche complexité, entre classique et moderne

Il est maintenant temps de conclure notre travail, et de présenter les résultats de nos investigations. Les conditionnelles en arabe moderne de presse présentent une richesse et complexité remarquables. Nous avons prévu, dans notre premier chapitre, qu'il était normal que l'ordre le plus courant dans la presse soit q, si p, ce qu'a confirmé notre corpus. Ce premier chapitre nous a aussi permis de distinguer entre arabe classique et arabe moderne (en tant que le second est le prolongement du premier) et nous avons vu, au chapitre 5, à quel point l'arabe postclassique influence encore les grammaires de la langue, de sorte qu'elles ne collent pas exactement à la réalité des faits de l'arabe moderne.

Pour notre part, le système conditionnel de l'arabe, tel qu'il est constitué et structuré aujourd'hui laisse apparaître au moins deux couches : la première comporte les structures héritées de l'arabe classique, et qui peuvent se présenter sous cette forme¹⁷⁵ :

Opérateur	Protase	Apodose	Mode
'idā	<i>fa'ala</i>	<i>fa'ala</i>	Eventuel passé (dans le champ de <i>kāna</i>)
'idā	<i>fa'ala</i>	<i>fa'ala/yaf'alu</i>	Eventuel présent
'idā	<i>fa'ala</i>	<i>fa'ala</i>	Eventuel/conditionnel
'idā	<i>fa'ala</i>	<i>yaf'alu</i>	Potentiel
'in	<i>fa'ala</i>	<i>fa'ala/ yaf'alu</i>	Potentiel
Law	<i>fa'ala</i>	<i>fa'ala/ yaf'alu</i>	Irréel présent

175 Nous avons créé ce tableau sur base des différentes observations faites dans les grammaires arabes consultées lors du chapitre précédent, et sur base de Larcher, 2017. Nous n'avons pas repris la possibilité que 'idā puisse être accompagné d'un apocopé, le phénomène nous semble trop méconnu pour l'intégrer au système.

Law	<i>fa'ala</i>	<i>fa'ala</i>	Irréel passé
------------	---------------	---------------	--------------

Et nous reprenons ici le tableau issu de nos statistiques pour l'arabe moderne, mais nous y avons enlevé la particule *fā'* :

No	Signification	Opérateur	Protase	Apodose
1	Eventuel présent	<i>'idā</i>	<i>fa'ala</i>	<i>yaf'alu</i>
2	Eventuel passé	<i>'idā</i>	<i>fa'ala</i>	<i>fa'ala</i>
3	Potentiel	<i>'idā</i>	<i>fa'ala</i>	<i>sa-yaf'alu</i>
		<i>'in</i>	<i>fa'ala</i>	<i>sa-yaf'alu</i>
		<i>law</i>	<i>fa'ala</i>	<i>(sa-) yaf'alu</i>
4	Irréel du présent	<i>law</i>	<i>fa'ala</i>	<i>(sa-) yaf'alu</i>
		<i>'idā</i>	<i>fa'ala</i>	<i>(la-) fa'ala</i>
5	Irréel du passé	<i>law</i>	<i>fa'ala</i>	<i>la- fa'ala</i>

Deux systèmes différents qui bien sûr, peuvent s'entrecroiser à n'importe quel moment¹⁷⁶. D'autre part, si l'on ne se base que sur ce second tableau, nous pouvons tirer quelques conclusions sur l'état actuel de la langue arabe. En effet, on remarque une forme de synonymisation des opérateurs, montrée par le fait que *'in*, *'idā* et *law* sont relativement interchangeables. Le premier est en déclin total, supplanté et repris par les deux autres, tandis que *'idā* se permet d'empiéter sur le terrain de *law*. Autrement dit, ce n'est plus, comme en arabe préclassique, l'opérateur de la conditionnelle qui porte le sens du complexe (éventuel

¹⁷⁶ C'est par cet entrecroisement que nous interprétons les 37.14% de *'idā fa'ala yaf'alu* potentiel que Sartori répertorie dans son corpus (Sartori, 2010 : p.80.)

potentiel ou irréel), mais bien la combinaison des verbes de chacune des propositions qui constituent le complexe. Et quand on regarde de plus près les différents types d'apodose possibles, nous remarquons qu'elles se répartissent entre *fa'ala*, *yaf'alu* et *sa-yaf'alu*. Ceci nous amène à penser, à la suite d'autres¹⁷⁷, que l'arabe moderne est désormais caractérisé par une conjugaison à trois temps (et non plus deux aspects) : le passé *fa'ala*, le présent *yaf'alu* et le futur *sa-yaf'alu*. Selon nous, ce phénomène explique, en partie, pourquoi la particule *fā'* n'apparaît pas systématiquement derrière une apodose en *sa-yaf'alu* ; en effet, en tant que forme de conjugaison à part entière, *sa-yaf'alu* ne peut plus être décomposable en *sa* + *yaf'alu*, il forme alors un syntème¹⁷⁸ qui commute avec *yaf'alu*. Comme en arabe classique, c'était la particule *sa* qui amenait le *fā'* (c'était un des nombreux cas réglant l'apparition de *fā'* que nous avons vu au chapitre 3), il est logique alors que ce dernier n'apparaisse pas devant le syntème moderne *sa-yaf'alu*, puisque le *sa* n'est pas la particule. Néanmoins, nous ne nous risquons pas à généraliser ce phénomène pour tout l'arabe moderne, le système présente encore trop de flottements dans ses usages pour affirmer pareille théorie¹⁷⁹. Néanmoins, il nous semble que ceci serait une question intéressante à développer pour des travaux ultérieurs.

Comme nous venons de le dire, le système présente de nombreux flottements qui rendent difficile toute systématisation. Dans le cas des complexes conditionnels, par exemple, ces flottements résident dans le fait que le système classique continue à être employé par-dessus le système moderne en formation. Se pose alors la question de leur répartition ? Si l'on se souvient de ce que nous avons dit dans le premier chapitre, la langue arabe moderne (et à fortiori la variante classique plus ancienne) est avant tout l'objet d'un choix du locuteur. On peut donc

177 Notamment Badawi et *ali*, 2004 : pp. 410-414.

178 Défini par Touratier, 1994 : pp.309-310, citant Martinet : « *Le syntème est un segment de la chaîne parlée qui est susceptible d'être analysé en plus de deux unités significatives* » [...] *mais se comporte néanmoins comme un seul morphème et fait « l'objet d'un choix unique au cours de la construction syntagmatique de l'énoncé »* ».

179 D'autant plus qu'il serait utile, pour cela, de pouvoir analyser correctement toutes les occurrences de la particule *fa'* en arabe moderne et, à partir de là, identifier les différentes valeurs qu'il peut avoir : contrastives, pragmatiques, segmentateur,...

supposer qu'il existe des critères sociolinguistiques pour recourir à telle ou telle structure. Cette idée, pour ravissante qu'elle soit, ne doit pourtant pas cacher la réalité bien plus complexe de l'usage de la langue¹⁸⁰. Aussi nous la garderons, sans pour autant affirmer que c'est uniquement des critères sociolinguistiques qui expliquent l'usage des structures anciennes à côté des structures modernes. Il faudrait pour cela analyser une masse de données beaucoup plus importante et ressortissant à plein de domaines différents afin d'identifier quelques traits saillants qui pourraient justifier les emplois de telle ou telle forme dans tel contexte.

Dans ce travail, nous avons touché à de nombreux domaines relatifs à la linguistique, nous avons fait principalement de la syntaxe, mais aussi un peu de stylistique, de sociolinguistique. Nous avons aussi eu souvent recours à la pragmatique pour distinguer certaines relations dans les complexes conditionnels. Nous avons aussi fait un peu de logique et utilisé quelques grandes théories de la linguistique générale, nous sommes même allés jusqu'à faire de la linguistique comparée, en utilisant quelques concepts issus de la grammaire des langues classiques ; mais il est une partie de la linguistique à laquelle nous n'avons pas eu recours : à peine en avons-nous touché un mot dans cette conclusion. Pourtant, il nous semble que la morphématique pourrait nous aider à percer avec plus de précision encore les phénomènes particuliers de la langue arabe, et compléter la théorie de la syntaxe de l'arabe, ainsi que Christian Touratier¹⁸¹ l'a fait pour le latin. Voilà un domaine qui serait des plus intéressant, nous pensons, à travailler...

180 C'est la conclusion à laquelle sont parvenus, au terme de leur études sur des blogs eschatologiques, Giolfo et Salvaggio. Giolfo & Salvaggio, 2019, pp.242-244.

181 La Syntaxe Latine de Touratier se base justement sur l'analyse morphémique du latin pour en décrire la syntaxe (voir à ce propos le chapitre qu'il écrit sur les conditionnelles (pp.672-688.) On doit aussi à cet auteur un ouvrage de morphématique dans lequel l'arabe est abordé (Touratier, 2002).

Bibliographie complète

- ABDUL-RAOF Hussein, 2001. *Arabic Stylistics. A coursebook*, Wiesbaden, Otto Harrassowitz.
- ABDUL-RAOF Hussein, 2006. *Arabic Rhetoric. A pragmatic analysis*, Londres / New York, Routledge (Culture and Civilization in the Middle East).
- ÅKESSON Joyce. 2001, *Arabic Morphology and Phonology. Based on the Marāḥ al-arwāḥ by Aḥmad b. 'Alī b. Mas 'ūd*, Leiden, Brill (Studies in Semitic Languages and Linguistics, 35).
- ALFRAIDI Taraq Rubaye Khalaf, 2017. *Conditional Sentences in Modern Written Arabic*, thèse de doctorat, Université d'Exeter.
- AL-ĠALĀYĪNĪ Mustafā. 2010, *Jāmi 'ad-durūs al-'arabiyya. Muḍayyal^{an} bi-baḥtā l-balāğati wa-l-'arūḍi*, édité par Šabbāra 'alī Sulaymān, Beirout, Resalah Publishers.
- AN-NĀDIRĪ Muḥammad 'as'ad. 2014, *Naḥw al-luġa al-'arabiyya. Kitābun fī qawā'idi n-naḥwi wa-š-šarfi mufaššalat^{un} wa-muwaṭṭaqaṭ^{un} mu'ayyadat^{un} bi-š-sawāhidi wa-l-'amṭilati*, Sidon / Beirout, al-maktaba al-'ašriyya.
- BADAWI Elsaid. 1985, « Educated Spoken Arabic : A Problem in Teaching Arabic as a Foreign Language » dans Jankowsky Kurt R., *Scientific and Humanistic Dimensions of Language*, s.l., John Benjamins Publishing Company.
- BADAWI Elsaid, CARTER Michael G et GULLY Adrian. 2004, *Modern Written Arabic. A comprehensive grammar*, édition revue par Awad Maher, Londres / New York, Routledge (Routledge Comprehensive Grammar).
- BALLY Charles. 1944, *Linguistique générale et Linguistique française*, seconde édition entièrement refondue, Berne, A. Francke S.A.
- BEESTON Alfred Felix I. 1968, *Written Arabic. An Approach to the Basic Structures*, Cambrige, Cambridge University Press.

- BEN AMOR Taoufik. 1990, *A beginner's Course in Tunisian Arabic*, Tunis, Peace Corps.
- BLACHÈRE Régis et SAUVAJET Jean. 1945, *Règles pour éditions et traductions de textes arabes*, Paris, Les Belles-Lettres (collection arabe).
- BLACHÈRE Régis et GAUDEFROY-DEMOMBYNES Maurice. 1975, *Grammaire de l'arabe classique*, 3^e édition revue et remaniée, Paris, G.-P. Maisonneuve & Larose.
- CANTARINO Vicente. 1975, *Syntax of Modern Arabic Prose*, Bloomington / Londres, Indiana University Press, 3 vol.
- CHENIQUE François. 2006, *Eléments de Logique Classique. L'art de penser, de juger et de raisonner*, Paris, L'Harmattan.
- DUCROT Oswald. 1991, *Dire et ne pas dire. Principes de sémantique linguistique*, Paris, Hermann Editeurs des sciences et des arts (Collection savoir : sciences).
- GEORGES Christian. 1997, *Polymorphisme du raisonnement humain. Une approche de la flexibilité inférentielle*, Paris, Presses Universitaires de France (Psychologie et sciences de la pensée).
- GIOLFO Manuela E. B. et SALVAGGIO Federico. 2019, « The choice of Conditional Operators as a Sociolinguistic Marker ? Reflections from the Analysis of Eschatological Arab Blogs 2014-2015 », dans BINAGHI Francesco et SARTORI Manuel (eds), *Fuṣḥā écrit contemporain. Usages et nouveaux développements*, Marseille, Diacritiques édition, pp.225-247.
- HUMBERT Jean. 1972, *Syntaxe grecque*, 3^e édition revue et augmentée, Paris, Klincksieck (Série linguistique, 15).
- KASSAB Jean. 1970, *Manuel du parler arabe moderne au Moyen-Orient. Cours élémentaire*, troisième édition, Paris, Librairie Orientaliste Paul Geuthner.
- KAZIMIRSKY A. de Biberstein. 2004, *Dictionnaire arabe-français*, Beirout, Dar Albouraq, 2vol.

LARCHER Pierre. 2000, « Subordination vs coordination « sémantiques » : l'exemple des systèmes hypothétiques de l'arabe classique », dans *Annales Islamologiques*, tome XXXIV, pp.193-207.

LARCHER Pierre. 2003, « Les systèmes hypothétiques en *law* de l'arabe classique », dans *Bulletin d'études Orientales*, tome LV, pp.265-286.

LARCHER Pierre. 2004, « Du jussif au conditionnel en arabe classique : une hypothèse dérivationnelle », dans *Romano-Arabica*, tome III, *Arabic Linguistics*, pp.185-197.

LARCHER Pierre. 2006, « Le “segmentateur” fa-(inna) en arabe classique et moderne », dans *Kervan. Rivista internazionale di studii afroasiatici / International Journal of Afro-Asiatic Studies*, tome 3, pp.51-63.

LARCHER Pierre. 2007, « L'arabe classique : trop de négations pour qu'il n'y en ait pas quelques-unes de modales », dans TOURATIER Christian et ZAREMBA Charles (eds), *La Négation. Travaux de linguistiques du CLAIX 20*, Aix-en-Provence, Publications de l'Université de Provence, pp.69-90.

LARCHER Pierre. 2008a, « Al-lugha al-fuṣḥā: archéologie d'un concept “idéolinguistique” », dans *Revue des mondes musulmans et de la Méditerranée*, tome 124, pp.263-278.

LARCHER Pierre. 2008b, « Les “complexes de phrases” de l'arabe classique, dans *Kervan. Rivista internazionale di studii afroasiatici / International Journal of Afro-Asiatic Studies*, 2007 (année de tomaison), tome 6, pp.29-45.

LARCHER Pierre. 2009, « Les complexes conditionnels en *'in* de l'arabe classique », dans *Bulletin d'Etudes Orientales*, tome LVIII, pp.205-232.

LARCHER Pierre. 2012, *Le système verbal de l'arabe classique*, 2^e édition revue et augmentée, Université d'Aix-Marseille, Presses Universitaires de Provence (Manuels).

LARCHER Pierre. 2017, *Syntaxe de l'arabe classique*, Université d'Aix-Marseille, Presses Universitaires de Provence (Manuels).

LARCHER Pierre. 2018, « La langue du Coran : quelle influence sur la grammaire arabe ? », dans, BOUCHERIT Aziza, MACHHOUR Héba et ROUCHDY Malak (eds), *Mélanges offerts à Mahida Doss. La linguistique comme engagement*, Le Caire, IFAO (RAPH, 42), pp.91-108.

LARCHER Pierre. 2020, « Le fā' al-sababiyya vu par Raḍī l-Dīn al-Astarābādī : logique et pragmatique », dans *Arabica*, tome 67 (5-6), pp.593-610.

MC CARUS Ernest N. 2007, Modern Standard Arabic, dans VESTEEGH, Kees (ed), *Encyclopedia of Arabic Language and Linguistics*, Leiden, Brill, vol. 3.

Miller Catherine. 2010, « Langues et Médias dans le monde arabe / arabophone. Entre idéologie et marché, convergences dans la glocalisation », <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00578851/document>, consulté le 15/08/2021.

PELED Yishai. 1992, *Conditional Structures in classical Arabic*, Wiesbaden, Otto Harrassowitz (Studies in Arabic language and literature,2).

PINKSTER Harm. 2015/2021, *The Oxford Latin Syntax*, Oxford, Oxford University Press, 2vol.

PIRON Catherine. 2013, « Les valeurs de kāna en arabe contemporain », dans *Romano-Arabica*, tome XIII, *Arab linguistics, Literary and Cultural Studies*, pp.305-322.

RECKENDORF Hermann. 1921, *Arabische Syntax*, Heidelberg, Carl Winter's Universitätsbuchhandlung.

RYDING Karin C. 2005, *A Reference Grammar of Modern Standard Arabic*, Cambridge, Cambridge University Press.

SARFATI Georges-Elia. 2020, *Linguistique. Initiation aux grandes théories*, Paris, Armand Colin (Codex).

Sartori Manuel. 2009, « L'évolution des conditionnelles en arabe égyptien contemporain », dans, *Bulletins d'Etudes Orientales*, tome LVIII, pp.233-257.

SARTORI Manuel. 2010, « Pour une approche relationnelle de la conditionnelle en arabe littéraire moderne », dans *Arabica*, tome 57, pp. 68-98.

SARTORI Manuel. 2011 « For a relational approach to modern literary Arabic conditional clauses », <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00584357/document>, consulté le 15/08/2021.

SARTORI Manuel. 2018, « Kāna sa-yaf 'alu et kāna sa-yakūnu qad fa'ala. Les équivalents logiques du conditionnel français en arabe écrit contemporain », dans *Annales Islamologiques*, tome LII, pp.373-410.

SCHULZ Eckehard. 2004, *A Student grammar of Modern Standard Arabic*, Cambridge, Cambridge University Press.

TALLOEN Herman, et ALSULAIMAN Abied. 2007, *'ayyuhā ṭ-ṭālib. Manuel d'arabe standard moderne*, Anvers Apeldoorn, Garant.

TOURATIER Christian. 1994, *Syntaxe Latine*, Louvain-la-Neuve, Peeters (Bibliothèque des cahier de l'institut de linguistique de Louvain, 80).

TOURATIER Christian. 2002, *Morphologie et Morphématique. Analyse en morphèmes*, Université d'Aix-Marseille, Presses Universitaires de Provence (Langues et langage, 8)

WEHR Hans. 1960, *A dictionary of modern written arabic*, édité par J. Milton Cowan, Wiesbaden, Otto Harrassowitz.

WRIGHT William. 2005, *Arabic Grammar*, 3^e édition revue par W Robertson Smith et M.J. de Goege, New York, Dover Publications.

2013, *'al munjid fī l-luġati l-'arabiyyati l-mu'āširati*, 4^e édition, Beirout, Dar el Machreq.

